

can-am^{MC}



2013

**Guide du
conducteur**

Comprenant
**Informations de sécurité,
renseignements sur le véhicule
et l'entretien**

OUTLANDER^{MC} 1000 X mr

⚠ AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.
Ne conduisez jamais ce véhicule si vous avez moins de 16 ans. Pour conducteur
expérimenté seulement. Conserver ce Guide du conducteur dans le véhicule.

2 1 9 0 0 0 9 9 3

AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE VOTRE VÉHICULE EST POTENTIELLEMENT DANGEREUSE. Si vous ne conduisez pas prudemment, une collision ou un capotage peuvent survenir à l'improviste, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles. Pour votre sécurité, lisez attentivement et respectez tous les avertissements du présent guide et des étiquettes apposées sur le véhicule. **Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.** Conserver ce guide dans le véhicule en tout temps.

AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, du *DVD DE SÉCURITÉ* et des étiquettes de sécurité apposées sur les produits peut mener à des blessures et même au décès.

AVERTISSEMENT

Le rendement de ce véhicule peut être supérieur à celui de tout autre véhicule utilisé antérieurement. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.

AVERTISSEMENT RELATIF À LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENT

Ce produit contient ou émet des produits chimiques reconnus par l'État de la Californie comme causant le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre dommage lié à la reproduction.

Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Produits Récréatifs inc.:

Can-Am^{MC}

Rotax[®]

XPS^{MC}

TTI^{MC}

D.E.S.S.^{MC}

DPS^{MC}

Ce document contient une marque de commerce de la société suivante:

– Visco-lok est une marque de commerce de GKN Viscodrive GmbH.

AVANT-PROPOS

Deutsch	Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: www.operatorsguide.brp.com .
English	This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: www.operatorsguide.brp.com .
Español	Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: www.operatorsguide.brp.com .
Français	Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: www.operatorsguide.brp.com .
Nederlands	Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: www.operatorsguide.brp.com .
Norsk	Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: www.operatorsguide.brp.com .
Português	Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: www.operatorsguide.brp.com .
Suomi	Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: www.operatorsguide.brp.com
Svenska	Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: www.operatorsguide.brp.com .

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté un tout nouveau VTT Can-Am^{MC}. Vous profiterez de la garantie limitée BRP et tout un réseau de concessionnaires Can-Am autorisés est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre véhicule vous satisfaisait pleinement.

Votre concessionnaire tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Si vous désirez obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

S'instruire avant de partir

Pour votre sécurité en plus de celle des personnes à proximité, lisez le présent Guide du conducteur avant d'utiliser votre véhicule.

Lire également toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre VTT et regarder attentivement votre *DVD DE SÉCURITÉ*.

Ce véhicule est de catégorie S. S'assurer de toujours respecter l'âge prescrit: Un enfant de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule

Ce véhicule est conçu pour une utilisation récréative par des conducteurs expérimentés seulement.

Tous les conducteurs devraient s'inscrire à un cours de sécurité donné par un instructeur reconnu. Consulter les *MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ* pour obtenir de plus amples détails.

Ne pas tenir compte des avertissements contenus dans ce guide peut causer des BLESSURES GRAVES et même la MORT.

Information concernant la sécurité

L'information particulièrement importante contenue dans ce Guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants:

Le symbole d'alerte de sécurité  avertit d'une situation comportant des risques possibles de blessure.

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'un danger possible, y compris la possibilité de blessures graves ou de décès, si on ne l'évite pas.

⚠ ATTENTION Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

AVIS Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.

À propos de ce guide du conducteur

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et son entretien. Il est indispensable à la conduite sécuritaire du véhicule.

Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule afin de pouvoir vous y référer pour l'entretien, le diagnostic ou la formation d'autres personnes.

Notez que ce guide est disponible dans plusieurs langues. En cas de divergence d'informations, la version originale anglaise a préséance.

Si vous désirez consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de votre Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site www.guidesconducteur.brp.com.

L'information et les descriptions de composants ou de systèmes présentés dans ce document sont corrects au moment de publier. Il faut noter toutefois que BRP poursuit une poli-

tique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur ainsi que le *DVD DE SÉCURITÉ* devraient être dans le véhicule au moment de la vente.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
S'instruire avant de partir	1
Information concernant la sécurité	1
À propos de ce guide du conducteur	2

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL	8
Empoisonnement au monoxyde de carbone	8
Incendies et autres dangers associés à l'essence	8
Brûlures sur les composants chauds	8
Accessoires et modifications	8

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ	10
Formation	12

AVERTISSEMENTS D'UTILISATION	13
---	-----------

CONDUITE DU VÉHICULE	39
Vérification de préutilisation.....	40
Vêtements de conduite.....	42
Transport de passagers interdit	43
Transport de charges.....	43
Remorquage.....	44
Un véhicule de travail	44
Conduite récréative	44
Conduite dans la boue	45
Environnement.....	45
Limites de conception	46
Utilisation hors route.....	46
Précautions générales et mesures de sécurité	46
Techniques de conduite	49

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE	54
Étiquette mobile.....	54
Étiquettes de sécurité sur le véhicule	55
Étiquettes de conformité	59
Étiquette d'information technique.....	60

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT	62
1) Manette d'accélérateur	63
2) Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices.....	63
3) Manette de frein gauche.....	64
4) Frein de stationnement	65
5) Levier sélecteur	65
6) Interrupteur multifonctionnel.....	67

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT (suite)	
7) Prise 12 volts.....	69
8) Interrupteur d'allumage et clés.....	69
9) Pédale de frein.....	70
10) Repose-pieds.....	71
11) Repose-pieds pour conduite dans la boue.....	71
12) Boîte à gants.....	71
13) Siège.....	72
14) Compartiment de rangement arrière.....	73
15) Porte-bagages.....	74
16) Attelage de remorque.....	74
17) Trousse d'outils.....	74
18) Treuil.....	74
19) Interrupteur de commande du treuil.....	75
20) Guide-câble à rouleaux.....	75
21) Télécommande de treuil.....	75
22) Prise de télécommande de treuil.....	75
23) Compresseur ACS.....	76
INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL (ANALOGIQUE/NUMÉRIQUE)	77
Description de l'indicateur multifonctionnel.....	77
Réglages de l'affichage.....	80
CARBURANT.....	81
Essence recommandée.....	81
Méthode de remplissage.....	81
PÉRIODE DE RODAGE	83
Fonctionnement pendant le rodage.....	83
PROCÉDURES DE BASE	84
Démarrage du moteur.....	84
Changement de rapport.....	84
Pour arrêter le moteur.....	84
PROCÉDURES SPÉCIALES.....	85
Que faire si de l'eau s'est infiltrée dans la transmission CVC.....	85
Que faire en présence d'eau dans le boîtier de filtre à air.....	85
Que faire si le véhicule a capoté.....	86
Que faire si le véhicule est submergé d'eau.....	87
PERSONNALISATION DE LA CONDUITE	88
Réglage de la suspension.....	88
Réglage du système de servodirection dynamique (DPS).....	89
TRANSPORT DU VÉHICULE	91
ENTRETIEN	
INSPECTION INITIALE	94
Inspection initiale.....	94

PROGRAMME D'ENTRETIEN	96
PROCÉDURES D'ENTRETIEN	99
Filtre à air	99
Huile à moteur	102
Filtre à huile	103
Radiateur	104
Liquide de refroidissement	105
Pare-étincelles du silencieux	107
Filtre à air de la transmission CVC	108
Huile de la boîte de vitesses	110
Câble d'accélérateur	111
Bougies	113
Batterie	114
Fusibles	115
Feux	116
Soufflets et protecteurs d'arbre d'entraînement	118
Pneus et roues	119
Suspension	120
Boyaux et raccords d'ACS	121
Direction	121
Freins	121
ENTRETIEN DU VÉHICULE	123
Entretien d'après-utilisation	123
Nettoyage et protection du véhicule	123
ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	124

INFORMATION TECHNIQUE

IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE	126
Numéro d'identification du véhicule	126
Numéro d'identification du moteur	126
RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT	127
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE	128
FICHES TECHNIQUES	129

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC	138
MESSAGES DE L'INDICATEUR ANALOGIQUE/NUMÉRIQUE	142

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: VTT CAN-AM ^{MC} 2013.....	144
GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: QUAD CAN-AM ^{MC} 2013...	148
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, POUR LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET POUR LA TURQUIE: QUAD CAN-AM ^{MC} 2013.....	152

INFORMATION CONCERNANT LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS	160
CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE	161

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Empoisonnement au monoxyde de carbone

L'échappement de tous les moteurs contient du monoxyde de carbone, un gaz mortel. Le fait de respirer du monoxyde de carbone peut causer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion mentale et, éventuellement, la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si vous ne le voyez pas ou s'il n'y a aucune odeur d'échappement. Une concentration fatale peut s'accumuler rapidement, ce qui vous paralyserait rapidement sans que vous puissiez vous défendre. De plus, une concentration fatale de monoxyde de carbone peut subsister pendant des heures, voire des jours, dans un endroit fermé ou mal aéré. Si vous présentez un des symptômes d'empoisonnement au monoxyde de carbone, évacuez l'endroit immédiatement, prenez l'air et demandez de l'aide médicale.

Pour éviter les blessures graves ou mortelles dues à l'empoisonnement au monoxyde de carbone:

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement fermé tel qu'un garage, un abri à voitures ou une grange. Même si vous ouvrez des fenêtres ou utilisez des ventilateurs pour tenter de ventiler les gaz d'échappement, la concentration de monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne faites pas fonctionner le véhicule à l'extérieur où les gaz d'échappement peuvent pénétrer à l'intérieur d'un édifice par des ouvertures telles des fenêtres ou des portes.

Incendies et autres dangers associés à l'essence

L'essence est inflammable et explosive. Les émanations d'essence peuvent se répandre et s'enflammer s'il y avait une étincelle ou une flamme à quelques mètres du moteur. Suivez les recommandations ci-dessous pour réduire le risque d'incendie et d'explosion:

- N'utilisez qu'un bidon d'essence homologué pour entreposer de l'essence.
- Suivez scrupuleusement les instructions présentées dans la sous-section *ESSENCE*.
- Ne faites jamais démarrer ni faire fonctionner le moteur lorsque le bouchon du réservoir est retiré.

L'essence est toxique et peut entraîner des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- Consultez un médecin immédiatement si vous avalez de l'essence, si de l'essence vous éclabousse les yeux ou si vous respirez des émanations.

Si vous renversez de l'essence sur vous, lavez-vous avec du savon et de l'eau puis changez de vêtements.

Brûlures sur les composants chauds

Certains composants peuvent être chauds lorsqu'ils fonctionnent. Éviter tout contact avec ces pièces pendant et peu de temps après son fonctionnement pour éviter les brûlures.

Accessoires et modifications

N'effectuez pas de modifications non autorisées et n'utilisez aucun accessoire non approuvé par BRP. Comme certains changements ou accessoires

n'ont pas été mis à l'essai par BRP, ils peuvent augmenter le risque d'accident ou de blessure et rendre l'utilisation du véhicule illégale.

Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître la liste des accessoires offerts.

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

CE VÉHICULE N'EST PAS UN JOUET ET SON UTILISATION PEUT PRÉSENTER UN DANGER.

- Ce véhicule se manie différemment des autres. Il faut être prudent, sinon une collision ou un renversement peuvent survenir rapidement, même lors de manoeuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT peuvent survenir si on ne se conforme pas aux instructions suivantes:

- Lire attentivement le présent Guide du conducteur et toutes les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule en plus de se conformer aux méthodes d'utilisation prescrites. Regarder attentivement le *DVD DE SÉCURITÉ* avant de conduire le véhicule.
- Toujours respecter l'âge prescrit. Un enfant de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.
- Ne jamais transporter de passager sur ce véhicule.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sur une voie publique, qu'il s'agisse d'une route, d'une autoroute, d'un chemin de terre ou d'une route de gravier.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sans porter un casque approuvé et bien ajusté. On doit aussi se protéger les yeux avec des verres de protection ou une visière ainsi que porter des gants, des bottes, une chemise ou une veste à manches longues et un pantalon.
- Ne jamais utiliser ce véhicule si vous êtes fatigué, malade ou sous l'influence de l'alcool ou de drogues. Dans ces conditions, vous réagiriez plus lentement et votre jugement serait altéré.
- Ne jamais conduire à une vitesse excessive. Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.
- Ne jamais faire de cabrés, de sauts ni d'autres cascades.
- Inspecter le véhicule à chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche. Suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites dans ce Guide du conducteur.
- Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.
- Toujours conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu. Toujours faire preuve de vigilance lorsque les conditions du terrain varient.
- Ne jamais utiliser le véhicule sur des terrains très accidentés, glissants ou friables, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires au contrôle du véhicule sur de tels terrains. Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.
- Toujours respecter les méthodes de virage prescrites dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne pas tourner à une vitesse excessive.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sur des pentes trop abruptes pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence. S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.

- Toujours grimper les pentes de la façon prescrite dans ce guide. Bien observer le terrain avant d'escalader une pente. Ne jamais escalader une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable. Transférer son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ou changer de vitesse brusquement. Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse.
- Toujours descendre les pentes et freiner de la façon prescrite dans ce guide. Bien observer le terrain avant de descendre une pente. Transférer son poids vers l'arrière.
- Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide pour se déplacer à flanc de colline. Éviter les pentes trop glissantes ou trop friables. Sur le véhicule, transférer son poids en direction du haut de la colline.
- Lorsqu'on grimpe une colline, toujours procéder de la façon prescrite lors d'un calage ou si le véhicule se met à reculer. Pour éviter le calage en montée, choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante. Advenant un calage ou si le véhicule se met à reculer, utiliser la méthode spéciale de freinage décrite dans ce guide. Descendre du côté où la colline monte ou sur le côté si le véhicule fait face au haut de la pente. Tourner le véhicule et y remonter de la façon décrite dans ce guide.
- Toujours vérifier s'il y a des obstacles avant de s'aventurer dans un nouvel endroit. Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels que de gros rochers ou des troncs d'arbres. Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide pour négocier des obstacles.
- Toujours faire preuve de prudence si le véhicule patine ou glisse. Pour apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse, s'exercer à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau. Sur des surfaces extrêmement glissantes comme la glace, conduire lentement et faire preuve de prudence pour réduire les risques de dérapage et de glissement incontrôlé.
- Ne jamais utiliser ce véhicule dans un courant d'eau rapide ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qu'on recommande dans ce guide. L'eau réduit la capacité de freinage. Essayer les freins une fois sorti de l'eau, de la boue ou de la neige. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes de frein.
- Se souvenir que les conditions météorologiques et du terrain, le système de freinage et l'état des pneus, la vitesse du véhicule et son comportement ainsi que la charge y compris celle tractée constituent certains des éléments qui influencent la distance de freinage. Ajuster sa conduite en fonction de ceux-ci.
- Toujours s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule avant de passer en marche arrière. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement.
- BRP recommande de s'asseoir sur le VTT lorsqu'on recule. Évitez de vous tenir debout. Votre corps pourrait basculer vers l'avant sur la manette d'accélérateur alors que vous reculez, ce qui ferait soudainement accélérer le VTT et risquerait d'entraîner une perte de la maîtrise du véhicule.
- Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type prescrits dans ce guide. Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme à la tolérance prescrite dans le présent Guide du conducteur.
- Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Utiliser seulement des accessoires approuvés par BRP. Ne JAMAIS poser de sièges pour passagers ni utiliser l'espace de chargement pour transporter un passager.

- Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule, ce qui comprend le poids du conducteur, de toutes les autres charges et de tout accessoire ajouté. Bien répartir et fixer solidement la charge. Réduire la vitesse et suivre les instructions contenues dans ce guide pour transporter une charge ou tirer une remorque. Prévoir une plus grande distance pour le freinage.
- Ne jamais utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

Formation

Ne jamais utiliser ce véhicule sans les instructions qui s'imposent. **Suivre une formation.** Tous les conducteurs devraient s'inscrire à un cours donné par un instructeur reconnu.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA SÉCURITÉ EN VTT, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé pour savoir où se tiennent les cours les plus près de chez vous.

États-Unis et Canada seulement: Communiquer avec le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887, ou au Canada, avec le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 613 739-1535.

AVERTISSEMENTS D'UTILISATION

Les avertissements suivants et leur format répondent aux exigences de la United States Consumer Product Safety Commission. Il est primordial qu'on les trouve dans le Guide du conducteur de tous les VTT.

REMARQUE: Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut être différent.

AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sans respecter les instructions.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le risque d'accident s'accroît grandement si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser le véhicule dans des situations variées et sur divers types de terrain.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre un cours de formation. On leur suggère ensuite de mettre régulièrement en pratique les notions apprises dans ce cours ainsi que les techniques d'utilisation décrites dans ce guide.

Pour de plus amples renseignements sur la formation, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A1AQ

DANGER POSSIBLE

Défaut de respecter l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation par un enfant d'un véhicule qui ne convient pas à son âge peut causer des blessures graves ou le décès.

Même si l'enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait l'impliquer dans un accident grave.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Aucun enfant de moins de 16 ans ne doit conduire ce véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A02Q

DANGER POSSIBLE

Transport d'un passager sur ce véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Réduit grandement votre aptitude à préserver l'équilibre et à assurer le contrôle du véhicule.

Pourrait entraîner un accident provoquant des blessures au conducteur et/ou au passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de passager. Le siège allongé permet au conducteur de changer de position en cours d'utilisation. Il n'est pas conçu pour transporter des passagers.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sur des surfaces asphaltées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus ont été conçus pour une utilisation hors route seulement, et non sur les surfaces asphaltées. L'utilisation du véhicule sur ces surfaces peut en réduire la maniabilité et la maîtrise, en plus de risquer d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce véhicule sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule sur les voies publiques, les routes ou les autoroutes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risques de collision avec un autre véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce véhicule sur une voie publique, une route, une autoroute ou même un chemin de terre ou une route de gravier. Dans plusieurs endroits, il est illégal d'utiliser ce véhicule sur les voies publiques, les routes et les autoroutes.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation de ce véhicule sans porter un casque approuvé, des verres de protection et des vêtements protecteurs.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Ce qui suit concerne tous les utilisateurs de VTT:

- L'utilisation du véhicule sans porter un casque approuvé augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans porter des verres de protection peut entraîner un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours porter un casque approuvé et bien ajusté. On recommande également de porter:

- Des verres de protection ou une visière
- Des gants et des bottes
- Une chemise ou une veste à manches longues
- Un pantalon.

! AVERTISSEMENT

V00A07Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation de ce véhicule sous l'effet de l'alcool ou de drogues.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Votre jugement peut être sérieusement compromis.

Votre vitesse de réaction peut être réduite.

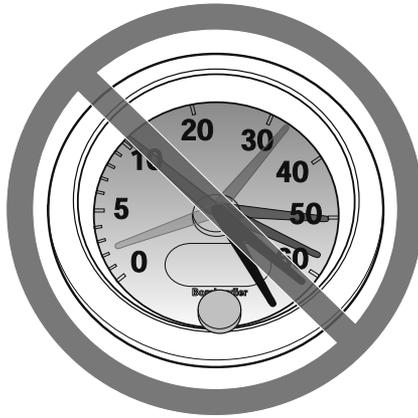
Votre sens de l'équilibre et votre perception peuvent être compromis.

Un accident ou un décès pourrait en résulter.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais consommer d'alcool ni de drogues avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A08Q

DANGER POSSIBLE

Conduire ce véhicule à une vitesse excessive.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'une perte de contrôle du véhicule, ce qui peut provoquer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.

! AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Exécution de cabrés, de sauts et d'autres types de cascades.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter de cascades telles que des cabrés ou des sauts. Éviter les manoeuvres visant à épater les gens.

! AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Défaut d'inspecter le véhicule avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de dommages à l'équipement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours inspecter le véhicule lors de chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche.

Toujours suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites dans ce guide.

⚠ AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Conduire sur des cours d'eau gelés.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

De graves blessures ou un décès pourraient survenir si la glace cédait sous le poids du véhicule et/ou du conducteur.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais conduire le véhicule sur une surface gelée avant de s'être assuré que la glace est assez épaisse pour supporter le poids du véhicule et de sa charge ainsi que la force créée par un véhicule en mouvement.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Enlever les mains du guidon ou les pieds des repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Même si on enlève une seule main ou un seul pied, on peut réduire sa capacité de contrôler le véhicule ou perdre l'équilibre et chuter. Si on retire un pied du repose-pied, le pied ou la jambe pourrait venir en contact avec les roues arrière, ce qui pourrait provoquer des blessures ou un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain inconnu.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte qu'il sera impossible de réagir.

On pourrait perdre la maîtrise du véhicule ou celui-ci pourrait se renverser.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Conduire lentement et être particulièrement prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu.

Toujours faire preuve de vigilance lorsque les conditions du terrain varient.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain très accidenté, glissant ou friable.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de traction ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident, y compris un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne pas utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation de ce véhicule sur ce type de terrain.

Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Virage inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Perte de contrôle du véhicule pouvant provoquer une collision ou un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours utiliser les méthodes de virage prescrites dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne pas tourner à une vitesse excessive.

! AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation sur des pentes extrêmement escarpées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence.

S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur des pentes plus prononcées.

! AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Monter les collines de façon inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours monter une pente de la façon prescrite dans ce guide.

Toujours bien observer le terrain avant de monter une pente.

Ne jamais monter une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférer son poids vers l'avant.

Ne jamais accélérer ou changer de rapport de façon soudaine, puisque le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse, puisqu'un obstacle, une dénivellation prononcée, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Méthode de descente inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours descendre les pentes de la façon prescrite dans ce guide.

REMARQUE: Il faut utiliser une technique de freinage spéciale lorsqu'on descend une pente.

Toujours bien observer le terrain avant de descendre une pente.

Transférer son poids vers l'arrière.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Être très prudent lorsqu'on effectue un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

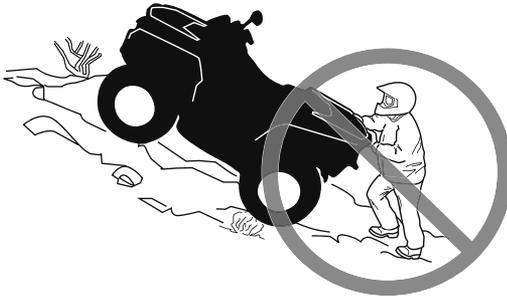
Lors d'un déplacement à flanc de colline:

Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide.

Éviter les pentes dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférer son poids vers l'avant du véhicule.

! AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Calage, roulement vers l'arrière ou débarquement inadéquat lorsqu'on escalade une pente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante.

Si le véhicule cesse d'avancer:

Garder son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Freiner pour immobiliser le véhicule et verrouiller le frein de stationnement.

Descendre du côté ascendant de la pente ou sur le côté si le véhicule est orienté vers le haut de la pente.

Si le véhicule commence à reculer:

Garder son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais actionner le frein arrière si le véhicule recule.

Actionner graduellement les freins avant.

Une fois complètement arrêté, actionner également le frein arrière et verrouiller le frein de stationnement.

Descendre du côté ascendant de la pente ou sur le côté si le véhicule est orienté vers le haut de la pente.

Retourner le véhicule et y remonter de la façon décrite dans ce guide.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Façon inadéquate de négocier les obstacles.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de contrôle ou une collision.

Pourrait provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de s'aventurer dans un nouvel endroit, vérifier s'il y a des obstacles.

Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels que de gros rochers ou des troncs d'arbres.

Lorsqu'il s'agit de négocier des obstacles, toujours suivre la méthode indiquée dans ce guide.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Dérapage ou glissement inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut perdre le contrôle du véhicule.

Les pneus peuvent soudainement adhérer au sol, ce qui peut provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Pour apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse, s'exercer à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau.

Sur les surfaces très glissantes comme la glace, conduire lentement et avec prudence pour réduire les risques de dérapage ou de glissement incontrôlé.

! AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus peuvent flotter, ce qui entraînerait une perte de traction et une perte de contrôle pouvant causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce véhicule quand le courant est fort ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce que prescrit ce guide.

Avant de traverser un cours d'eau, en vérifier la profondeur et la force du courant. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les pneus.

L'eau réduit la capacité de freinage. Faire fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation inadéquate de la marche arrière.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On pourrait frapper un obstacle ou une personne derrière le véhicule, ce qui pourrait causer de graves blessures.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de passer en marche arrière, s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou pression inadéquate/inégale.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou dont la pression est inadéquate ou inégale peut entraîner une perte de contrôle et accroître les risques d'accident. Les pneus peuvent aussi éclater ou tourner sur leur jante.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type indiqués dans ce guide.

Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme aux recommandations du présent guide.

Toujours remplacer une roue ou un pneu endommagés.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation d'un véhicule ayant fait l'objet de modifications non approuvées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'installation inadéquate d'accessoires ou la modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être approuvés par BRP; leur installation et leur utilisation doit se faire conformément aux instructions. Pour plus de renseignements, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

Ne JAMAIS poser de sièges pour passagers ni utiliser l'espace de chargement pour transporter un passager.

Toute modification au véhicule visant à augmenter sa vitesse et son rendement peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telle la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Surcharge du véhicule, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule. Tenir compte du poids de l'utilisateur ainsi que de tous les autres accessoires et charges.

Bien répartir et fixer solidement la charge.

Réduire la vitesse lorsqu'on transporte une charge ou qu'on tire une remorque. Prévoir une plus grande distance de freinage.

Toujours procéder de la façon décrite dans ce guide lorsqu'il s'agit de transporter une charge ou de tirer une remorque.

⚠ AVERTISSEMENT



V03M01Q

DANGER POSSIBLE

Le transport de matériel inflammable ou dangereux comporte un risque d'explosion.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Des blessures graves ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de matériel inflammable ou dangereux.

CONDUITE DU VÉHICULE

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite en VTT, il FAUT suivre et connaître certains conseils et concepts de base. Certains peuvent sembler tout à fait nouveaux, alors que d'autres vous paraîtront logiques ou évidents. Malgré tout, nous vous demandons de prendre le temps de lire ce Guide du conducteur ainsi que les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule, et de visionner le *DVD DE SÉCURITÉ* avant d'utiliser ce véhicule.

Que vous soyez un conducteur novice ou expérimenté, il est important pour votre sécurité que vous connaissiez les commandes et autres caractéristiques du véhicule. Il est également important de connaître la bonne façon de conduire ce véhicule.

Le Guide du conducteur ne renferme qu'une quantité limitée de renseignements. Pour de plus amples informations ou pour de la formation, nous vous recommandons fortement de vous adresser aux autorités locales, aux clubs de VTT ou à un organisme reconnu pour la formation de conduite de VTT, ou de communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

États-Unis et Canada seulement: pour connaître les cours les plus près, appeler le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887 ou, au Canada, le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 613 739-1535.

La United States Consumer Product Safety Commission et tous les fabricants VTT déconseillent aux moins de 16 ans de conduire un VTT muni d'un moteur dont le couple est supérieur à 90 cc. Bien qu'un enfant ait l'âge requis pour conduire un VTT, il n'a pas nécessairement la compétence, les habiletés ou le discernement requis pour utiliser ce véhicule de façon sécuritaire et peut être impliqué dans un accident grave.

Les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles physiques et les amateurs de risques sont plus exposés aux capotages ou collisions, qui pourraient entraîner des blessures ou même le décès.

Seul le conducteur peut prendre place sur ce véhicule. Bien que le siège soit allongé pour permettre au conducteur de manoeuvrer sans entrave, il n'a pas été conçu pour transporter un ou des passagers.

Ne JAMAIS installer de siège de passager ou utiliser l'espace de chargement pour transporter des passagers. Le transport d'un passager peut compromettre la stabilité et la maniabilité du véhicule.

Les véhicules ne sont pas tous identiques. Chacun présente un rendement, des commandes et des caractéristiques qui lui sont propres. Chacun fait appel à une méthode de conduite particulière et offre une tenue de route différente.

Il faut bien se familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du véhicule avant de s'aventurer hors route. Exercez-vous dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger pour bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être idéales.

Les conditions de conduite varient d'un endroit à l'autre en fonction des conditions météorologiques, qui peuvent changer de façon radicale en peu de temps ou d'une saison à l'autre.

Les régions sablonneuses diffèrent des surfaces enneigées, des forêts et des marécages. Ce type d'endroit peut exiger plus de concentration et de meilleures habiletés. Faites preuve de jugement et procédez avec soin. Évitez de prendre des risques inutiles qui pourraient vous mettre en situation de détresse ou causer des blessures.

Ne présumez jamais qu'un véhicule peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des zones plus ou moins dures peut faire basculer le véhicule ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, ralentissez et observez toujours le terrain devant vous. Si le véhicule tend à basculer ou à se renverser, nous vous suggérons de descendre immédiatement du côté opposé au renversement!

Vérification de préutilisation

AVERTISSEMENT

Effectuez une vérification de préutilisation avant chaque randonnée afin de déceler tout problème éventuel en utilisation. La vérification de préutilisation vous permettra de détecter toute usure ou détérioration des composants avant qu'elles ne posent un problème. Régler tout problème décelé afin de réduire le risque de défaillance ou d'accident. Au besoin, consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.

Avant d'utiliser ce véhicule, le conducteur doit toujours effectuer toutes les étapes de la liste de vérification de préutilisation qui suit.

Corriger tout problème décelé avant d'utiliser le véhicule. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé au besoin.

Liste de vérification de préutilisation**Avant de démarrer le moteur (clé à «OFF»)**

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Liquides	Vérifier les niveaux d'essence, d'huile à moteur et de liquide de refroidissement.	
Fuites	Vérifier s'il y a des fuites sous le véhicule.	
Manette d'accélérateur	Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.	
Frein de stationnement	Actionner le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne bien.	
Pneus	Vérifier la pression et l'état des pneus.	
Roues	Vérifier si les roues sont endommagées et s'il y a un jeu anormal.	
Radiateur	Vérifier si le radiateur est propre.	
Soufflets d'arbre d'entraînement	Vérifier les soufflets et les protecteurs d'arbre d'entraînement.	
Siège	S'assurer que le siège du conducteur est en place et bien verrouillé.	
Cargo	Si on transporte une charge, respecter la charge admissible du véhicule. S'assurer que la charge est bien fixée à l'espace de chargement arrière.	
	Si on tire une remorque ou tout autre équipement:	
	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier l'état de l'attelage et de la rotule de remorquage. – Respecter la charge admissible sur le timon et la capacité de remorquage. – S'assurer que la remorque est bien fixée à l'attelage. 	
Compartiments de rangement	Vérifier si les compartiments de rangement arrière sont bien fixés	
Boîte à gants	Vérifier si la boîte à gants est bien verrouillée en position.	
Châssis et suspension	Vérifier en dessous du véhicule s'il y a des débris sur le châssis ou la suspension et bien les nettoyer	

Avant de démarrer le moteur (clé à «ON»)

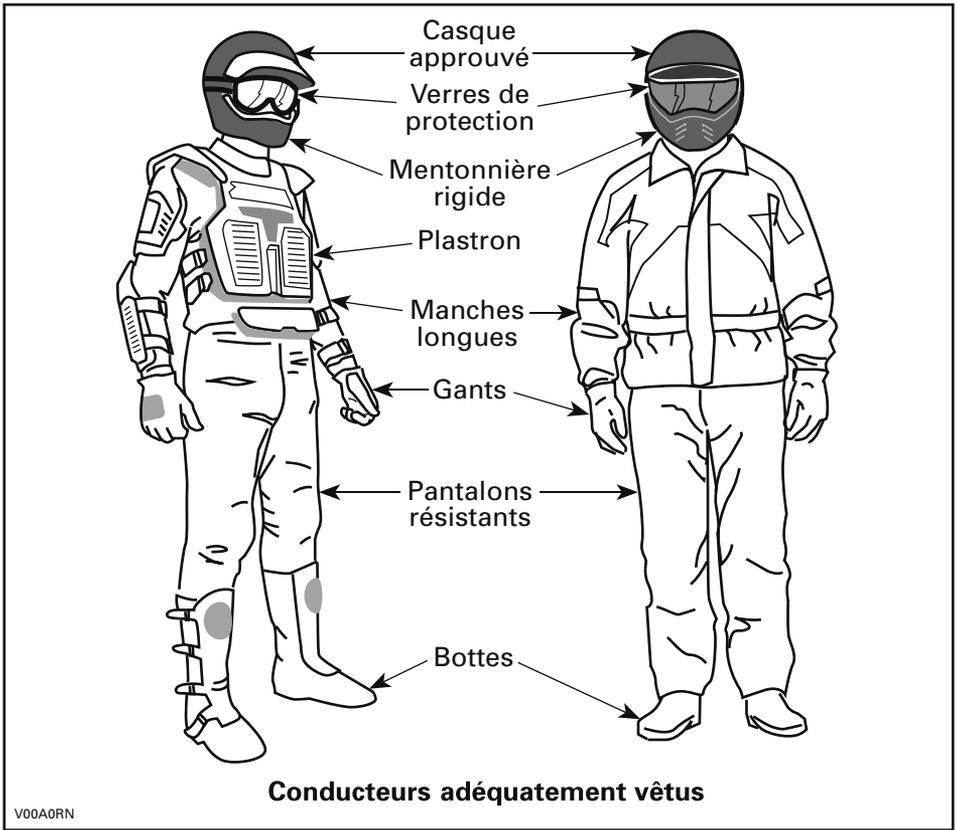
ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Indicateur multifonctionnel	Vérifier le fonctionnement des voyants de l'indicateur multifonctionnel (tout de suite après qu'on ait mis la clé à «ON»).	
	Vérifier s'il y a des messages sur l'indicateur multifonctionnel.	
Feux	Vérifier si les phares et le feu arrière fonctionnent et s'ils sont propres.	
	Vérifier le fonctionnement des feux de route et de croisement.	
	Vérifier le fonctionnement du feu d'arrêt.	

Après avoir démarré le moteur

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Direction	Vérifier si le guidon fonctionne librement en le tournant complètement d'un côté puis de l'autre.	
Levier sélecteur	Vérifier le fonctionnement du levier sélecteur (P, R, N, H et L).	
Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices	Vérifier le fonctionnement du sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices.	
Freins	Avancer lentement sur quelques pieds puis actionner les freins individuellement pour s'assurer qu'ils fonctionnent. Les freins doivent s'actionner à fond. Le levier et la pédale doivent revenir en position initiale lorsqu'on les relâche.	
Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur	Vérifier si l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur fonctionne adéquatement.	
Interrupteur d'allumage	Vérifier si l'interrupteur d'allumage fonctionne adéquatement en démarrant et en arrêtant le moteur.	

Vêtements de conduite

Les conditions météorologiques devraient déterminer la façon de s'habiller. Habillez-vous en fonction de la température la plus froide prévue. Des sous-vêtements thermiques en contact direct avec la peau constituent un bon isolant. Il est important de toujours porter un vêtement protecteur et l'équipement approprié, y compris un casque approuvé, des verres de protection, des bottes, des gants, un gilet à manches longues et un pantalon. Ce type de vêtement vous protégera de certains dangers mineurs qui peuvent se présenter sur la route. Évitez de porter des vêtements lâches, comme un foulard, qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches. Selon les conditions, il se peut que vous deviez également porter des lunettes antibuée ou de soleil. Des lentilles de couleurs différentes conçues pour les lunettes antibuée ou de soleil aident à distinguer les variations de terrain. Portez des lunettes de soleil le jour seulement.



Transport de passagers interdit

Ce véhicule est spécifiquement conçu pour transporter un conducteur seulement. Même si le siège du conducteur est allongé, il n'est pas conçu pour le transport de passager(s). Ne JAMAIS poser de siège pour passager ni utiliser les porte-bagages pour transporter un passager. Le transport d'un passager peut modifier la stabilité et la maîtrise du véhicule.

Transport de charges

Toute charge transportée sur le véhicule influencera la maniabilité, la stabilité et la distance de freinage du véhicule. Il est donc important de respecter les limites de charge prescrites par le fabricant du véhicule. Voir le tableau *CHARGES MAXIMALES* ci-dessous. Assurez-vous que la charge est bien fixée et bien répartie et qu'elle ne nuit pas à la conduite. Soyez conscient que la charge peut glisser ou tomber et provoquer un accident. Évitez les charges dépassant sur les côtés et pouvant se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles. Évitez aussi que la charge couvre et obstrue les phares ou le feu arrière.

Réduire prudemment sa vitesse en fonction de l'état du terrain lorsqu'on transporte une charge ou qu'on tire une remorque. Prévoir une plus grande distance pour freiner. Fixer la charge le plus bas possible sur le porte-bagages arrière pour réduire l'effet d'un centre de gravité trop haut.

CHARGES MAXIMALES

CHARGE MAXIMALE PERMISE	235 kg	Comprend le poids du conducteur, de toute autre charge, au timon et de tout accessoire ajouté.
ESPACE DE CHARGEMENT ARRIÈRE	90 kg	Charge répartie uniformément. Y compris le porte-bagages arrière, le compartiment de rangement arrière et la charge au timon.

Remorquage

Le fait de tirer une remorque augmente de façon substantielle les risques de renversement, en particulier sur les pentes. Avant de fixer une remorque au véhicule, assurez-vous que son dispositif de fixation est compatible avec celui du véhicule. Vérifiez que la remorque est à l'horizontale tout comme le véhicule. (Dans certains cas, il se pourrait que vous deviez munir le dispositif d'attelage du véhicule d'une rallonge spéciale.) Installez des chaînes de sécurité pour retenir la remorque au véhicule. La distance de freinage du véhicule peut augmenter si vous remorquez des charges élevées, en particulier sur les pentes. Utilisez toujours la basse vitesse. Circulez lentement, particulièrement dans les virages. Procédez avec prudence pour éviter de patiner ou de glisser. Après avoir immobilisé ou stationné le véhicule, placez des cales sous les roues du véhicule et de la remorque pour éviter qu'ils se déplacent. Assurez-vous que la charge est répartie uniformément sur la remorque. Soyez prudent lorsque vous retirez une remorque chargée, puisque la charge pourrait se renverser sur quiconque se trouverait à proximité.

Un véhicule de travail

Votre véhicule peut vous aider à effectuer certaines tâches LÉGÈRES depuis l'enlèvement de la neige jusqu'au remorquage de billots ou au transport de charges. Vous pouvez vous procurer divers accessoires chez votre concessionnaire Can-Am autorisé. Il est cependant important de toujours respecter la charge et la capacité du véhicule. Un véhicule surchargé peut créer une tension excessive sur les composants et les briser. Pour éviter tout risque de blessures, nous vous recommandons également d'observer les instructions et les avertissements concernant l'accessoire. Évitez tout effort physique lorsque vous soulevez ou tirez des charges élevées ou que vous maniez manuellement le véhicule (voir la section *CONDUITE RÉCRÉATIVE* ci-dessous).

Conduite récréative

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres types de véhicules tels que les sentiers destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne tenez jamais pour acquis qu'il n'y

a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à arrêter pour vous placer sur le côté quand un autre utilisateur se présente en sens contraire.

Adhérez à un club local de VTT pour vous y procurer une carte et des conseils sur les endroits réservés à ce sport. S'il n'existe aucun club dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressante.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique de votre véhicule et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez mieux en mesure de déterminer quelle est la distance sécuritaire. Ce véhicule, tout comme les autres, ne peut s'arrêter pile.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'endroit où vous prévoyez vous aventurer et du moment prévu pour le retour. Ne consommez jamais d'alcool ni de drogues avant ou durant les randonnées!

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils additionnels, d'eau potable, de nourriture ou d'équipement d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où vous pouvez vous approvisionner en carburant et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu.

Une trousse de premiers soins	Une clé à molette
Un téléphone cellulaire	Un couteau
Du ruban adhésif	Une lampe de poche
Une corde	Des lunettes de sécurité à lentilles de couleur
Des ampoules de rechange	Une carte des sentiers
La trousse d'outils fournie	Des collations

Conduite dans la boue

Ce véhicule est spécifiquement conçu pour circuler dans la boue et on devrait utiliser la basse vitesse à moins qu'on ne se promène dans des sentiers de VTT.

Bien que ce véhicule ait été fabriqué pour circuler sur terrains accidentés, des conditions extrêmes et une utilisation inadéquate peut entraîner une usure prématurée ou encore la défaillance de certains composants du véhicule. Éviter de donner des coups de guidon ou de tourner le guidon au bout de sa course en accélérant vivement lorsque la boue est très épaisse.

On doit observer rigoureusement l'inspection ainsi que le programme d'entretien du véhicule.

REMARQUE: Se référer à *SUSPENSION PNEUMATIQUE* sous *PERSONNALISATION DE LA CONDUITE* pour obtenir de l'information concernant les réglages.

Environnement

Ce véhicule présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits classiquement vulnérables. Ne conduisez

pas sur les cultures ni les arbustes; ne coupez pas les arbres; ne détruisez pas les clôtures, et évitez de faire tourner les roues à vide car cela détruit le terrain. Ayez «le pied léger».

Il est interdit à plusieurs endroits de pourchasser les animaux sauvages. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse avec un véhicule. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Observez la règle selon laquelle «ce que j'apporte, je le rapporte». Évitez de jeter des ordures. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission. et, si c'est le cas, à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que vous pourriez provoquer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures, à vous ou aux autres.

Respectez les terres agricoles. Obtenez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété. Refermez toute barrière après l'avoir traversée.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le système d'échappement ni le moteur et n'enlevez aucun de leurs composants.

Limites de conception

Quoique le véhicule soit exceptionnellement robuste pour sa catégorie, il s'agit par définition d'un véhicule léger et son utilisation doit se limiter à sa fonction première.

L'addition d'un poids sur une partie quelconque du véhicule modifiera sa stabilité en plus de modifier son rendement.

Utilisation hors route

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque sa composition et sa pente sont imprévisibles. Le terrain comme tel est une source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sécuritaire en observant soigneusement le terrain devant soi. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite et on ne devrait jamais s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

Précautions générales et mesures de sécurité

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un véhicule se résument en quelques mots: prudence, expérience et habileté.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, emprunter une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne pas conduire à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires.

Observer constamment le terrain devant soi pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer le véhicule.

Éviter d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

En marche arrière, s'assurer que rien n'entrave le chemin. Déplacez-vous lentement et évitez les virages serrés.

Quand le véhicule est immobilisé, placer le levier sélecteur en position «P» et serrez toujours le frein de stationnement, en particulier si vous stationnez sur une pente. Si vous laissez le véhicule sur une pente très escarpée ou s'il est chargé, bloquez les roues avec des pierres ou des briques.

Fonctionnement en marche arrière

Avant de passer en marche arrière, s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule. Reculer lentement et éviter les virages serrés.

Il est recommandé de s'asseoir lorsqu'on recule. Évitez de vous tenir debout. Votre corps pourrait basculer vers l'avant sur la manette d'accélérateur alors que vous reculez, ce qui ferait soudainement accélérer le VTT.

Montée

Grâce à son design, ce véhicule est un excellent grimpeur, à un point tel qu'il pourrait basculer avant même de perdre sa traction. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée au point où sa crête est très pointue. Le véhicule peut évidemment surmonter un tel obstacle, mais on doit le faire en tenant compte du risque de basculement au moment où le poids du véhicule est transféré de l'avant vers l'arrière.

Le même problème peut survenir lorsqu'un objet incrusté soulève l'avant du véhicule plus qu'on ne le désire. Dans ce cas, modifier sa trajectoire en tenant compte des risques que représente le déplacement à flanc de colline.

Il est également sage de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive trop souvent qu'il y ait un escarpement impossible à négocier ou à descendre.

Descente

Ce véhicule peut habituellement monter des pentes plus escarpées que celles qu'il peut descendre. Par conséquent, avant de monter une pente, s'assurer qu'on pourra la descendre en toute sécurité.

Si on ralentit en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait déraper. Maintenir une vitesse constante et/ou accélérer légèrement pour reprendre le contrôle.

Déplacement à flanc de colline

Dans la mesure du possible, on devrait éviter de tels déplacements. Sinon, procéder avec une extrême prudence. Le véhicule pourrait basculer si on se déplace latéralement sur une pente escarpée. De plus, le véhicule pourrait se mettre à glisser et devenir incontrôlable sur les surfaces glissantes et instables. Éviter les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de le faire basculer.

Escarpements

Les amortisseurs du véhicule se détendront complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au-dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est à pic ou profond, le véhicule piquera du nez.

AVERTISSEMENT

Éviter de négocier les escarpements. Faire plutôt marche arrière et emprunter une autre route.

Conduite sur surfaces enneigées

Lorsque vous effectuez la vérification de préutilisation, portez une attention particulière aux endroits où la neige et la glace peuvent s'accumuler et nuire à la visibilité du feu arrière et des réflecteurs, boucher les ouvertures d'aération, obstruer le radiateur et le ventilateur et entraver le mouvement des leviers de commandes, des interrupteurs et de la pédale de frein. Avant de démarrer le VTT, vérifiez si la direction, la manette d'accélérateur, le ou les levier(s) de frein ainsi que la pédale de frein bougent librement.

Lorsque vous utilisez le VTT sur des sentiers enneigés, l'adhérence des pneus est généralement réduite et réagit différemment à vos commandes. Sur une surface à adhérence réduite, la direction n'est pas aussi vive et précise, la distance de freinage est accrue et l'accélération est réduite. Ralentissez et n'accélérez pas brusquement puisque les pneus risquent de patiner ou le véhicule peut déraiper en survirage. Évitez de freiner brusquement puisque le véhicule risquerait de glisser en ligne droite. Or, le meilleur conseil que l'on puisse vous donner consiste à réduire votre vitesse de façon sécuritaire pour mieux anticiper certaines manœuvres afin de vous donner suffisamment de temps et d'espace pour garder le parfait contrôle du véhicule afin d'éviter qu'il ne fasse une embardée.

Lorsque vous circulez dans la neige poudreuse avec votre VTT, un nuage de neige se soulèvera et de la neige s'accumulera ou fondra sur certains composants à découvert, y compris les pièces rotatives comme les disques de frein. L'eau, la neige et la glace peuvent influencer la réponse de freinage de votre VTT. Freinez fréquemment même lorsqu'il n'est pas nécessaire de ralentir; cela empêchera la glace ou la neige de s'accumuler et assèchera les plaquettes et les disques de frein. De plus, en procédant ainsi dans des conditions de conduite à faible risque, vous vérifierez le niveau d'adhérence et serez conscient de la réaction du véhicule à vos commandes. Ôtez la neige et la glace de la pédale de frein, des repose-pieds, des marchepieds, du ou des levier(s) de frein, de la manette d'accélérateur, des phares, des feux arrière et des réflecteurs.

La neige peut cacher des pierres, des troncs d'arbre et d'autres objets. Si la neige est fondante, elle peut réduire la maniabilité du véhicule qui peut s'enliser ou perdre toute adhérence. Regardez au loin et soyez vigilant afin de déceler tout signe visible de tels obstacles. Dans le doute, gardez vos distances. Ne circulez pas sur un plan d'eau gelé avant d'avoir vérifié si la glace peut soutenir le VTT, ses utilisateurs et sa charge. Souvenez-vous que la glace peut être suffisamment épaisse pour soutenir une motoneige mais pas un VTT du même poids puisque sa surface portante est répartie sur les quatre pneus alors que, sur une motoneige, le poids est réparti sur la chenille et ses skis.

Portez les vêtements de protection appropriés convenant aux conditions météorologiques pour assurer votre confort et éviter les engelures.

Après chaque randonnée, enlevez la neige ou la glace qui peut s'être accumulée sur le véhicule ainsi que sur toutes ses pièces mobiles (freins, composants de la direction, groupe d'entraînement, commandes, ventilateur de radiateur, etc.). La neige mouillée gèlera pendant que le véhicule est arrêté et sera plus difficile à enlever au moment de la prochaine vérification de préutilisation.

Techniques de conduite

Il est important de respecter les limites de vitesse pour éviter les blessures. Maniez doucement l'accélérateur pour vous déplacer en sécurité. Les statistiques montrent que les virages à haute vitesse entraînent généralement des accidents et des blessures. Il ne faut jamais oublier que ce véhicule est lourd! À lui seul, son poids pourrait vous garder prisonnier s'il venait à se renverser sur vous.

Ce véhicule n'est pas conçu pour sauter et ne peut, pas plus que vous, absorber l'énergie d'impacts tels que les sauts. La pratique de cabrés peut faire que le véhicule se renverse sur vous. Ces deux exercices sont très risqués. Nous vous recommandons de les éviter en tout temps.

Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous vous recommandons fortement de garder les mains sur le guidon et à portée des commandes. Le même principe s'applique pour les pieds. Pour réduire les risques de blessures aux jambes et aux pieds, gardez ceux-ci sur les repose-pieds en tout temps. N'orientez pas le bout des pieds vers l'extérieur et n'utilisez pas les pieds pour faciliter les virages, puisqu'ils pourraient être heurtés, demeurer coincés par un obstacle ou entrer en contact avec les roues.



Malgré que la suspension du véhicule soit adéquate, un terrain ondulé ou rugueux vous rendra inconfortable et causera même des maux de dos. Vous devrez souvent adopter une position accroupie ou semi-accroupie. Ralentissez et laissez vos jambes fléchies absorber une partie des coups.

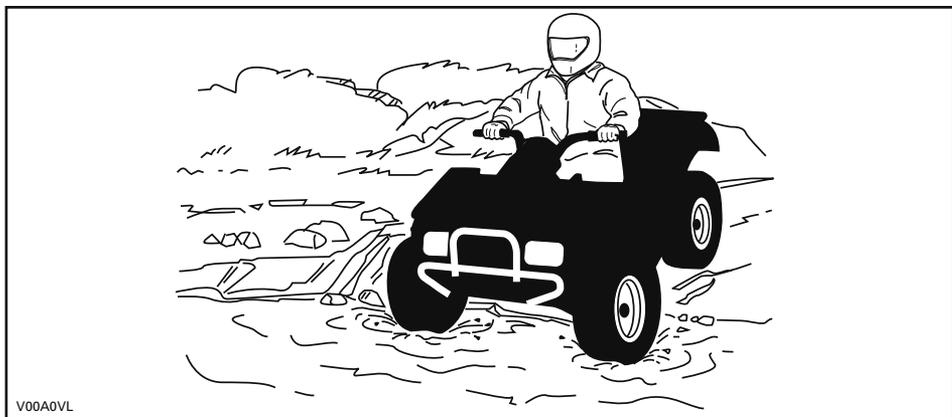
Ce véhicule n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes. Dans la plupart des endroits, il s'agit d'une pratique illégale. Vous pourriez entrer en collision avec un autre véhicule en circulant sur les routes ou les autoroutes avec votre véhicule.

Les pneus du véhicule ne conviennent pas aux surfaces asphaltées. De plus, ce véhicule n'est pas équipé d'un différentiel arrière (les roues arrière tournent toujours à la même vitesse). Pour ces raisons, l'asphalte pourrait gravement compromettre la maniabilité et la capacité de contrôle du véhicule.

La conduite sur route ou sur les accotements peut semer la confusion chez les autres usagers de la route, en particulier si vos feux sont allumés.

Si vous devez traverser une route, le conducteur en tête de file doit descendre de son véhicule, observer la route et diriger les autres conducteurs. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur en tête à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs, car ils sont destinés aux piétons.

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le véhicule peut «flotter» et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les pneus. Dans l'eau comme sur la rive, attention aux surfaces glissantes tels les rochers, l'herbe, les billots, etc. On pourrait perdre l'adhérence. N'essayez pas d'entrer dans l'eau à haute vitesse, car elle freinera votre mouvement et pourrait vous éjecter du véhicule.



L'eau réduit la capacité de freinage. Après être sorti de l'eau, rouler à basse vitesse et actionner les freins quelques fois pour que la chaleur de la friction sèche les plaquettes.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des trous ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., qui sont recouverts par la végétation.

Si votre trajet vous amène à traverser des étendues d'eau gelées, assurez-vous que la glace est assez épaisse pour supporter votre poids, celui du véhicule et de sa charge. Soyez particulièrement prudent à proximité des trous dans la glace car ils indiquent à coup sûr que l'épaisseur de la glace varie. Dans le doute, renoncez à traverser.

La glace compromet également la maniabilité du véhicule. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement, puisque cela

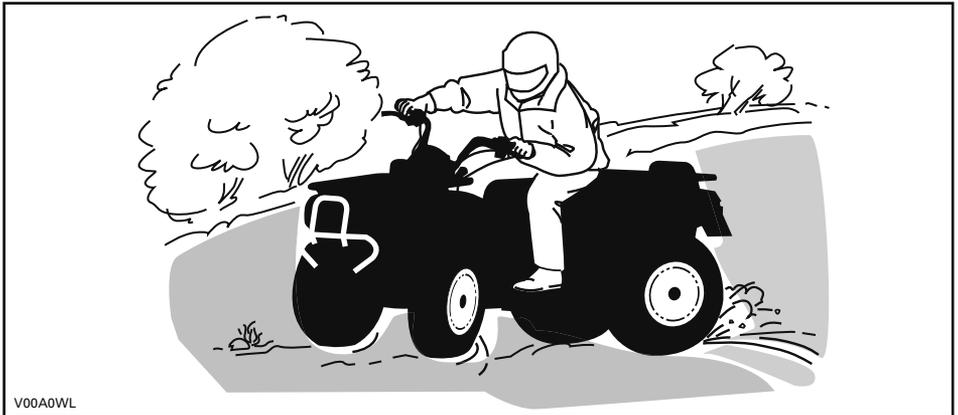
causera probablement une glissade incontrôlée et un renversement. Évitez en tout temps de vous aventurer dans la neige fondante, puisqu'elle pourrait obstruer le fonctionnement des commandes du véhicule.

La conduite dans la neige pourrait réduire la capacité de freinage. Ralentissez suffisamment et prévoyez davantage de distance pour freiner. La projection de neige pourrait causer une accumulation de glace ou de neige sur les composants et les commandes du système de freinage. Actionnez souvent les freins pour empêcher l'accumulation de glace ou de neige. Consultez le passage *PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES ET MESURES DE SÉCURITÉ* pour obtenir plus de détails concernant la conduite sur surfaces enneigées.

Rouler sur le sable, les dunes de sable et sur la neige est une expérience unique, mais on doit prendre certaines précautions. La neige et le sable mouillé, épais ou fin peuvent entraîner une perte de traction et faire que le véhicule glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, recherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Pour vous aventurer sur les dunes, nous vous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne pour aider vos compagnons à vous repérer au-delà du banc de sable suivant. Soyez prudent quand vous apercevez un fanion de sécurité devant vous. Puisque ce type de fanion peut se prendre dans les branches et rebondir sur vous, évitez de l'utiliser là où les branches et les obstacles sont particulièrement bas.

Conduire sur un chemin de pierres ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule étant altérée, il pourrait glisser et se renverser, surtout à haute vitesse. De plus, la distance de freinage peut varier. Rappelez-vous qu'appuyer sur l'accélérateur brusquement risque de projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du conducteur suivant. Ne jamais faire cela délibérément.



V00A0WL

Si le véhicule se met à glisser, tourner le guidon dans le même sens que la direction du glissement jusqu'à ce que vous repreniez contrôle du véhicule. Ne jamais actionner les freins à fond ou bloquer les roues.

Respectez la signalisation du sentier. Elle est là pour vous aider.

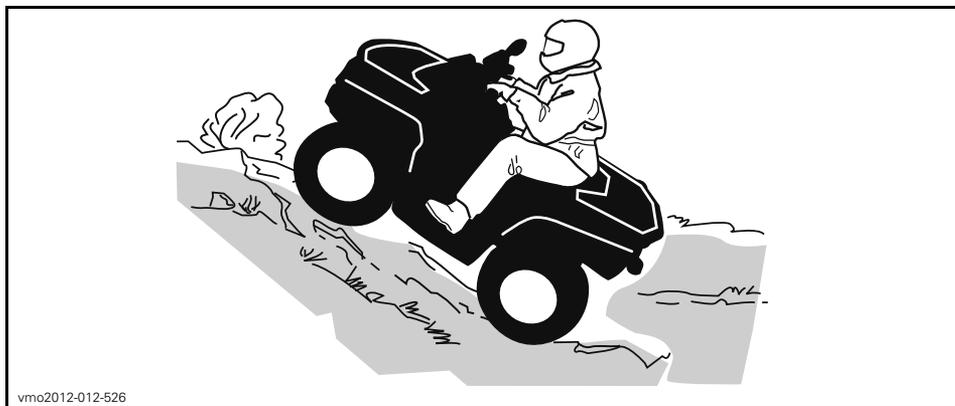
Franchir les obstacles que vous trouvez sur votre chemin avec prudence. Il peut s'agir de pierres détachées, de troncs d'arbres, de surfaces glissantes, de clôtures, de poteaux, de remblais ou de dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible. Rappelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités. Les pierres et les troncs plus petits peuvent être franchis sans danger, pourvu qu'on les aborde à un angle de 90°. Tenez-vous sur les repose-pieds, genoux fléchis. Ajustez la vitesse sans perdre votre élan et évitez d'accélérer brusquement. Tenir le guidon fermement. Transférez votre poids vers l'arrière et franchissez l'obstacle en vous assurant que les roues avant demeurent au sol. Tenir compte lorsqu'on franchit l'obstacle qu'il peut glisser ou se déplacer.

Deux choses sont importantes lorsqu'on roule sur des collines ou des pentes: soyez prêt à réagir face à un terrain glissant, à des variations de terrain ou à des obstacles, et ajustez constamment la position de votre corps.

Toujours actionner le frein de stationnement lorsque le véhicule est arrêté ou stationné. Cela est particulièrement important lorsque le véhicule est stationné dans une pente. Dans une pente très abrupte ou si le VTT transporte une charge, bloquer les roues au moyen de pierres ou de briques.

Montée

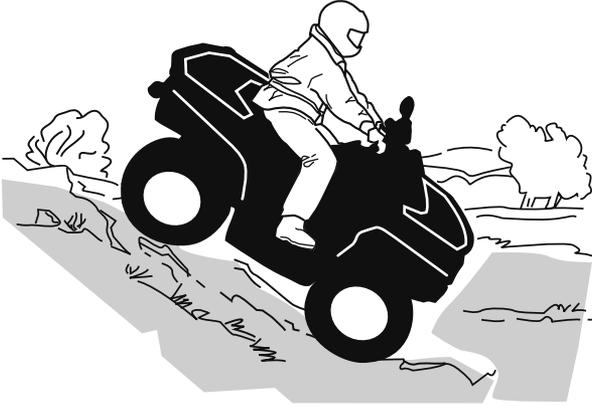
Maintenez votre poids en avant, vers le haut de la colline. Gardez les pieds sur les repose-pieds, passez à la basse vitesse puis accélérez. Ne pas rouler trop vite, puisque l'avant du véhicule pourrait se soulever et retomber vers l'arrière, sur vous. Si l'angle est tel qu'il est impossible de grimper ou que le véhicule se met à reculer, freinez (frein avant) en prenant soin de ne pas causer de glissement. Descendez et recourez ensuite à la technique du virage en «K» ou en «U» (se tenir à côté du véhicule, et le faire reculer en orientant l'arrière vers le haut de la pente, tout en contrôlant la descente avec la manette de frein. Redescendre ensuite la colline de face). Toujours marcher ou descendre en amont de la montagne et restez à l'écart du véhicule et de ses roues motrices. Ne tentez jamais de retenir un véhicule qui se renverse. Restez à l'écart. Évitez de traverser le sommet de la colline à haute vitesse, puisque des obstacles, dont des escarpements, peuvent se trouver de l'autre côté.



vmo2012-012-526

Descente

Maintenez votre poids vers l'arrière. Freinez graduellement pour éviter de glisser. En descente, ne pas ralentir avec la compression du moteur et ne pas mettre le véhicule au point mort.



vmo2012-012-523

Circulation à flanc de colline

Cette technique comporte **énormément de risques**, puisqu'elle peut modifier radicalement l'équilibre du véhicule. Nous vous recommandons d'ailleurs de l'éviter dans la mesure du possible. Cependant, si vous devez effectuer un tel déplacement, placez **TOUJOURS** votre poids vers le haut de la colline, et soyez prêt à descendre de ce côté si le véhicule se renverse. **Ne tentez jamais d'immobiliser le véhicule ou de le protéger des dommages.**



vmo2012-012-527

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE

Ce véhicule est accompagné d'une étiquette mobile et d'étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place sur le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

Étiquette mobile

<p>S MODÈLE SPORT</p> <p>CE VTT EST UNIQUEMENT CONÇU POUR UN USAGE RÉCRÉATIF PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ.</p> <p>CONDUCTEUR SEULEMENT PAS DE PASSAGERS</p> <p>NE JAMAIS CONDUIRE SI VOUS AVEZ MOINS DE 16 ANS.</p> <hr/> <p>CE VTT DE CATÉGORIE S (SPORT) EST UN VTT HAUTE PERFORMANCE POUR USAGE HORS-ROUTE SEULEMENT. IL A ÉTÉ CONÇU POUR UNE UTILISATION SPORTIVE ET COMPÉTITIVE PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ AVEC DES COMPÉTENCES AVANCÉES.</p> <hr/> <p>DES COURS DE CONDUITE DE VTT SONT DISPONIBLES. POUR PLUS D'INFORMATION CONTACTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.</p> <hr/> <p>VÉRIFIEZ AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR INFORMATION SUR LES LOIS LOCALES OU PROVINCIALES CONCERNANT L'UTILISATION DES VTT.</p> <p>NE PAS RETIRER CETTE ÉTIQUETTE AVANT LA VENTE.</p> <p>704903319</p>	<p>⚠ Avertissement</p> <p>L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.</p> <table border="0"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.</td><td>NE JAMAIS conduire sur la voie publique.</td><td>NE JAMAIS transporter de passager.</td><td>NE CONDUISEZ JAMAIS après avoir consommé des drogues ou de l'alcool.</td></tr></table> <p>NE JAMAIS conduire:</p> <ul style="list-style-type: none">• sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.• à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.• sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.• avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manoeuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle. <p>TOUJOURS:</p> <ul style="list-style-type: none">• utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.• éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manoeuvrabilité et le contrôle. <p>REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR. SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.</p>					Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.	NE JAMAIS conduire sur la voie publique.	NE JAMAIS transporter de passager.	NE CONDUISEZ JAMAIS après avoir consommé des drogues ou de l'alcool.
									
Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.	NE JAMAIS conduire sur la voie publique.	NE JAMAIS transporter de passager.	NE CONDUISEZ JAMAIS après avoir consommé des drogues ou de l'alcool.						

DESCRIPTION DU MOTEUR DU VÉHICULE:

1000 4 TEMPS

EPA CERTIFIÉ

TEN (TAUX D'ÉMISSION NORMALISÉ) = **6.3**
SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 10,
0 ÉTANT LE PLUS PROPRE.

***NE PAS ENLEVER AVANT LA VENTE.**



704902349

704902349_fr

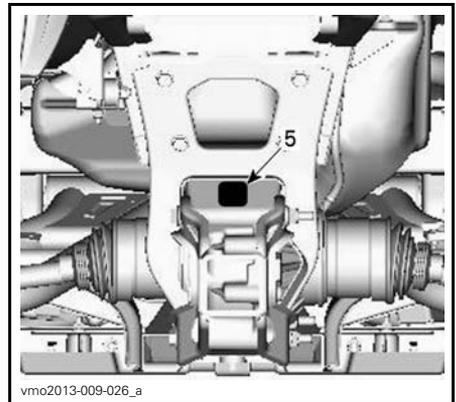
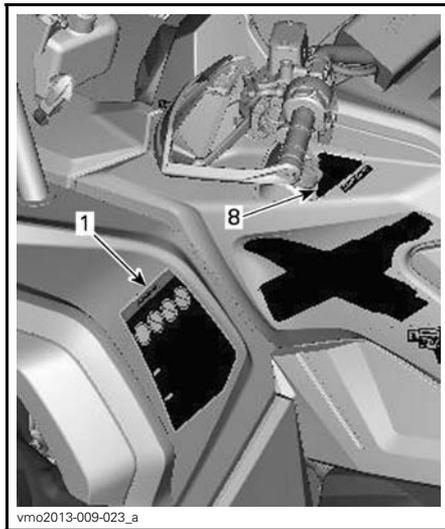
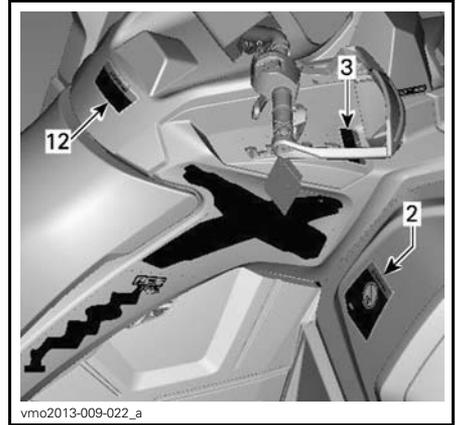
TIPIQUE

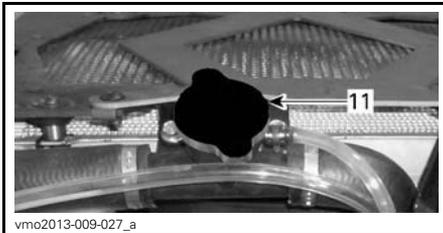
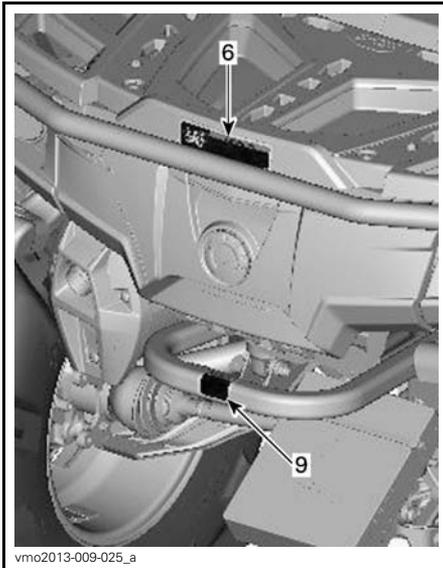
Étiquettes de sécurité sur le véhicule

Lire et comprendre les étiquettes de sécurité sur le véhicule.

Les étiquettes de sécurité apposées sur votre véhicule font partie intégrante de ce dernier. Si elles se décollent ou sont endommagées, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

REMARQUE: Les illustrations utilisées dans le présent guide ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut différer.





⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.

TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET DES VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ APPROUVÉS.

NE JAMAIS UTILISER SUR DES VOIES PUBLIQUES.

NE JAMAIS ACCEPTER DE PASSAGERS.

NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'INFLUENCE DE STUPEFIANT OU D'ALCOOL.

NE JAMAIS conduire :

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manœuvrabilité du véhicule et augmente le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chausées pavées - au risque d'affecter gravement la manœuvrabilité et le contrôle.

REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR.
SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.

704902788

ÉTIQUETTE 1

⚠ AVERTISSEMENT

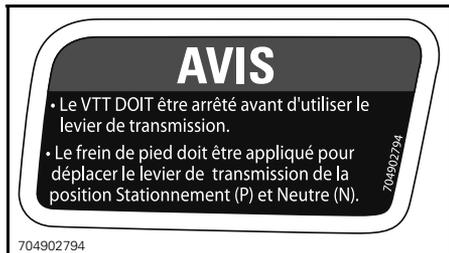
MOINS DE 16

Si vous êtes âgé de moins de 16 ans, la conduite de ce VTT augmente vos risques d'encourir des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

NE JAMAIS conduire ce VTT si vous avez moins de 16 ans.

704902776A

ÉTIQUETTE 2



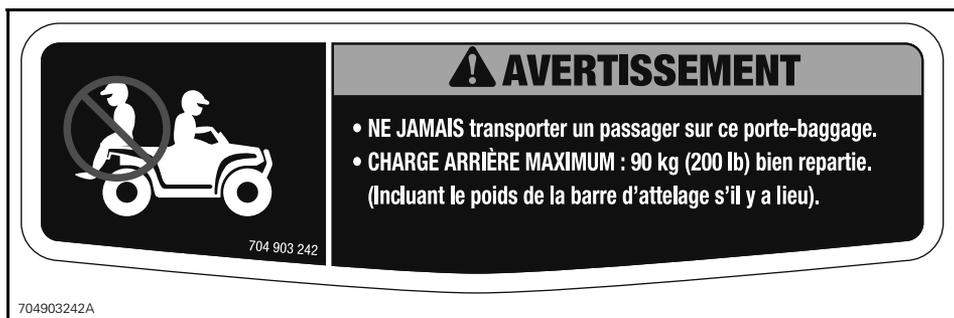
ÉTIQUETTE 3



ÉTIQUETTE 5 - VOIR LES FICHES TECHNIQUES



ÉTIQUETTE 4



ÉTIQUETTE 6 - AILES AVANT ET ARRIÈRE (VOIR LES FICHES TECHNIQUES)

⚠ AVERTISSEMENT

Une pression inadéquate des pneus ou une surcharge peuvent causer une perte de contrôle causant des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

TOUJOURS maintenir une bonne pression des pneus. Gonfler les pneus au maximum si le véhicule est chargé.

NE JAMAIS régler la pression de gonflage de pneu en dessous de la valeur minimum. Cela pourrait faire déloger le pneu de la jante.

NE JAMAIS dépasser la capacité de charge totale de XXX kg (XXX lb), y compris le poids du conducteur, le chargement, les accessoires et le poids de la barre d'attelage.

CHARGEMENT et REMORQUAGE

- Le chargement ou le remorquage peuvent compromettre la stabilité et la maniabilité du VTT. Les charges doivent être réparties convenablement entre les porte-bagages.
- Avec un chargement ou une remorque :
 - Ralentir.
 - Prévoir plus de distance pour freiner.
 - Éviter les collines et terrains accidentés.

CHARGE	PRESSION DES PNEUS FROIDS
	AVANT
JUSQU'À	MAX: XX.X kPa (X.X psi)
XXX kg	MIN: XX.X kPa (X.X psi)
(XXX lb)	ARRIÈRE
	MAX: XX.X kPa (X.X psi)
	MIN: XX.X kPa (X.X psi)

vmo2013-009-033 fr

ÉTIQUETTE 7 - VOIR LES FICHES TECHNIQUES



704902774

ÉTIQUETTE 8



704902778A

ÉTIQUETTE 9

<p>(DA) ADVERSEL: FINN OG LES BRUKSANVISNINGEN. FØLG ALLE ANVISNINGER OG ADVARSLER.</p> <p>(NL) WAARSCHUWING: ZOEK DE GEBRUIKERSHANDLEIDING OP EN LEES HEM. HOUD U AAN ALLE AANWIJZINGEN EN WAARSCHUWINGEN.</p> <p>(FR) AVERTISSEMENT : LOCALISER ET LIRE LE GUIDE DE L'OPÉRATEUR. SUIVRE TOUS LES CONSIGNES ET AVERTISSEMENTS.</p> <p>(FI) VAROITUS: PAKANNA JA LUE KÄYTTÄJÄN OPAS. NOUDATA KAIKKIA KÄYTTÖOHJEITA JA VAROITUKSIA.</p> <p>(ES) ADVERTENCIA: UBICAR Y LEER LA GUÍA DEL OPERADOR. ATENERSE A TODAS LAS INSTRUCCIONES Y MENSAJES DE ADVERTENCIA.</p>	<p>(DE) WARNUNG: BETREIBSANLEITUNG AUSFINDIG MACHEN UND LESEN ALLE ANWEISUNGEN UND WARHINWEISE BEFOLGEN.</p> <p>(EL) ΠΡΟΕΙΔΟΠΟΙΗΣΗ: ΒΡΕΙΤΕ ΚΑΙ ΔΙΑΒΑΣΤΕ ΤΟΝ ΟΔΗΓΟ ΧΕΙΡΙΣΤΗ. ΑΚΟΛΟΥΘΗΣΤΕ ΌΛΕΣ ΤΙΣ ΟΔΗΓΙΕΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΠΡΟΕΙΔΟΠΟΙΗΣΕΙΣ.</p> <p>(IT) AVVERTENZA: LEGGERE IL MANUALE DELL'OPERATORE. SEGUIRE TUTTE LE ISTRUZIONI EAVVERTENZE.</p> <p>(PT) ADVERTENCIA: LOCALIZE E LEIA O MANUAL DO OPERADOR. SIGA TODAS AS INSTRUÇÕES E OS AVISOS.</p> <p>(SV) VARNING: TA REDE PÅ INSTRUKTIONSBOKEN OCH LÄS DEN. UPPMÄRKSAMMA ALLA ANVISNINGAR OCH VARNINGER.</p>
--	---

704902779

704902779A

ÉTIQUETTE 10 - VÉHICULES AILLEURS QU'AU CANADA ET QU'AUX ÉTATS-UNIS



vmo2010-010-100_a

ÉTIQUETTE 11 - SITUÉE SUR LE BOUCHON DU RADIATEUR

⚠ AVERTISSEMENT

Familiarisez-vous avec ce VTT; sa performance peut dépasser celle des autres VTT que vous avez déjà essayés.

Ce modèle haute performance n'est destiné qu'à un usage hors route. Les utilisateurs inexpérimentés pourraient sous-estimer les risques et être surpris par le comportement spécifique de ce VTT dans toutes les conditions de terrains.

704902942

ÉTIQUETTE 12

⚠ AVERTISSEMENT

Afin de réduire les risques de blessures graves, avant d'utiliser le véhicule, toujours:

- Installer la boîte à gants dans cet emplacement.
- S'assurer que la boîte à gants est verrouillée en position.

POUR INSTALLER LA BOÎTE À GANTS

Ouvrir le couvercle de la boîte et tourner la poignée à la position déverrouillée. Aligner et insérer le système d'attache de la boîte dans l'ouverture "LINO" du véhicule. Tourner la poignée à la position verrouillée. Fermer le couvercle et vérifier si la boîte est verrouillée en position.

704903308

ÉTIQUETTE 13 - SITUÉE SOUS LA BOÎTE À GANTS

Étiquettes de conformité

Ces étiquettes indiquent que le véhicule satisfait aux normes.

CE

ACN 097 370 100

POWER kW

WET WEIGHT kg

TOWS EN SÉRIE DE MARCHÉ

THIS VEHICLE IS AN ALL TERRAIN VEHICLE AND IS NOT INTENDED FOR USE ON PUBLIC ROADS. CE VÉHICULE EST UN VÉHICULE TOUT TERRAIN QUI N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ SUR LES VOIES PUBLIQUES.

704901449

EMPLACEMENT: SOUS LE SIÈGE, SUR LE TUBE SUPÉRIEUR DU CHÂSSIS

EMISSION CONTROL INFORMATION

THIS VEHICLE IS CERTIFIED TO OPERATE ON UNLEADED GASOLINE AND MEETS TO [XXXX] U.S. EPA AND CALIFORNIA REGULATIONS FOR ATV SI ENGINES.

ENGINE FAMILY	XXX XXXXXXXX	FAMILLE DE MOTEUR
PERMEATION FAMILY	XXX XXXXXXXX	FAMILLE DE PERMEATION
CERTIFICATION STANDARD (FEL)	XXX X XXXX XX	LIMITE DES ÉMISSIONS DE LA FAMILLE
ENGINE DISPLACEMENT	XXX XX XXX	CYLINDRÉE
EXHAUST EMISSION CONTROL SYSTEM	XX	SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS

121

RENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION
CE VÉHICULE EST CERTIFIÉ POUR FONCTIONNER À L'ESSENCE SANS PLOMB ET IL RÉPOND AUX NORMES [XXXX] DE L'EPA ET RÉGLEMENTATIONS CALIFORNIENNES POUR LES VTT À MOTEUR SI.

SEE OPERATOR'S GUIDE FOR MAINTENANCE SPECIFICATIONS
VOIR GUIDE DU CONDUCTEUR POUR LES SPÉCIFICATIONS D'ENTRETIEN
BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.

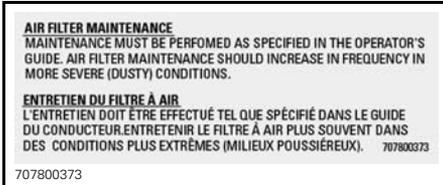
704902876

EMPLACEMENT: SOUS LE SIÈGE, SUR LE TUBE SUPÉRIEUR DU CHÂSSIS



EMPLACEMENT: AILE ARRIÈRE

Étiquette d'information technique

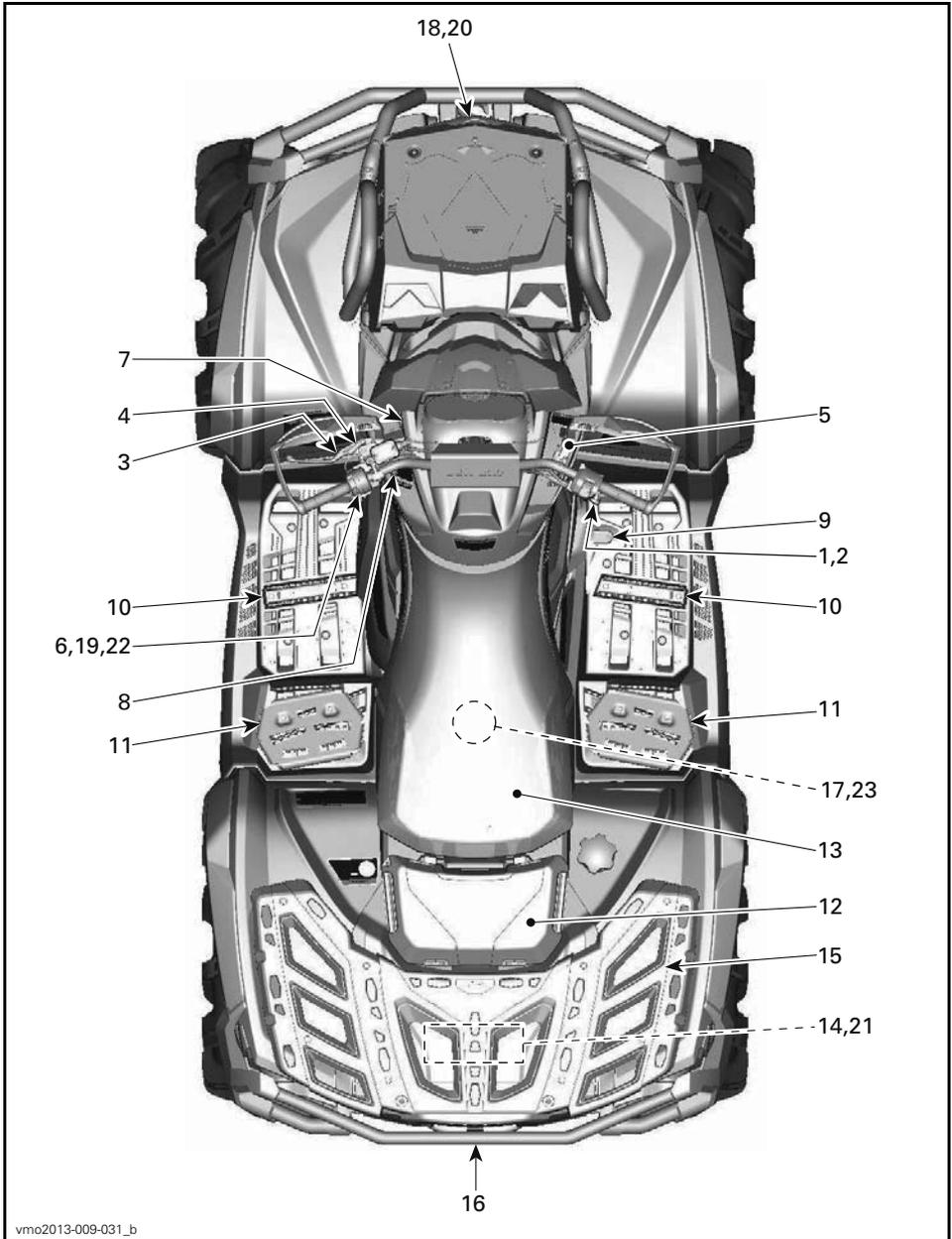


EMPLACEMENT: SOUS LE SIÈGE, SUR LE TUBE SUPÉRIEUR DU CHÂSSIS

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT

REMARQUE: Certains instruments, équipement ou commandes sont offerts en option.



vmo2013-009-031_b

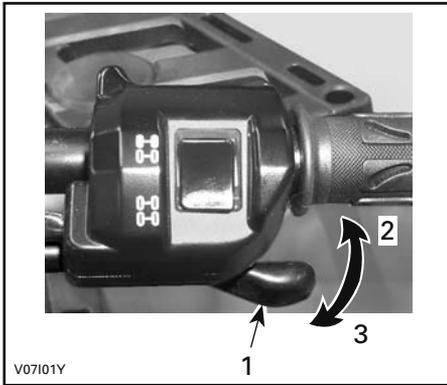
TYPIQUE

1) Manette d'accélérateur

La manette d'accélérateur se trouve sur le côté droit du guidon.

Quand on presse cette manette, le régime du moteur augmente, ce qui permet à la transmission d'embrayer à la vitesse sélectionnée.

Lorsqu'on la relâche, le moteur retourne au régime de ralenti et le véhicule ralentit graduellement.



TYPIQUE

1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour ralentir

2) Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices

Le sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices se trouve sur le côté droit du guidon.

Ce sélecteur permet de choisir le mode 2 ou 4 roues motrices lorsque le véhicule est arrêté.



TYPIQUE

1. Sélecteur
2. Position 2 roues motrices
3. Position 4 roues motrices

AVIS Il faut arrêter le véhicule pour activer ou désactiver le sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices. Le véhicule peut subir des dommages mécaniques si le sélecteur est enclenché ou déclenché lorsqu'il est en mouvement.

AVIS Si les roues arrière patinent, relâcher l'accélérateur et attendre que le moteur retourne au ralenti avant de sélectionner le mode 4 roues motrices.

Le mode 4 roues motrices est activé lorsque le sélecteur se trouve vers le bas.



V0710DY

MODE 4 ROUES MOTRICES

Pour désactiver le mode 4 roues motrices, appuyer sur le sélecteur 2 roues motrices.



V0710EY

MODE 2 ROUES MOTRICES

Quand le sélecteur est à la position 2 roues motrices, le véhicule est en mode 2 roues motrices en tout temps.

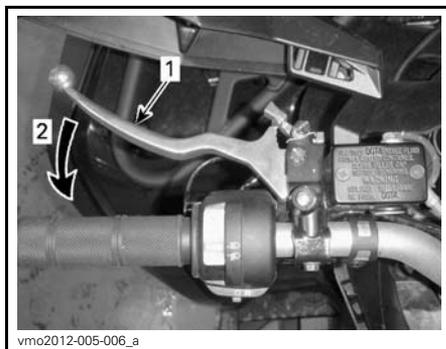
3) Manette de frein gauche

Quand on presse la manette de frein gauche, on actionne les freins avant et arrière.

Quand on la relâche, la manette doit retourner à sa position initiale.

La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette.

REMARQUE: Comme c'est le cas pour les autres véhicules sur roues, le poids du véhicule se transfère aux roues avant quand on freine. Pour un meilleur freinage, le système de freinage exerce une force supérieure sur les roues avant, ce qui influence la maniabilité du véhicule et la direction lorsqu'on freine vigoureusement. Il est important d'en tenir compte lorsqu'on freine.



TYPIQUE

1. Manette de frein
2. Pour actionner les freins

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

4) Frein de stationnement

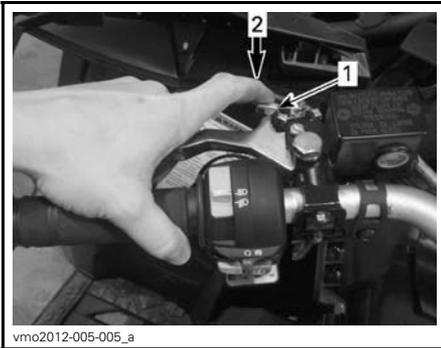
Le frein de stationnement se trouve sur le côté gauche du guidon.

Quand on actionne ce dispositif, il immobilise le véhicule. Il est utile lorsqu'on doit verrouiller le frein, par exemple lors d'un virage en «K», lors du remorquage ou quand le véhicule n'est pas utilisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est important d'actionner le frein de stationnement **et** de placer le levier sélecteur à la position de stationnement (P) lorsque le véhicule n'est pas utilisé.

Pour enclencher le frein de stationnement: Appuyer sur la manette de frein et la maintenir ainsi tout en déplaçant le levier de verrouillage. Le frein de stationnement est maintenant actionné.



vmo2012-005-005_a

TIPIQUE

1. Levier de verrouillage du frein de stationnement
2. Presser pour actionner le frein de stationnement

REMARQUE: On peut régler le levier de verrouillage à différentes positions en fonction de la course de la manette de frein.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le véhicule ne bouge pas lorsque le frein de stationnement est verrouillé.

Pour déverrouiller le frein de stationnement: Presser la manette de frein. Le levier de verrouillage devrait revenir automatiquement à sa position initiale. La manette de frein devrait revenir à la position de repos.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le frein de stationnement est bien déverrouillé avant de mettre le VTT en marche. Conduire avec les freins activés par un serrage continu sur la manette peut endommager le système de freinage et causer la défaillance des freins ou un feu.

5) Levier sélecteur

Le levier sélecteur se trouve sur le côté droit du véhicule près de la colonne de direction.



vmo2012-012-010

EMPLACEMENT DU LEVIER SÉLECTEUR

Le levier sélecteur permet de modifier le rapport de la boîte de vitesses.

Le levier sélecteur a 5 positions:

POSITIONS DU LEVIER SÉLECTEUR	
POSITION	RAPPORT
P	Stationnement
R	Marche arrière
N	Point mort
H	Rapport supérieur (marche avant)
L	Rapport inférieur (marche avant)



vmo2012-012-036

POSITIONS DU LEVIER

Il est important de toujours arrêter complètement le véhicule et d'appliquer le frein avant de déplacer le levier sélecteur.

AVIS Cette boîte de vitesses n'est pas conçue pour que l'on change de rapport pendant que le véhicule est en mouvement.

P: Stationnement

La position de stationnement a pour effet de bloquer la boîte de vitesses pour ainsi aider à maintenir le véhicule immobile.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est important de toujours utiliser la position «P» (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est inutilisé. Le véhicule peut rouler si le levier sélecteur n'est pas placé sur la position «P» (STATIONNEMENT).

R: Marche arrière

La position de marche arrière permet au véhicule de reculer.

REMARQUE: En marche arrière, le régime du moteur est restreint, ce qui limite la vitesse du véhicule à reculons.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on recule dans une pente, la gravité peut faire augmenter la vitesse du véhicule au-delà de la vitesse maximale en marche arrière.

Point mort

La position de point mort libère la boîte de vitesses.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est important de toujours utiliser la position «P» (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est inutilisé. Le véhicule peut rouler si le levier sélecteur est placé sur la position «N» (POINT MORT).

Rapport supérieur (marche avant)

Cette position permet de choisir le rapport supérieur des rapports de la boîte de vitesses. Il s'agit de la plage des vitesses de conduite normales. Cette position permet au véhicule d'atteindre sa vitesse de pointe.

Rapport inférieur (marche avant)

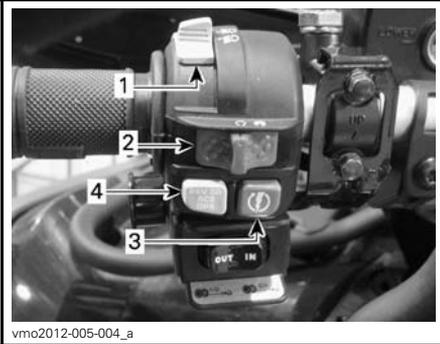
Cette position permet de choisir le rapport inférieur des rapports de la boîte de vitesses. Elle permet au véhicule de se déplacer lentement en offrant un couple maximal au niveau des roues.

AVIS Utiliser le rapport inférieur afin de tirer une remorque, de transporter une charge lourde, de franchir des obstacles ou de monter ou descendre des pentes.

6) Interrupteur multifonctionnel

L'interrupteur multifonctionnel se trouve sur le côté gauche du guidon.

L'interrupteur multifonctionnel réunit les commandes suivantes:

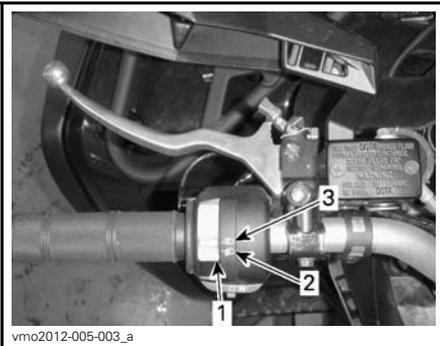


vmo2012-005-004_a

TIPIQUE — INTERRUPTEUR MULTIFONCTIONNEL

1. Commutateur de phare
2. Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur
3. Bouton de démarrage du moteur
4. Bouton de dispositif de neutralisation/DPS/ACS

Commutateur de phare



vmo2012-005-003_a

FONCTIONS DU COMMUTEUR DE PHARE

1. Commutateur de phare
2. Feu de croisement et feu arrière
3. Feu de route et feu arrière

REMARQUE: Pour éteindre les phares, mettre l'interrupteur d'allumage à ON sans feux.



vmo2012-012-013_a

POSITIONS DE L'INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE

1. OFF
2. ON avec feux
3. ON sans feux

Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur

On utilise cet interrupteur pour arrêter le moteur ou en cas d'urgence.

Pour arrêter le moteur, relâcher complètement la manette d'accélérateur et placer l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur à «STOP».

REMARQUE: Bien qu'on puisse arrêter le moteur en tournant la clé de contact à «OFF», on recommande de l'arrêter en plaçant l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur à «STOP».



vmo2012-005-001_a

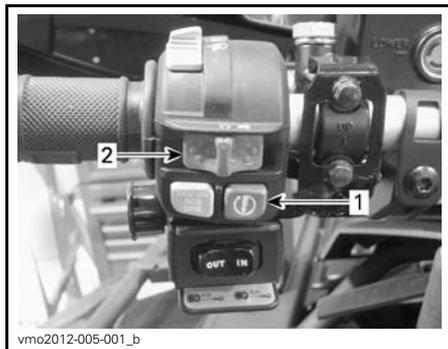
TIPIQUE

1. Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur

Bouton de démarrage du moteur

Pour démarrer le véhicule, mettre l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur à «RUN».

Appuyer sur le bouton de démarrage et le maintenir dans cette position. Le relâcher aussitôt le moteur démarré.



TYPIQUE

1. Bouton de démarrage du moteur
2. Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur

REMARQUE: Le moteur ne démarrera si l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur et/ou l'interrupteur d'allumage sont à «OFF».

Dispositif de neutralisation/DPS/ACS

Selon le modèle de véhicule, ce bouton peut avoir jusqu'à 3 fonctions.



1. Dispositif de neutralisation/DPS/ACS

Fonction de neutralisation

La fonction principale de l'interrupteur de neutralisation consiste à contourner le limiteur de vitesse du moteur en marche arrière en permettant un couple moteur maximal.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne se servir de cette fonction que lorsque le véhicule s'est enlisé. Ne pas utiliser l'interrupteur de neutralisation lorsqu'on recule normalement. Le véhicule pourrait reculer plus rapidement ce qui augmente le risque de perte de contrôle.

Pour enclencher la fonction de neutralisation, procéder de la façon suivante:

Pendant que le levier sélecteur est sur «R» (MARCHE ARRIÈRE).

1. S'assurer que le véhicule est arrêté.
2. Appuyer sur l'interrupteur de neutralisation et le maintenir enfoncé puis appuyer graduellement sur la manette d'accélérateur.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

REMARQUE: Lorsqu'on utilise la fonction de neutralisation, l'indicateur affiche le message «**VERRIDE**» (neutralisation) pour confirmer que la fonction est activée.

3. Pour désactiver la fonction de neutralisation, relâcher simplement l'interrupteur de neutralisation.

Fonction DPS

Ce bouton sert également à modifier le mode DPS.

Pour changer le mode DPS, consulter la sous-section *PERSONNALISATION DE LA CONDUITE*.

Fonction ACS

Ce bouton sert également à changer le réglage de la suspension ACS (suspension pneumatique).

Pour changer le réglage de la suspension ACS, consulter la sous-section *PERSONNALISATION DE LA CONDUITE*.

7) Prise 12 volts

Cette prise est commode pour alimenter un projecteur ou un autre équipement portatif.

Enlever le capuchon pour brancher un accessoire dans la prise. Remettre le couvercle en place après utilisation pour protéger la prise contre les intempéries.

Ne pas dépasser la capacité nominale de la prise. Se référer à la section *FICHES TECHNIQUES*.

8) Interrupteur d'allumage et clés

L'interrupteur d'allumage se trouve du côté gauche du panneau central, sous le guidon.



POSITIONS DE L'INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE

1. «OFF»
2. «ON» avec feux
3. «ON» sans feux

«OFF»

Il est possible d'insérer ou de retirer la clé uniquement à cette position.

Sur la position «OFF», le système électrique du véhicule est désactivé.

Pour arrêter le moteur, tourner l'interrupteur d'allumage sur la position «OFF».

REMARQUE: Bien qu'on puisse arrêter le moteur en tournant la clé de contact sur «OFF», il est recommandé de l'arrêter en positionnant l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur sur «STOP».

REMARQUE: Lorsqu'on tourne la clé sur «OFF», le système électrique s'éteint quelques secondes plus tard.

«ON» avec feux

Lorsqu'on tourne la clé sur cette position, le système électrique du véhicule entre en fonction.

L'indicateur doit s'activer.

Les feux du véhicule s'allument.

Il est possible de démarrer le moteur.

«ON»

Cette position présente les mêmes fonctions que la position «ON» avec feux, sauf que les feux du véhicule sont éteints.

Système de sécurité à encodage numérique (D.E.S.S.)

Les clés de contact renferment un circuit électronique qui leur confère un numéro de série électronique unique.

Le système D.E.S.S. lit le code de la clé et permet au moteur de démarrer s'il reconnaît la clé.

Types de clés

Ce véhicule peut s'utiliser avec 2 types différents de clés de contact:

- Clé normale (grise)
- Clé performance (noire).

Chaque type de clé présente une couleur différente.

AVERTISSEMENT

Un basculement, un renversement, des collisions et une perte de contrôle du véhicule entraînant des blessures graves ou même la mort sont possibles, et ce, peu importe si on utilise la clé performance ou normale. L'utilisation de la clé normale ne remplace pas la préparation, les compétences et la prudence chez le conducteur.

Clé normale

Au moment de la livraison, le véhicule est muni d'une clé normale.

La clé normale limite l'accélération du véhicule et plafonne sa vitesse à 70 km/h.

AVERTISSEMENT

Sur les pentes descendantes abruptes, le limiteur de vitesse du moteur peut ne pas empêcher celui-ci d'accélérer au-delà de cette vitesse.

Cette clé peut s'avérer utile pour les conducteurs qui préfèrent une accélération plus graduelle ou dans les environnements où une vitesse maximale et une accélération élevée ne sont

pas souhaitables. Dans les sentiers étroits et sinueux, par exemple, les conducteurs pourraient préférer la clé normale.

Clé performance

Au moment de la livraison, le véhicule est muni d'une clé performance qui permet à l'utilisateur de profiter du couple maximal, ainsi que de la vitesse de pointe du véhicule.

Cette clé peut s'avérer utile pour les conducteurs qui préfèrent une réponse plus directe de l'accélérateur ou dans les environnements où des vitesses plus élevées et une accélération supérieure sont appropriées. Dans les grands espaces libres et sur les sentiers bien droits, par exemple, les conducteurs pourraient préférer la clé performance.

9) Pédale de frein

La pédale de frein se trouve sur le côté droit du véhicule, à proximité du moteur.

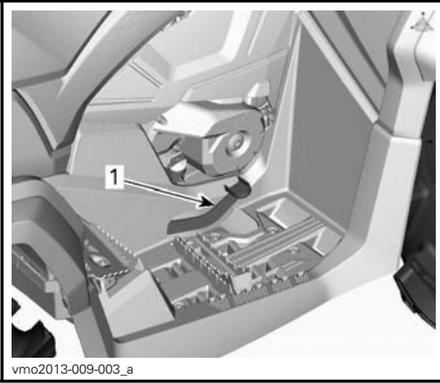
Lorsqu'on actionne la pédale, les freins arrière sont actionnés.

Lorsqu'on la relâche, elle doit retourner à sa position initiale.

La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale.

REMARQUE: Le freinage s'effectue également sur les roues avant grâce au groupe d'entraînement lorsque le mode 4 roues motrices est actionné.

La pédale de frein n'actionne que le frein arrière. Si le système de manette de frein fait défaut, on peut appuyer sur la pédale de frein pour actionner le frein arrière.



1. Pédale de frein

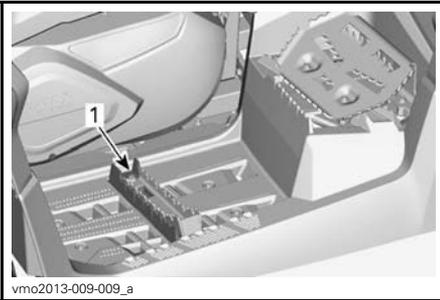


TYPIQUE

1. Repose-pied pour conduite dans la boue

10) Repose-pieds

Les repose-pieds se trouvent de chaque côté du véhicule, à proximité du moteur.



TYPIQUE

1. Repose-pied du conducteur pour conduite normale

11) Repose-pieds pour conduite dans la boue

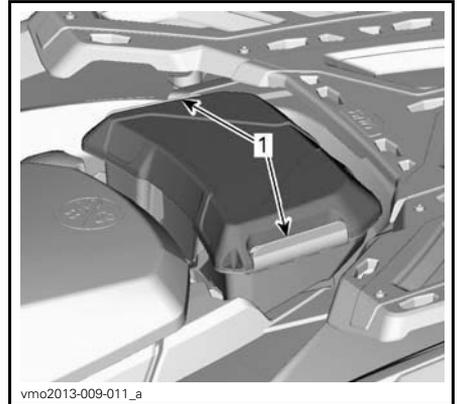
Les repose-pieds pour conduite dans la boue se trouvent de chaque côté du véhicule, à proximité du moteur derrière les autres repose-pieds.

Ils facilitent la conduite dans la boue.

12) Boîte à gants

Ouverture de la boîte à gants

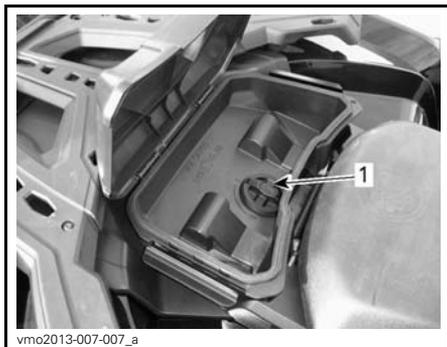
Pour ouvrir la boîte à gants, déverrouiller les loquets situés de chaque côté de la boîte à gants et ouvrir le couvercle.



1. Loquets

Dépose de la boîte à gants

1. Déverrouiller les loquets situés de chaque côté de la boîte à gants et ouvrir le couvercle.
2. Tourner le loquet dans le sens horaire pour déverrouiller.

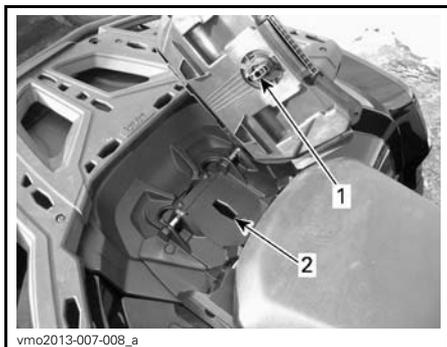


1. Loquet

3. Enlever la boîte à gants.

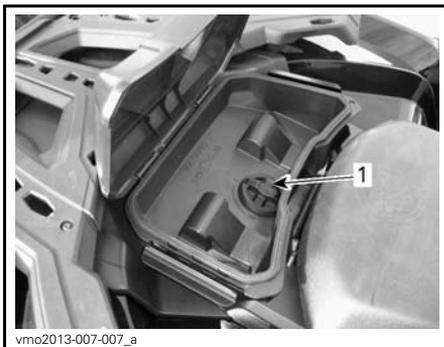
Pose de la boîte à gants

1. Ouvrir le couvercle de boîte à gants et tourner la poignée à la position déverrouillée.
2. Aligner puis insérer le système de loquet de la boîte à gants dans l'ouverture «LinQ» du véhicule.



1. Loquet de la boîte à gants
2. Ouverture «LinQ»

3. Tourner le loquet dans le sens horaire à la position verrouillée.



1. Loquet

4. Fermer le couvercle et vérifier si la boîte à gants est bien verrouillée en position.



1. Boîte à gants

13) Siège

Dépose du siège

Pour retirer le siège du conducteur, pousser son loquet vers l'avant. Ce loquet est situé sous l'arrière du siège.



TYPIQUE

1. Loquet de siège

Tirer le siège vers l'arrière. Continuer de soulever le siège jusqu'à ce qu'on puisse dégager le mécanisme de retenue avant, puis retirer complètement le siège.

Pose du siège

Insérer les pattes avant du siège dans les ouvertures de la console. Après avoir bien placé le siège, appuyer fermement dessus pour le bloquer en place.

REMARQUE: Un déclic très évident se fera sentir. Tirer sur le siège pour vérifier s'il est solidement verrouillé.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est essentiel pour la sécurité du conducteur que vous vérifiez si son siège est bien verrouillé en place en tirant plusieurs fois dessus.

14) Compartiment de rangement arrière

Ce compartiment est commode pour transporter des effets personnels.



TYPIQUE

1. Couverture du compartiment de rangement arrière

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le moteur est en marche, placer le levier sélecteur en position «P» avant d'ouvrir le compartiment de rangement. Ne jamais y laisser d'objets lourds ou fragiles mal arrimés. Accrocher les attaches du couvercle avant de démarrer le véhicule.

Pour ouvrir le compartiment de rangement arrière

Ouvrir le loquet et abaisser doucement le couvercle.



1. Loquet du compartiment de rangement arrière

Pour fermer le compartiment de rangement arrière

Soulever doucement le couvercle et le pousser jusqu'à ce que le loquet s'encliquète à deux reprises afin d'assurer que le joint est comprimé.

15) Porte-bagages

Les porte-bagages sont commodes pour transporter de l'équipement ou différents matériaux. Ne jamais les utiliser pour transporter un passager.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne jamais transporter un passager sur le porte-bagages.
- Voir à ce que la charge ne nuise pas au champ de vision ni à la direction.
- Ne pas surcharger le véhicule.
- Bien arrimer le matériel et voir à ce qu'il ne déborde pas du véhicule.

Se reporter aux *FICHES TECHNIQUES* pour les recommandations sur le poids de la charge.

16) Attelage de remorque

Cet attelage est commode pour poser une rotule de remorquage ou d'autres équipements. Installer une rotule de grosseur recommandée par le fabricant de la remorque. Consulter la section *FICHES TECHNIQUES* pour connaître les charges admissibles et les recommandations de remorquage.



TYPIQUE

1. Attelage de remorque

⚠ AVERTISSEMENT

Installer la rotule de la grosseur qui convient à l'équipement à remorquer.

REMARQUE: Suivre les instructions du fabricant pour fixer la rotule correctement.

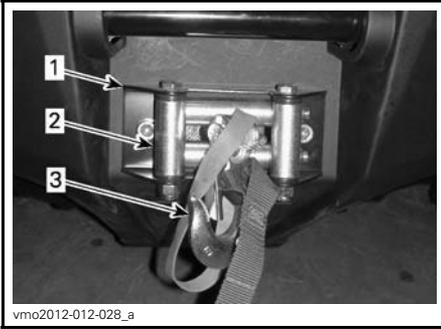
17) Trousse d'outils

La trousse d'outils est située sous le siège. Elle comprend les outils pouvant servir à l'entretien de base.

18) Treuil

Le treuil peut être actionné au moyen de l'interrupteur de commande de treuil ou au moyen de la télécommande.

REMARQUE: L'usage intensif du treuil sur une durée prolongée peut décharger la batterie.



1. Treuil
2. Rouleau pour guide-câble
3. Crochet

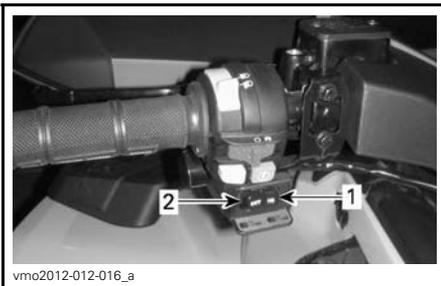
Se reporter au *GUIDE DE BASE DES TECHNIQUES DE TREUILLAGE* pour avoir plus de renseignements sur le treuil.

19) Interrupteur de commande du treuil

Cet interrupteur sert à dérouler ou à ramener le câble du treuil.

Pour dérouler le câble, appuyer sur la gauche de l'interrupteur.

Pour enrouler le câble, appuyer sur la droite de l'interrupteur.

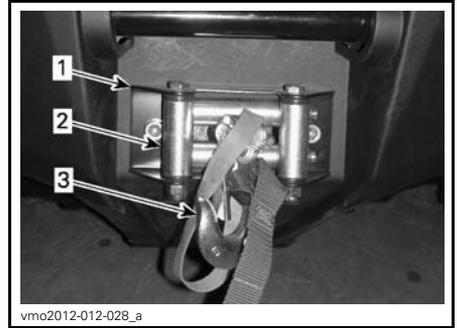


- TYPIQUE**
1. Enrouler
 2. Dérouler

REMARQUE: Le véhicule est également muni d'une commande à distance afin de faciliter l'utilisation du treuil lorsque nécessaire. Voir la rubrique *COMMANDE À DISTANCE DU TREUIL* plus loin dans cette section.

20) Guide-câble à rouleaux

Ce guide-câble sert à protéger le véhicule et à guider le câble à l'intérieur du treuil.



1. Treuil
2. Guide-câble à rouleaux
3. Crochet

21) Télécommande de treuil

Une télécommande est fournie avec le véhicule pour faciliter l'utilisation du treuil (au besoin).

La télécommande se trouve dans le panneau d'accès de compartiment d'entretien arrière.



1. Télécommande de treuil

22) Prise de télécommande de treuil

Pour utiliser la télécommande au lieu de l'interrupteur de commande du guide, brancher la télécommande dans

la prise de télécommande de treuil située sous les commandes de la poignée gauche du guidon.



vmo2012-012-053_a

TYPIQUE

1. Connecteur de la télécommande de treuil

AVIS Toujours débrancher et ranger la télécommande lorsqu'on ne l'utilise pas.

23) Compresseur ACS

Le compresseur ACS peut être utilisé pour gonfler les pneus.

REMARQUE: La pression de sortie du compresseur d'air variera en fonction du réglage de la suspension ACS. La pression est moindre le réglage étant à ACS 1 qu'à ACS 6.

Procéder comme suit pour gonfler un pneu:

1. S'assurer que le levier sélecteur est à la position «P».
2. Actionner le frein de stationnement.
3. Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti.
4. Enlever le ou les siège(s).
5. Brancher au raccord de compresseur le boyau fourni.



vmo2013-007-018_a

1. Raccord de compresseur

6. Gonfler le pneu à la pression recommandée.

REMARQUE: Habituellement, le réglage de la suspension ACS devrait être à ACS 1 pour gonfler adéquatement un pneu de VTT.

REMARQUE: Par commodité, un manomètre est fourni dans la trousse d'outils.

AVIS Toujours gonfler les pneus de sorte que la pression est conforme aux recommandations. Se référer à la sous-section **PROCÉDURES D'ENTRETIEN**.

INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL (ANALOGIQUE/NUMÉRIQUE)

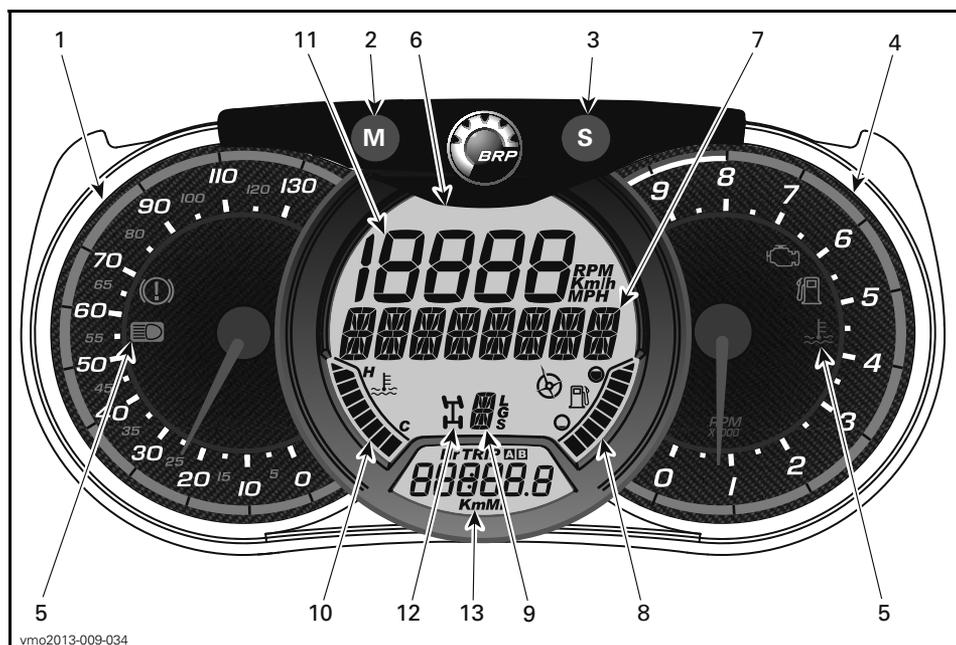
Description de l'indicateur multifonctionnel

L'indicateur multifonctionnel (analogique/numérique) se trouve sur la colonne de direction.

L'indicateur multifonctionnel (analogique/numérique) se compose d'un indicateur numérique et de deux indicateurs analogiques (indicateur de vitesse et tachymètre).

Les indicateurs à barres de température du moteur et de niveau d'essence se trouvent sur l'indicateur numérique.

Les voyants se trouvent sur les deux indicateurs analogiques.



AVERTISSEMENT

Ne pas ajuster l'affichage pendant la conduite. On risquerait de perdre le contrôle du véhicule.

1) Indicateur de vitesse analogique

Indique la vitesse du véhicule en km/h ou en mph.

2) Bouton MODE (M)

Lorsqu'on appuie sur le bouton MODE (M), les différentes fonctions de l'affichage numérique principal défilent.

SÉQUENCE DES FONCTIONS	OPTIONS
Suspension pneumatique	Appuyer sur le bouton ACS pour changer le réglage (1 à 6)
L'affichage numérique clignote	Appuyer sur le bouton SÉLECTEUR (S) pour faire défiler les options et choisir la fonction désirée et appuyer sur MODE (M) pour confirmer
L'affichage multifonctionnel clignote	Appuyer sur le bouton SÉLECTEUR (S) pour faire défiler les options et choisir la fonction désirée et appuyer sur MODE (M) pour confirmer

3) Bouton SÉLECTEUR (S)

Lorsqu'on appuie sur le bouton SÉLECTEUR (S), les différentes fonctions de l'affichage numérique secondaire défilent.

SÉQUENCE DES FONCTIONS	INFORMATION AFFICHÉE
Horloge	XX:XX (système horaire de 24 heures) XX:XX A ou P (mode 12:00 AM/PM)
Odomètre cumulatif	XXXXX.X km ou mi
Odomètre A (distance parcourue)	XXXXX.X km ou mi
Odomètre B (distance parcourue)	XXXXX.X km ou mi
Compteur horaire randonnée	XXXXX.X
Compteur horaire du moteur	XXXXX.X

Pour remettre à zéro n'importe quelle fonction de distance parcourue et randonnée, appuyer sur le bouton mode (M) et le maintenir dans cette position pendant trois secondes.

4) Tachymètre analogique (tr/min)

Mesure le régime du moteur (tr/min). Multiplier par 1000 pour obtenir le régime réel.

5) Voyants

Les voyants font part de différentes situations ou anomalies.

Un voyant peut clignoter seul ou en même temps qu'un autre.

VOYANT(S)		DESCRIPTION
Tous les voyants	«ON»	Tous les voyants s'allument lorsque l'interrupteur d'allumage est à la position «ON» mais que le moteur est arrêté.
	«ON»	Faible niveau d'essence
	«ON»	Vérifier le moteur
	«ON»	Température du moteur élevée
	«ON»	Phares en mode feux de route.
	«ON»	Frein actionné pendant plus de 15 secondes (en roulant)

6) Affichage numérique principal

Fournit divers renseignements en temps réel au conducteur.

7) Affichage multifonctionnel

On peut afficher la vitesse du véhicule et le régime du moteur (RPM - tours/min). Voir *BOUTON MODE (M)* dans cette section.

Des messages importants peuvent s'afficher dans l'indicateur numérique principal. Voir le tableau ci-dessous.

MESSAGE	DESCRIPTION
FREIN	Message affiché lorsqu'on appuie sur les freins de façon continue pendant 15 secondes.
CLÉ PERFORMANCE	S'affiche au démarrage lorsque la clé performance est utilisée.
VERRIDE	Message affiché lorsqu'on appuie sur l'interrupteur de neutralisation et que le levier de changement de vitesses est en marche arrière.
ENTRETIEN REQUIS	S'affiche dans l'indicateur lorsqu'un entretien périodique est requis. Le message peut être effacé en appuyant sur le bouton de neutralisation et la pédale en frein en alternance (à 3 reprises), ou il peut être effacé par le concessionnaire.

Si une anomalie du moteur survient, le message peut être combiné à un voyant. Pour plus de renseignements, voir la section *DIAGNOSTIC DES PANNES*.

8) Niveau d'essence

Cet indicateur à barres indique continuellement le niveau d'essence dans le réservoir.

9) Position de la transmission

Affiche la vitesse sélectionnée.

Une deuxième fonction de cet indicateur consiste à indiquer le réglage de l'ACS.

10) Température du moteur

Cet indicateur à barres indique continuellement la température du liquide de refroidissement.

11) Affichage numérique

On peut afficher la vitesse du véhicule et le régime du moteur (RPM - tours/min). Voir *BOUTON MODE (M)* dans cette section.

12) Indicateur de mode 4 roues motrices

Lorsque ce voyant s'allume, cela signifie qu'on a actionné le système à 4 roues motrices.

13) Affichage numérique secondaire

Fournit diverses informations en temps réel au conducteur. Pour plus de renseignements sur les fonctions d'affichage, voir *BOUTON SÉLECTEUR (S)*.

Réglages de l'affichage

Passage en unités métriques ou impériales

Pour les ajustements, voir un concessionnaire Can-Am.

Réglage de l'horloge

1. Appuyer sur le bouton SÉLECTEUR (S) pour sélectionner le mode horloge.
2. Appuyer sur le bouton SÉLECTEUR (S) pendant trois secondes.
3. Appuyer sur le bouton SÉLECTEUR (S) pour sélectionner le mode 12:00 AM PM ou le système horaire de 24 heures.
4. Si on sélectionne le mode 12:00 AM PM, un (A) ou un (P) clignote. Appuyer sur le bouton mode (M) pour sélectionner (A) AM ou (P) PM.
5. Appuyer sur le bouton SÉLECTEUR (S) pour changer l'heure.
6. Appuyer sur le bouton SÉLECTEUR (S) pour passer aux minutes (les minutes clignoteront).
7. Appuyer sur le bouton SÉLECTEUR (S) pour changer les minutes.
8. Appuyer sur le bouton SÉLECTEUR (S).

Réglage de la langue

Il est possible de changer la langue d'affichage. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour savoir quelles langues sont disponibles et pour régler l'affichage selon vos préférences.

CARBURANT

Essence recommandée

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb contenant un MAXIMUM de 10% d'éthanol. L'essence doit présenter les exigences d'indice d'octane minimum suivantes.

INDICE D'OCTANE MINIMUM	
En Amérique du Nord	87 (R + M)/2
Ailleurs qu'en Amérique du Nord	92 RON

AVIS Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation d'essence inappropriée peut endommager le système d'alimentation ou le moteur.

Méthode de remplissage

⚠ AVERTISSEMENT

- Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions.
- Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une flamme.
- Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles.
- Travailler dans un endroit bien aéré.

AVIS Toujours nettoyer la partie entourant le bouchon du réservoir d'essence afin qu'elle ne présente aucun débris, poussière ou sable pouvant contaminer l'essence.

1. Arrêter le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein.

2. Ne permettre à personne de demeurer assis sur le véhicule pendant le remplissage.

3. Enlever lentement le bouchon du réservoir d'essence en le desserrant dans le sens antihoraire.

⚠ AVERTISSEMENT

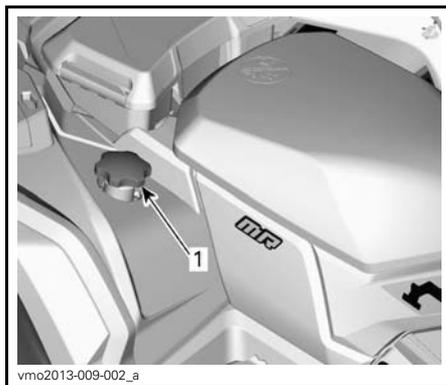
Si on est en présence de pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser.

4. Insérer le bec dans le goulot de remplissage.
5. Verser l'essence lentement afin que l'air puisse s'échapper du réservoir et éviter que l'essence ne refoule. Éviter de répandre de l'essence.
6. Cesser de remplir lorsque l'essence atteint le bas du goulot de remplissage. Ne pas trop remplir.

⚠ AVERTISSEMENT

Essuyer toute essence répandue.

7. Bien serrer le bouchon de réservoir d'essence dans le sens horaire.



1. Bouchon de réservoir d'essence

 **AVERTISSEMENT**

Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder.

PÉRIODE DE RODAGE

Fonctionnement pendant le rodage

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures ou 300 km.

Après la période de rodage, faire vérifier le véhicule par un concessionnaire Can-Am autorisé. Se référer à la section *ENTRETIEN*.

Moteur

Au cours de la période de rodage, éviter :

- De circuler à plein régime.
- D'actionner l'accélérateur à plus du 3/4 de sa course.
- Les accélérations intenses.
- De rouler à la même vitesse sur de longues périodes.
- La surchauffe du moteur.

Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

Freins

AVERTISSEMENT

Des freins neufs ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après une période de rodage. La prudence est de mise.

Courroie

Une courroie neuve requiert une période de rodage de 50 km.

Au cours de la période de rodage, éviter :

- D'accélérer ou de décélérer vigoureusement (actionner au 3/4 maximum).
- De tirer une charge.
- De circuler à plein régime.

PROCÉDURES DE BASE

Démarrage du moteur

Le moteur ne démarre que si le levier sélecteur est en position «P» ou «N».

REMARQUE: Pour plus de commodité, un mode spécial permet de démarrer le moteur à n'importe quelle position du levier sélecteur. Appuyer de façon continue sur la ou les manettes de frein ou sur la pédale de frein tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur.

Mettre la clé dans l'interrupteur d'allumage et tourner la clé à «ON».

Placer l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur à «RUN».

Appuyer sur le bouton de démarrage du moteur et le maintenir jusqu'à ce que le moteur démarre.

AVIS Si le moteur ne démarre pas après quelques secondes, ne pas appuyer sur le bouton de démarrage du moteur plus de 10 secondes. Se référer à la section *DIAGNOSTIC*.

Relâcher le bouton de démarrage dès que le moteur démarre.

REMARQUE: Lorsque la batterie est à plat, on ne peut pas démarrer le moteur. Faire recharger ou remplacer la batterie.

Changement de rapport

Actionner les freins et sélectionner la position voulue du levier.

Relâcher les freins.

AVIS Pour changer de rapport, toujours immobiliser le véhicule et actionner les freins avant de déplacer le levier sélecteur. Sans quoi, la transmission peut subir des dommages.

Pour arrêter le moteur

AVERTISSEMENT

Éviter de stationner le véhicule dans une pente puisqu'il pourrait rouler.

AVERTISSEMENT

Placer le levier sélecteur sur «P» (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est arrêté ou stationné pour l'empêcher de rouler.

AVERTISSEMENT

Éviter de se stationner dans un endroit où les pièces brûlantes peuvent allumer un feu.

Relâcher l'accélérateur et immobiliser le véhicule.

Mettre le levier sélecteur à «P».

Actionner le frein de stationnement.

Placer l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur à «OFF».

Mettre la clé de contact à «OFF».

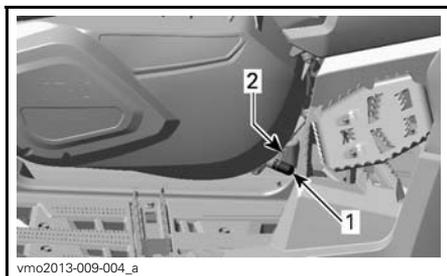
Retirer la clé de l'interrupteur d'allumage.

PROCÉDURES SPÉCIALES

Que faire si de l'eau s'est infiltrée dans la transmission CVC

Le bouchon de vidange de transmission CVC se trouve sur la partie arrière du couvercle de transmission CVC. Il est accessible depuis l'aile gauche arrière.

Inspecter le bouchon de vidange CVC pour vérifier la présence d'eau.



PRÈS DU REPOSE-PIED GAUCHE

1. Bouchon de vidange
2. Collier à ressort

AVIS Si de l'eau s'est infiltrée en circulant sur terrain boueux, restreindre l'usage de votre véhicule et se rendre au concessionnaire Can-Am autorisé le plus près pour faire nettoyer adéquatement la transmission CVC.

En cas de présence d'eau, retirer le bouchon de vidange de transmission CVC pour expulser l'eau.

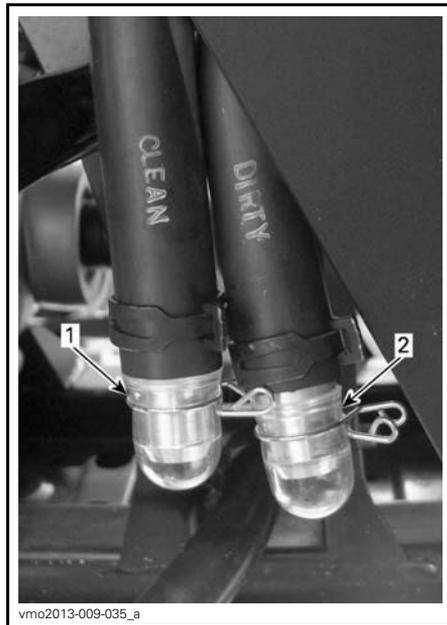
Réinstaller le bouchon de vidange et le fixer au moyen du collier à ressort.

REMARQUE: S'assurer que le boyau est correctement inséré sur le raccord du couvercle de transmission CVC.

AVIS Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé pour faire inspecter et nettoyer la transmission CVC.

Que faire en présence d'eau dans le boîtier de filtre à air

Inspecter les réservoirs de vidange à l'arrière de la roue avant gauche pour confirmer la présence d'eau.



TYPIQUE

1. Réservoir de vidange du boîtier de filtre à air propre
2. Réservoir de vidange du boîtier de filtre à air sale

En présence d'eau, appuyer sur les colliers de serrage et retirer les réservoirs pour vidanger l'eau du boîtier de filtre à air.

En présence de l'une ou l'autre des situations suivantes, se rendre au concessionnaire Can-Am autorisé le plus près pour faire réparer le véhicule:

- Il y a plus de 50 ml d'eau (contenance d'environ 5 réservoirs de vidange) dans le tuyau de vidange de la chambre propre.

- Il y a des dépôts dans le réservoir de vidange de la chambre propre.
- L'un des tuyaux est bloqué.

Dans un tel cas, le véhicule doit être réparé. Il faudra:

- Nettoyer le boîtier de filtre à air
- Nettoyer le filtre à air ACS et le conduit
- Vérifier les aérations (ventilateur du radiateur, pompe à eau, réservoir de liquide de refroidissement, réservoir d'essence, boîte de vitesses, différentiel avant et système d'entraînement final)
- Nettoyer le filtre à air de la transmission CVC
- Nettoyer la transmission CVC
- Vérifier les lubrifiants et les vidanger au besoin (moteur, boîte de vitesses, différentiel avant et système d'entraînement final).

AVIS À défaut de faire réparer le véhicule, certains composants peuvent subir des dommages permanents, parmi ceux-ci on note:

- Moteur et boîte de vitesses
- Pompe à essence
- Compresseur ACS
- Transmission CVC
- Ventilateur
- Différentiel avant
- Système d'entraînement final.

Que faire si le véhicule a capoté

Lorsque le véhicule a capoté ou reste incliné d'un côté, le remettre sur ses roues. Vérifier si le véhicule présente des dommages.

AVERTISSEMENT

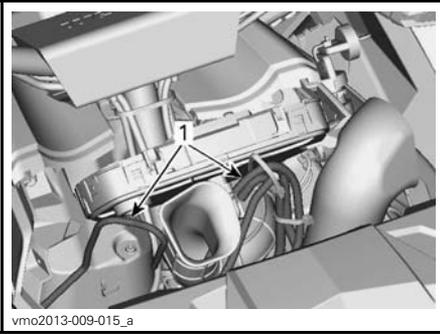
Ne jamais faire marcher un véhicule endommagé. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Si le véhicule ne présente aucun dommage, se référer à la section *ENTRETIEN* et vérifier ce qui suit.

- Vérifier si de l'huile s'est accumulée dans le boîtier de filtre à air. Si c'est le cas, nettoyer le filtre à air et son boîtier.
- Vérifier le niveau d'huile à moteur dans le réservoir et le rectifier au besoin.
- Nettoyer le tuyau d'admission de la suspension pneumatique (ACS).
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement et le rectifier au besoin.
- Vérifier le niveau d'huile à boîte de vitesses et le rectifier au besoin.
- Vérifier le niveau d'huile du système d'entraînement final et le rectifier au besoin.
- Vérifier le niveau de différentiel avant et le rectifier au besoin.
- Démarrer le moteur. Si le voyant de pression d'huile reste allumé, arrêter immédiatement le moteur. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

Lorsque le véhicule a capoté, il devrait être inspecté par un concessionnaire Can-Am autorisé.

AVIS Lorsqu'on réinstalle le tableau de bord sur le boîtier de filtre à air, s'assurer que tous les conduits de ventilation sont bien acheminés près du conduit d'air.



vmo2013-009-015_a

SUPPORT DE CONSOLE ENLEVÉ À DES FINS DE CLARTÉ

1. Acheminer les tuyaux de ventilation près du conduit d'air

Que faire si le véhicule est submergé d'eau

Si le véhicule se retrouve submergé d'eau, arrêter immédiatement le moteur. Ne pas utiliser:

- Tout équipement électrique
- Le treuil
- L'ACS.

Il faudra apporter le véhicule dès que possible chez un concessionnaire Can-Am autorisé. **NE JAMAIS TENTER DE DÉMARRER LE MOTEUR !**

AVIS Le véhicule peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si on ne suit pas les bonnes directives de redémarrage.

Dès qu'on a sorti le véhicule de l'eau, faire ce qui suit:

- Vidanger le boîtier de filtre à air. Procéder de la façon décrite dans cette sous-section.
- Vidanger la transmission CVC. Procéder de la façon décrite dans cette sous-section.
- Vidanger le tuyau d'admission de la suspension pneumatique (ACS) (détacher le tuyau à l'emplacement du compresseur).

AVIS Faire faire l'entretien du véhicule aussitôt que possible par un concessionnaire Can-Am autorisé.

PERSONNALISATION DE LA CONDUITE

AVERTISSEMENT

Le réglage de la suspension peut influencer la maniabilité du véhicule. Toujours prendre le temps de se familiariser avec le comportement du véhicule chaque fois que la suspension a été réglée.

Réglage de la suspension

Le réglage de la suspension et la charge peuvent avoir un effet sur le confort et la maniabilité du véhicule.

Le réglage de la suspension dépend du poids du conducteur, de la préférence personnelle, de la vitesse de conduite et de l'état du terrain.

Réglage de la suspension pneumatique (ACS)

Grâce à ce système, le conducteur n'a qu'à appuyer sur un bouton pour régler les suspensions avant et arrière simultanément. Lorsqu'on change le réglage de la suspension ACS, la pression d'air dans les amortisseurs avant et arrière change pour permettre la modification du réglage.

REMARQUE: La suspension ACS est fonctionnelle mais NE PEUT s'auto-régler à moins que le moteur soit en marche, même si la clé de contact est à la position ON ou ON avec feux.

Voici les réglages qu'offre la suspension.

RÉGLAGES DE LA SUSPENSION ACS		
RÉGLAGE	CONFORT DE CONDUITE	TYPE DE CONDUITE
ACS 1	Le plus souple	Sur sentier
ACS 2	Souple	

RÉGLAGES DE LA SUSPENSION ACS

RÉGLAGE	CONFORT DE CONDUITE	TYPE DE CONDUITE
ACS 3	Semi-souple	Sur sentier avec charge
ACS 4	Semi-ferme	
ACS 5	Ferme avec garde au sol	Dans la boue épaisse
ACS 6	Le plus ferme avec garde au sol	

Lorsqu'on circule sur terrain boueux ou détrempe, utiliser le réglage ACS 5 ou 6 pour maximiser la garde au sol et accroître la performance dans ces conditions ou pour franchir des obstacles.

Dès que le véhicule est utilisé sur des sentiers réguliers, abaisser le réglage ACS. Consulter le tableau *RÉGLAGES DE LA SUSPENSION ACS* ci-dessus.

Vérifier le courant de l'eau avant de tenter de traverser un plan d'eau. Ne jamais circuler là où le courant est fort.

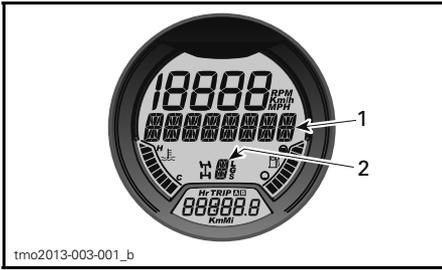
Avant de traverser un plan d'eau, en vérifier la profondeur. S'assurer que le niveau de l'eau ne dépasse jamais les pneus.

AVERTISSEMENT

Toujours ajuster le réglage ACS de la suspension en fonction de la charge, du type de conduite et de la vitesse. Suivre les recommandations ci-dessus concernant le transport d'une charge sur le véhicule.

Pour que le réglage actuel s'affiche, procéder comme suit:

1. Appuyer une fois sur le bouton sélecteur pour afficher le message **AIR_SUSP.**
2. Vérifier l'indicateur multifonctionnel pour voir le réglage actuel.

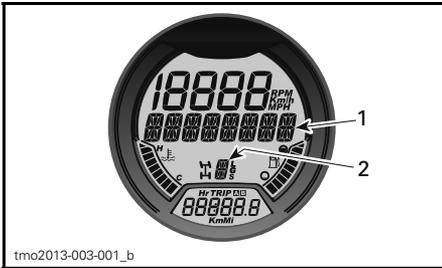


tmo2013-003-001_b

1. Message AIR_SUSP affiché
2. Réglage actuel

Pour changer le réglage actuel, procéder comme suit:

1. Appuyer sur le bouton MODE (M) pour afficher le message AIR_SUSP.



tmo2013-003-001_b

1. Message AIR_SUSP affiché
2. Réglage actuel

2. Enfoncer et relâcher le bouton ACS jusqu'à ce que le réglage demandé s'affiche.



vmo2012-005-001_d

TYPIQUE

1. Bouton ACS

Réglage du système de servodirection dynamique (DPS)

Ces modèles sont munis d'un système de servodirection dynamique (DPS). Le DPS réduit l'effort requis pour tourner le guidon.

Les modes DPS suivants sont pré-réglés.

MODE DPS	
DPS MAX.	Fournit le plus d'assistance
DPS MED.	Fournit une assistance moyenne
DPS MIN.	Fournit le moins d'assistance

Pour que le mode DPS sélectionné s'affiche, procéder comme suit:

1. Enfoncer et relâcher le bouton DPS.



vmo2012-012-014_b

TYPIQUE

1. Bouton DPS

2. Vérifier l'indicateur multifonctionnel pour voir le mode DPS sélectionné.



AFFICHAGE DU MODE DPS

Pour changer le mode DPS, procéder de la façon suivante:

1. Appuyer sur le bouton **DPS** et le maintenir enfoncé pendant 2 secondes pour passer au prochain réglage.
2. Relâcher le bouton **DPS**.
3. Répéter jusqu'à l'obtention du réglage désiré.

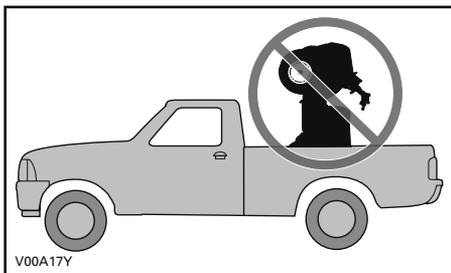
REMARQUE: L'ajustement du DPS n'est pas possible lorsque la transmission du véhicule est réglée sur **MARCHE ARRIÈRE** ou si le mode ACS est affiché dans l'indicateur multifonctionnel.

TRANSPORT DU VÉHICULE

Lorsqu'on transporte le véhicule, il faut bien l'arrimer à la remorque ou dans la caisse de la camionnette avec les sangles appropriées. L'emploi de cordes ordinaires est déconseillé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais tracter ce VTT derrière une voiture ou tout autre véhicule. Se servir d'une remorque. Ne jamais basculer le VTT pour le transporter. Le transporter dans sa position normale de fonctionnement (sur ses quatre roues).



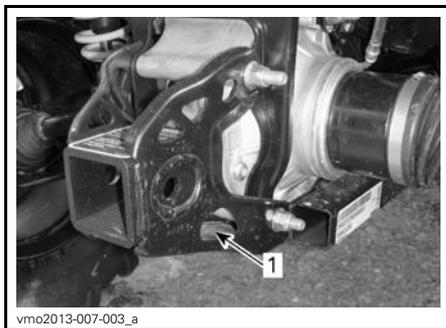
Ne pas oublier de:

- Régler la suspension ACS à 1 (le plus souple).
- Vider les espaces de chargement avant le transport.
- Mettre le levier sélecteur à «P».
- Actionner le frein de stationnement.
- Arrimer le véhicule par les points d'arrimage avant et arrière.

AVIS Toujours remorquer le véhicule de sorte qu'il est dans le même sens que le véhicule de remorquage.



1. Emplacement du point d'arrimage avant



1. Emplacement du point d'arrimage arrière

AVIS L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.

***Cette page est
blanche intentionnellement***

ENTRETIEN

INSPECTION INITIALE

Inspection initiale

BRP recommande que votre véhicule soit inspecté par un concessionnaire Can-Am autorisé après les premières 10 heures ou 300 km (la première échéance prévalant). Cette inspection est très importante et il ne faut pas la négliger.

REMARQUE: L'inspection initiale est aux frais du propriétaire.

Nous recommandons que cette inspection soit signée par un concessionnaire Can-Am autorisé.

Date de l'inspection initiale

Signature du concessionnaire autorisé

Nom du concessionnaire

INSPECTION INITIALE
Remplacer l'huile de moteur et le filtre
Vérifier les fixations des supports de moteur
Vérifier le jeu des soupapes et ajuster si nécessaire
Vérifier le niveau de liquide de refroidissement
Nettoyer le radiateur et rechercher les éventuelles fuites du système de refroidissement
Inspecter les joints du moteur et rechercher les fuites éventuelles
Inspecter les conduits d'essence, rampes d'alimentation, connexions, soupapes d'arrêt et réaliser un essai d'étanchéité du système d'alimentation
Inspecter le câble d'accélérateur et ajuster si nécessaire
Inspecter le système d'échappement et rechercher les fuites éventuelles
Remplacer le filtre à air du moteur
Inspecter les connexions de la batterie
Inspecter/nettoyer le filtre à air de la transmission CVC
Remplacer l'huile de la boîte de vitesses
Nettoyer le capteur de vitesse du véhicule
Vérifier le fonctionnement de l'unité d'embrayage 4 x 4
Inspecter le différentiel avant et l'entraînement final arrière (niveau d'huile, joints et ventilation)
Inspecter les joints d'arbre de transmission arrière
Vérifier le niveau de liquide de frein
Inspecter le système de direction pour vérifier l'absence de jeu anormal ou de dommages
Vérifier le parallélisme des roues avant
Inspecter les écrous/goujons de roue et les serrer au besoin

PROGRAMME D'ENTRETIEN

L'entretien est très important pour garder votre véhicule en bon état de marche. L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Faire l'entretien en suivant le programme d'entretien.

Le programme d'entretien ne dispense pas de faire la vérification de préutilisation ni celle d'après-utilisation.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu correctement conformément au programme et aux procédures d'entretien, celui-ci pourrait devenir dangereux à conduire.

Suivre les intervalles d'entretien appropriés selon l'environnement dans lequel on utilise le véhicule: un environnement normal ou un environnement extrême (boue, eau, poussière).

ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION APRÈS CHAQUE UTILISATION DANS UN ENVIRONNEMENT EXTRÊME
Rincer le véhicule et ses composants avec de l'eau fraîche
Nettoyer le filtre à air de la transmission CVC (consulter la sous-section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i>)
Vidanger le compartiment de la transmission CVC (nettoyer s'il y a de l'eau ou de la boue)
Inspecter et nettoyer le filtre à air du moteur. Nettoyer s'il y a de l'eau ou de la boue (consulter la sous-section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i>)
Inspecter et vidanger le boîtier de filtre à air (et nettoyer s'il y a de l'eau ou de la boue) (consulter la sous-section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i>)
Nettoyer le radiateur (consulter la sous-section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i>)
Vérifier s'il y a une accumulation d'eau dans les conduits de ventilation (admission de l'ACS, pompe à carburant, boîte de vitesses, différentiel avant et entraînement final arrière). S'il y a de l'eau, apporter le véhicule chez le concessionnaire autorisé Can-Am le plus près pour l'inspection et l'entretien des principaux composants reliés aux conduits d'aération
Nettoyer soigneusement les amortisseurs avant et arrière afin de prévenir les dommages causés par la poussière ou la saleté

TOUS LES 750 KM OU TOUTES LES 25 HEURES D'UTILISATION DANS UN ENVIRONNEMENT NORMAL (selon la première échéance)
TOUS LES 375 KM OU TOUTES LES 12.5 HEURES D'UTILISATION DANS UN ENVIRONNEMENT EXTRÊME (selon la première échéance)
Inspecter et nettoyer (ou remplacer au besoin) le filtre à air du moteur et le filtre en mousse. Dans des conditions poussiéreuses, nous recommandons de huiler le filtre en mousse
Inspecter et nettoyer le filtre à air de transmission CVC
Inspecter et nettoyer le boyau de vidange et le réservoir de boîtier de filtre à air.
Graisser les joints d'arbre de transmission arrière
Inspecter les rotules de barre d'accouplement et les joints à rotule
Inspecter et lubrifier les bras de suspension avant
Inspecter et lubrifier les douilles arrière de barre stabilisatrice

TOUS LES 750 KM OU TOUTES LES 25 HEURES D'UTILISATION DANS UN ENVIRONNEMENT NORMAL (selon la première échéance)

TOUS LES 375 KM OU TOUTES LES 12.5 HEURES D'UTILISATION DANS UN ENVIRONNEMENT EXTRÊME (selon la première échéance)

Inspecter et nettoyer le pare-étincelles du silencieux

Vérifier le niveau de liquide de frein

Inspecter les plaquettes de frein

Serrer les écrous de roues

Inspecter les soufflets et les protecteurs de l'arbre d'entraînement

TOUS LES 1.500 KM OU TOUTES LES 50 HEURES D'UTILISATION DANS UN ENVIRONNEMENT NORMAL (selon la première échéance)

TOUS LES 750 KM OU TOUTES LES 25 HEURES D'UTILISATION DANS UN ENVIRONNEMENT EXTRÊME (selon la première échéance)

Inspecter, régler et lubrifier le câble d'accélérateur

Remplacer le filtre à air du moteur

Vérifier l'état de la batterie

Vérifier le niveau d'huile du différentiel avant/de l'entraînement final arrière

Vérifier l'état des joints et des soufflets de l'arbre d'entraînement

Vérifier l'état des joints des arbres de transmission avant et arrière

Inspecter les amortisseurs

Lubrifier les roulements à rotule d'amortisseur

Inspecter les écrous et goujons de roue

Inspecter le système de direction (rechercher tout jeu anormal)

TOUS LES 3.000 KM OU TOUTES LES 100 HEURES D'UTILISATION DANS UN ENVIRONNEMENT NORMAL OU CHAQUE ANNÉE (selon la première échéance)

TOUS LES 1 500 KM OU 50 HEURES D'UTILISATION DANS UN ENVIRONNEMENT EXTRÊME OU AUX 6 MOIS (selon la première échéance)

Changer l'huile de moteur et le filtre

Changer l'huile d'entraînement final arrière

Inspecter et ajuster le jeu des soupapes

Vérifier les fixations des supports de moteur

Inspecter le système d'échappement

Inspecter le liquide de refroidissement du moteur

Vérifier l'efficacité du liquide de refroidissement du moteur

Inspecter et nettoyer le carter de papillon

Réaliser un essai de pression de la pompe à essence

Remplacer le filtre du reniflard d'aération d'essence

TOUS LES 3.000 KM OU TOUTES LES 100 HEURES D'UTILISATION DANS UN ENVIRONNEMENT NORMAL OU CHAQUE ANNÉE (selon la première échéance)
TOUS LES 1 500 KM OU 50 HEURES D'UTILISATION DANS UN ENVIRONNEMENT EXTRÊME OU AUX 6 MOIS (selon la première échéance)
Inspecter la courroie d'entraînement CVC
Inspecter, nettoyer et lubrifier les poulies motrice et menée CVC (y compris le roulement unidirectionnel)
Vérifier l'état et le niveau d'huile de la boîte de vitesses
Inspecter l'unité d'embrayage 4 x 4
Inspecter les roulements de roue
Inspecter les fixations du guidon
Vérifier l'alignement de la roue avant et ajuster au besoin
Inspecter les bras longitudinaux et roulements arrière
Nettoyer et lubrifier les demi-douilles inférieures et supérieures de la colonne de direction
Inspecter et nettoyer le système de freinage
Vérifier l'état de l'attelage
Vérifier le fonctionnement du loquet de siège
Inspecter les boyaux et les raccords des amortisseurs ACS arrière
TOUS LES 6.000 KM OU TOUTES LES 200 HEURES D'UTILISATION DANS UN ENVIRONNEMENT NORMAL OU TOUS LES 2 ANS (selon la première échéance)
TOUS LES 3 000 KM OU TOUTES LES 100 HEURES D'UTILISATION DANS UN ENVIRONNEMENT EXTRÊME OU CHAQUE ANNÉE (selon la première échéance)
Remplacer le liquide de refroidissement
Vérifier le système de refroidissement et effectuer un essai de pression sur le bouchon à pression et le système de refroidissement
Vérifier l'état du système d'alimentation et effectuer un essai d'étanchéité du système d'alimentation
Inspecter le préfiltre de la pompe à carburant
Remplacer les bougies
Remplacer l'huile du différentiel avant
Remplacer l'huile de la boîte de vitesses
Nettoyer le capteur de vitesse du véhicule
Remplacer le liquide de frein
Inspecter et remplacer les anneaux d'étanchéité de boîte de vitesses et de différentiel

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Ce chapitre contient des directives relatives aux procédures d'entretien de base. Vous pouvez effectuer ces opérations si vous possédez les compétences mécaniques appropriées et les outils nécessaires. Dans le cas contraire, consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.

Il est conseillé de confier à votre concessionnaire Can-Am autorisé certaines autres opérations du programme d'entretien plus difficiles à réaliser qui exigent des outils spéciaux ou des connaissances techniques approfondies.

AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur et suivez ces procédures lors d'un entretien. Si vous ne suivez pas les procédures d'entretien appropriées, vous pourriez être blessé par des pièces chaudes ou mobiles, l'électricité, des produits chimiques, etc.

AVERTISSEMENT

Remplacer les dispositifs de verrouillages (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.) enlevés par des neufs.

Filtre à air

Directives pour l'entretien du filtre à air

Comme dans le cas de tout VTT, il est essentiel d'entretenir le filtre à air pour assurer un rendement et une durée adéquats du moteur.

Ajuster la fréquence des entretiens du filtre à air selon les conditions de conduite.

Entretenir le filtre à air plus souvent et ajouter de l'huile à l'élément en mousse du filtre si on conduit le véhicule dans les conditions poussiéreuses suivantes:

- Conduite sur sable sec
- Conduite sur surfaces poussiéreuses et sèches
- Conduite sur routes de gravier sèches ou dans des conditions semblables.

REMARQUE: La conduite en groupe dans de telles conditions fait en sorte qu'il faut entretenir le filtre à air encore plus souvent. Voir *NETTOYAGE ET HUILAGE DU FILTRE À AIR* dans cette section pour savoir comment faire l'entretien.

REMARQUE: On peut utiliser un pré-filtre accessoire pour conditions poussiéreuses. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour plus de détails.

Dépose du filtre à air

AVIS Ne jamais enlever ni modifier les composants du boîtier de filtre à air. Cela peut amoindrir les performances du moteur ou l'endommager. Le moteur est réglé spécifiquement en fonction de ces composants.

Enlever le siège.

Enlever la console

Soulever la partie arrière de la console.



SOULEVER LA PARTIE ARRIÈRE

Tirer la console vers l'arrière.

Faire tourner le couvercle du filtre à air dans le sens antihoraire pour l'enlever.



1. Couvercle du filtre à air

Enlever le filtre à air.



DÉPOSE DU FILTRE À AIR

Nettoyage et huilage du filtre à air

⚠ ATTENTION Toujours porter des lunettes et des vêtements de protection. Les produits chimiques peuvent causer des éruptions cutanées et des blessures aux yeux.

Nettoyage du filtre à air en papier

1. S'assurer que l'élément en mousse est séparé du filtre en papier.
2. Taper sur l'élément en papier pour faire tomber le gros de la poussière.

La poussière et la saleté pourront ainsi tomber du filtre.

REMARQUE: Le filtre en papier a une durée limitée. Le remplacer s'il est devenu trop sale ou bouché.

AVIS Il n'est pas recommandé d'injecter de l'air comprimé sur le filtre en papier. Cela pourrait endommager les fibres du papier et réduire la capacité de filtration du filtre en milieu poussiéreux.

AVIS Ne pas nettoyer le filtre en papier avec une solution nettoyante.

Nettoyage de l'élément en mousse

1. Vaporiser du NETTOYEUR DE FILTRE À AIR (N/P 219 700 341) sur chaque côté de l'élément en mousse.



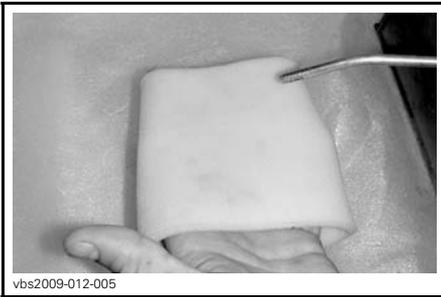
219700341
NETTOYEUR DE FILTRE À AIR (N/P 219 700 341)



vbs2009-012-015_a

TYPIQUE - VAPORISER DU NETTOYEUR SUR L'ÉLÉMENT EN MOUSSE

2. Attendre 3 minutes.
3. Comme il est indiqué sur le contenant de nettoyeur UNI, rincer à l'eau.
4. Sécher complètement l'élément en mousse.



vbs2009-012-005

TYPIQUE - SÉCHER

REMARQUE: Une deuxième application de nettoyeur peut être nécessaire si la mousse est très sale.

Lubrification de l'élément en mousse

1. S'assurer que le filtre est propre. Voir *NETTOYAGE DU FILTRE EN MOUSSE*.
2. Vaporiser de l'HUILE POUR FILTRE À AIR (N/P 219 700 340) sur l'élément en mousse sec.



219700340

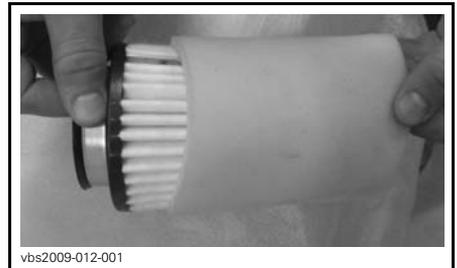
HUILE POUR FILTRE À AIR (N/P 219 700 340)



vbs2009-012-014_a

TYPIQUE - HUILER L'ÉLÉMENT EN MOUSSE

3. Attendre de 3 à 5 minutes.
4. Enlever tout surplus d'huile qui pourrait se rendre au filtre en papier. Pour ce faire, envelopper l'élément en mousse d'un chiffon absorbant et presser doucement. Cela assurera aussi que l'élément en mousse est bien recouverte d'huile.
5. Remettre l'élément en mousse sur le filtre en papier.



vbs2009-012-001

TYPIQUE

Installation du filtre à air

Bien réinstaller les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

Huile à moteur

Niveau d'huile à moteur

AVIS Vérifier le niveau d'huile souvent et faire le plein lorsque nécessaire. **Ne pas trop remplir.** Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur et la boîte de vitesses. Essuyer toute huile renversée.

REMARQUE: Pendant la vérification du niveau d'huile, inspectez visuellement la zone du moteur pour déceler d'éventuelles fuites.

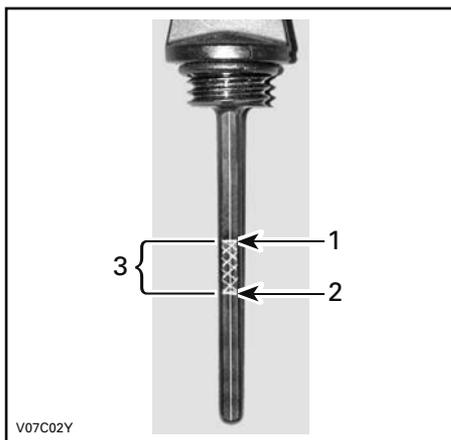


CÔTÉ DROIT DU MOTEUR

1. Jauge d'huile

Le véhicule sur une surface de niveau et le moteur froid et arrêté, vérifier le niveau d'huile comme suit:

1. Dévisser la jauge de niveau d'huile, la retirer et l'essuyer avec un chiffon.
2. Réinsérer la jauge et la visser à fond.
3. Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile. Le niveau d'huile devrait être égal ou près de la marque de maximum.



TYPIQUE

1. Plein
2. Ajouter de l'huile
3. Niveau de fonctionnement

Pour ajouter de l'huile, retirer d'abord la jauge. Se servir d'un entonnoir pour ajouter un peu d'huile recommandée à la fois.

Verser une petite quantité d'huile et révéifier le niveau.

Revérifier le niveau et ajouter graduellement de l'huile jusqu'à la marque supérieure. **Ne pas trop remplir.**

Bien visser la jauge.

Huile à moteur recommandée

En été, utiliser l'HUILE SEMI-SYNTH. XPS 4-T (GRADE D'ÉTÉ) (N/P 293 600 121).

Pour toutes les saisons, utiliser l'HUILE SYNTH. XPS 4-TEMPS (TOUS CLIMATS) (N/P 293 600 112).

REMARQUE: L'huile XPS est spécialement formulée et testée pour les exigences extrêmes de ce moteur.

Si ces huiles ne sont pas disponibles, utiliser une huile pour moteurs 4-temps SAE 5W40 qui respecte ou dépasse les exigences de la classe de service SM, SL ou SJ de l'API. Vérifier l'étiquette de l'API sur le récipient d'huile afin de s'assurer qu'elle

comporte au moins l'une des classes ci-dessus. Consulter le tableau de viscosité de l'huile moteur.

Vidange d'huile moteur

À chaque vidange d'huile, il faut remplacer le filtre à huile.

La vidange doit être faite quand le moteur est tiède.

⚠ ATTENTION L'huile à moteur peut être brûlante. Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon de vidange d'huile ni le couvercle du filtre à huile quand le moteur est chaud. Attendre que l'huile à moteur refroidisse.

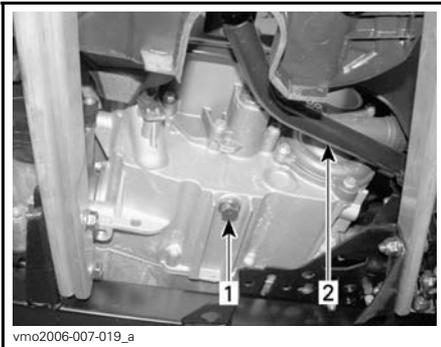
S'assurer que le véhicule est sur une surface de niveau.

Enlever la jauge d'huile.

Nettoyer le moteur autour du bouchon de vidange.

Placer un bac de récupération sous le bouchon de vidange du moteur.

Dévisser le bouchon de vidange.



TYPIQUE

1. Bouchon de vidange d'huile
2. Pédale de frein

Attendre assez longtemps pour permettre à l'huile de s'écouler du filtre.

Remplacer le filtre à huile. Se référer à **FILTRE À HUILE** dans cette section.

Changer le joint d'étanchéité du bouchon de vidange.

Nettoyer le moteur autour du joint d'étanchéité et du bouchon de vidange, puis remettre le bouchon en place.

Remplir au niveau approprié avec une huile recommandée.

Pour connaître la contenance du carter, se reporter aux **FICHES TECHNIQUES**.

Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti quelques minutes.

S'assurer que le filtre à huile et le bouchon de vidange ne présentent pas de fuite.

Arrêter le moteur.

Attendre un instant pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter, et vérifier ensuite le niveau d'huile.

Remplir au besoin.

Éliminer l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

Filtre à huile

Remplacement du filtre à huile

Enlever le couvre-moteur droit.

Dévisser le couvercle du filtre à huile.



1. Couvercle du filtre à huile

Enlever le filtre à huile et en installer un neuf.

Vérifier le joint torique du couvercle et le remplacer au besoin.

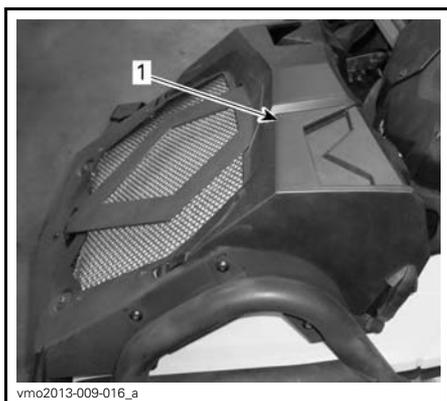
Visser le couvercle du filtre à huile à sa place.

Essuyer toute huile renversée sur le moteur.

Radiateur

Inspection et nettoyage du radiateur

Vérifier périodiquement si le radiateur est propre.



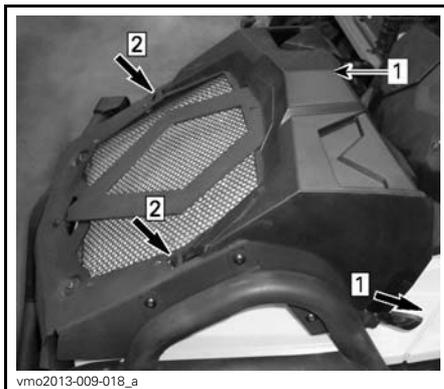
TYPIQUE

1. Radiateur

Examiner le radiateur et les durites pour déceler les fuites et les dommages.

Pour accéder aux durites et au réservoir du liquide de refroidissement du moteur, enlever le couvre-radiateur.

Déverrouiller les loquets se trouvant de chaque côté du couvercle, appuyer sur les deux pattes et enlever le couvre-radiateur.



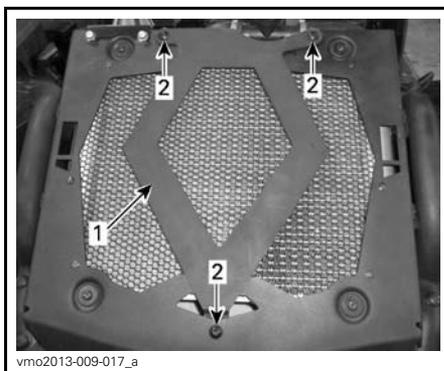
Étape 1: Déverrouiller les loquets

Étape 2: Appuyer sur les pattes

1. Couvre-radiateur

Examiner les ailettes du radiateur. Elles doivent être propres, sans traces de boue, de saleté, de feuilles ni d'autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.

Pour accéder aux ailettes du radiateur, enlever les trois vis et tirer sur la plaque en forme de losange.



1. Plaque en forme de losange

2. Vis

Éliminer le plus de dépôts possible avec les mains. Si on dispose d'eau à proximité, essayer de rincer les ailettes du radiateur.

Si on en a un à sa disposition, se servir d'un boyau d'arrosage.

⚠ ATTENTION Ne jamais nettoyer le radiateur avec les mains lorsqu'il est chaud. Le laisser d'abord refroidir.

AVIS Soyez prudent quand il s'agit de nettoyer les ailettes du radiateur. N'utiliser aucun objet ou outil pouvant les endommager. Les ailettes sont des pièces très minces conçues pour favoriser un refroidissement efficace. **SI ON UTILISE UN BOYAU POUR LES LAVER, S'ASSURER QUE LA PRESSION D'EAU EST FAIBLE. NE JAMAIS UTILISER UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION.**

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour qu'il vérifie l'efficacité du système de refroidissement.

Liquide de refroidissement

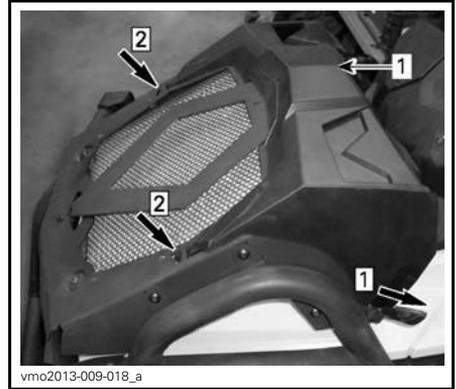
Niveau de liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement quand le moteur est chaud.

1. Pour accéder au réservoir de liquide de refroidissement du moteur, enlever le couvre-radiateur.

Déverrouiller les loquets se trouvant de chaque côté du couvercle, appuyer sur les deux pattes et enlever le couvre-radiateur.



Étape 1: Déverrouiller les loquets

Étape 2: Appuyer sur les pattes

1. Couvre-radiateur

2. Le véhicule sur une surface de niveau, le niveau de liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.

REMARQUE: Lorsqu'on vérifie le niveau à une température inférieure à 20°C, il peut être légèrement plus bas que la marque MIN.

REMARQUE: Voir à ce que le boyau du réservoir de liquide de refroidissement soit acheminé conformément à l'illustration pour éviter qu'il nuise à la fermeture du couvercle.

Si on ajoute du liquide de refroidissement dans le réservoir, vérifier aussi le niveau dans le radiateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du radiateur quand le moteur est chaud.

REMARQUE: S'il faut souvent ajouter du liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies au niveau du moteur. Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé.

Ajout de liquide de refroidissement

1. Enlever le capuchon du réservoir de liquide de refroidissement.

REMARQUE: Noter comment l'aération est acheminée.

2. Ajouter du liquide de refroidissement jusqu'à la marque MAX. Ne pas trop remplir.

REMARQUE: Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser du liquide.

3. Bien réinstaller et serrer le capuchon du réservoir d'essence.

AVIS Ne pas ranger d'articles dans le compartiment d'entretien avant.

4. Réinstaller le couvre-radiateur.

Liquide de refroidissement recommandé

Utiliser un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Remplir le système de refroidissement avec de l'ANTIGEL PRÉMÉLANGÉ BRP (N/P 219 700 362), ou avec un mélange d'eau distillée et d'antigel (50% d'eau et 50% d'antigel).

Remplacement du liquide de refroidissement du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter des brûlures potentielles, ne pas enlever le bouchon du radiateur ni desserrer le bouchon de vidange du moteur lorsque celui-ci est chaud.

AVIS Ne pas ranger d'articles dans le compartiment d'entretien avant.

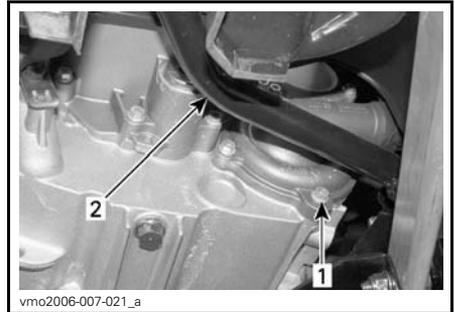
Retirer le bouchon de radiateur en appuyant dessus et en tournant dans le sens antihoraire.



TYPIQUE

1. Bouchon du radiateur

Dévisser le bouchon de vidange de liquide de refroidissement sur la pompe à eau et vidanger le liquide dans un contenant approprié.



1. Bouchon de vidange de liquide de refroidissement
2. Pédale de frein

REMARQUE: Ne pas dévisser complètement le bouchon de vidange de liquide de refroidissement.

Enlever le panneau latéral droit.

Dévisser la vis de purge sur le dessus du logement du thermostat.

REMARQUE: Pour accéder à la vis de purge, enlever la sortie du filtre de transmission CVC.



1. Vis de purge

Vidanger complètement le circuit.

Reposer le bouchon de vidange de liquide de refroidissement.

Remplir le radiateur jusqu'à ce que le liquide de refroidissement déborde de l'orifice du logement de thermostat.

Installer la vis de purge.

Continuer de remplir le radiateur.

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir et en ajouter au besoin.

Faire tourner le moteur au ralenti sans remettre le bouchon du radiateur. Ajouter lentement du liquide de refroidissement au besoin.

À cette étape, attendre que le moteur atteigne sa température de fonctionnement normale.

Appuyer sur l'accélérateur deux ou trois fois. Ajouter ensuite du liquide de refroidissement au besoin.

Remettre le bouchon du radiateur en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Vérifier si les connexions présentent des fuites et s'il y a assez de liquide de refroidissement dans le réservoir.

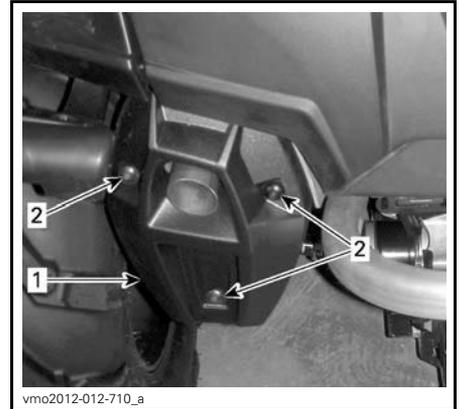
Pare-étincelles du silencieux

Nettoyage et inspection du pare-étincelles du silencieux

⚠ ATTENTION Laisser le système d'échappement refroidir avant de procéder à son nettoyage et à son inspection.

Enlever le couvre-silencieux. Retirer les vis de fixation.

AVIS Ne pas utiliser un outil percuteur pour le retrait des vis.



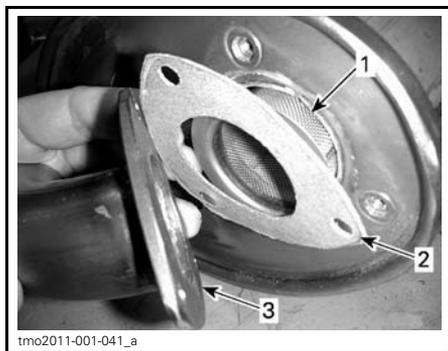
1. Couvre-silencieux
2. Vis de fixation

Enlever et jeter les vis de fixation du tuyau d'échappement arrière.



TIPIQUE - RETRAIT DU TUYAU ARRIÈRE

Enlever le tuyau d'échappement arrière, le joint d'étanchéité (jeter) et le pare-étincelles.



TYPIQUE

1. Pare-étincelles
2. Joint d'étanchéité
3. Tuyau d'échappement arrière

Éliminer au moyen d'une brosse les dépôts de calamine sur le pare-étincelles.

AVIS Utiliser une brosse douce et éviter d'endommager les mailles du pare-étincelles.

ATTENTION Porter des verres de protection et des gants.



1. Nettoyer le pare-étincelles

Vérifier si les mailles du pare-étincelles sont endommagées. Remplacer au besoin.

REMARQUE: Le remplacement du tamis du pare-étincelles n'est nécessaire que si celui-ci est endommagé.

Inspecter la chambre du pare-étincelles dans le silencieux. Enlever tout débris au besoin.

Installer un joint d'étanchéité, un tuyau arrière et des vis de fixation neufs.

Remettre en place le couvre-silencieux à l'aide des vis de fixation neuves. Ser- rer au couple recommandé.

COUPLE DE SERRAGE	
Vis de fixation du tuyau arrière et du couvre-silencieux	11 N•m ± 1 N•m

Filtre à air de la transmission CVC

Dépose du filtre à air de la transmission CVC

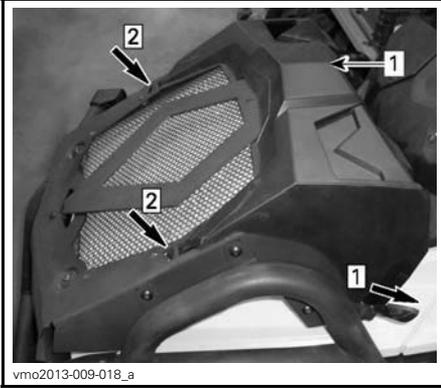
1. Pour accéder au filtre à air de la transmission CVC, retirer le couvre-radiateur.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

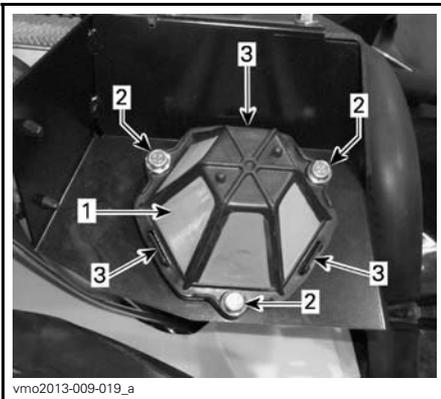
Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

Déverrouiller les loquets se trouvant de chaque côté du couvercle, appuyer sur les deux pattes et enlever le couvre-radiateur.



Étape 1: Déverrouiller les loquets
Étape 2: Appuyer sur les pattes

1. Couvre-radiateur
2. Enlever le filtre à air de la transmission CVC en enlevant les trois vis et en appuyant sur les pattes.



1. Filtre à air de la transmission CVC
2. Vis
3. Pattes

Nettoyage du filtre à air de la transmission CVC

1. Vaporiser du NETTOYEUR DE FILTRE À AIR (N/P 219 700 341) à l'intérieur et à l'extérieur du filtre.



219700341
NETTOYEUR DE FILTRE À AIR (N/P 219 700 341)

2. Attendre 3 minutes.
3. Comme il est indiqué sur le contenant de nettoyant UNI, rincer à l'eau.
4. Sécher complètement le filtre.



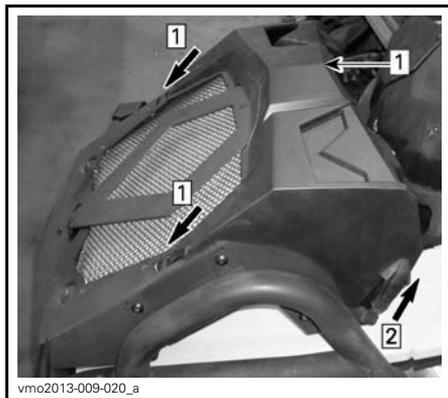
1. Filtre à air de la transmission CVC

Installation du filtre à air de la transmission CVC

1. Pousser doucement sur le filtre à air de la transmission CVC jusqu'à ce que les trois pattes s'enclenchent et serrer les trois vis au couple recommandé.

COUPLE DE SERRAGE	
Vis de filtre à air de la transmission CVC	2.5 N•m ± 0.5 N•m

2. Réinstaller le couvre-radiateur. Glisser les pattes dans les fentes jusqu'à ce qu'elles s'enclenchent et verrouiller les côtés.



Étape 1: Déverrouiller les loquets
Étape 2: Appuyer sur les pattes
1. Couvre-radiateur

Huile de la boîte de vitesses

Niveau d'huile de la boîte de vitesses

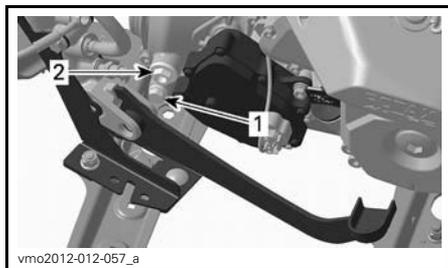
AVIS Vérifier le niveau d'huile et remplir au besoin. **Ne pas trop remplir.** Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement la boîte de vitesses. Essuyer toute huile renversée.

Mettre le véhicule sur une surface de niveau.

Sélectionner la position point mort (N).

Serrer le frein de stationnement.

Vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses, lorsque le moteur n'est pas en marche et qu'il est froid, en enlevant le bouchon de niveau d'huile.



1. Bouchon de vidange
2. Bouchon de niveau d'huile

Le niveau d'huile devrait être à égalité avec le rebord de l'orifice de niveau d'huile.

Au besoin, ajouter de l'huile jusqu'à ce qu'elle déborde par l'orifice de niveau d'huile.

Huile de boîte de vitesses recommandée

Utiliser de l'XPS SYNTHETIC GEAR OIL (75W 140) (N/P 293 600 140).

Si l'huile recommandée n'est pas disponible, utiliser une huile de boîte de vitesses 75W140 qui répond à la norme API GL-5.

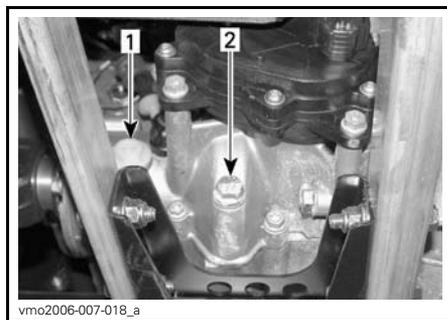
AVIS Lors de l'entretien, ne pas employer d'autre huile que celle recommandée. Ne pas mélanger avec d'autres types d'huile.

Vidange d'huile de boîte de vitesses

Mettre le véhicule sur une surface de niveau.

Nettoyer la zone entourant le bouchon de vidange et le bouchon de niveau d'huile.

Déposer le bouchon de vidange de la boîte de vitesses.



1. Bouchon de niveau d'huile
2. Bouchon de vidange d'huile

REMARQUE: Pour vider complètement la boîte de vitesses, pencher le véhicule vers la droite à l'aide d'un cric placé sous le marchepied gauche. Quand la boîte de vitesses est vide, installer le bouchon de vidange et remettre le véhicule au sol.

Remplir la boîte de vitesses d'XPS SYNTHETIC GEAR OIL (75W 140) (N/P 293 600 140) ou d'un produit équivalent.

AVIS Lors de l'entretien, ne pas employer d'autre huile que celle recommandée. Ne pas mélanger avec d'autres types d'huile.

Le niveau d'huile devrait être à égalité avec le rebord de l'orifice de niveau d'huile.

Au besoin, ajouter de l'huile jusqu'à ce qu'elle déborde par l'orifice de niveau d'huile.

Remettre le bouchon de niveau d'huile.

Câble d'accélérateur

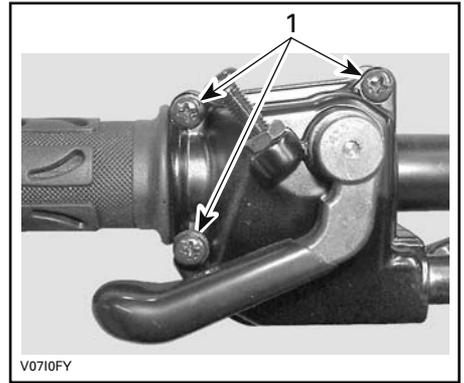
Lubrification du câble d'accélérateur

Le câble d'accélérateur doit être lubrifié avec du LUBRIFIANT POUR CÂBLE (N/P 293 600 041) ou l'équivalent.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours utiliser un lubrifiant à la silicone. L'utilisation d'un autre lubrifiant, à base d'eau par exemple, pourrait rendre l'accélérateur ou le câble collant et raide.

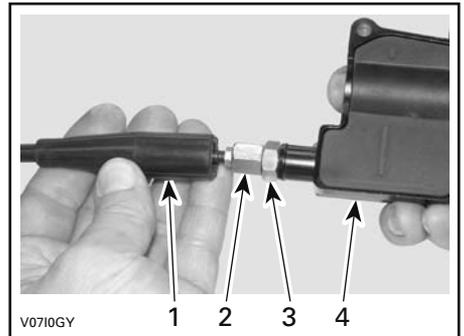
Ouvrir le logement de la manette d'accélérateur.



1. Enlever ces vis

Séparer la manette.

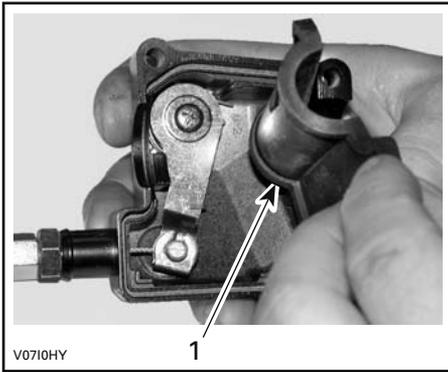
Glisser le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.



1. Protecteur de câble
2. Tendeur de câble d'accélérateur
3. Écrou autobloquant
4. Logement de la manette d'accélérateur

Visser le tendeur de câble d'accélérateur.

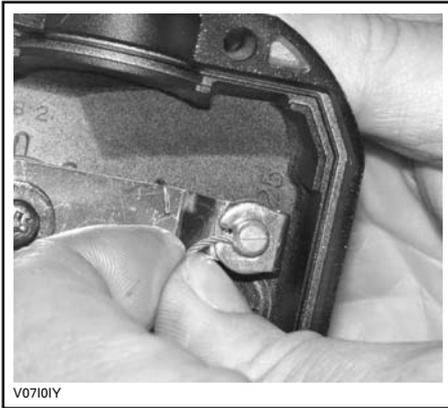
Déposer le protecteur de logement interne.



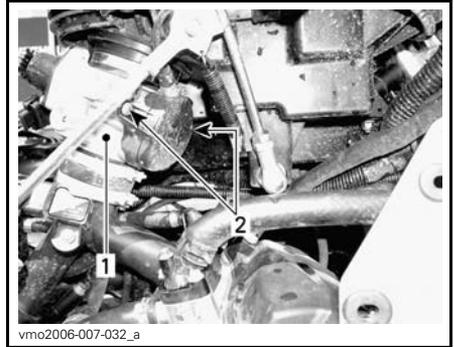
1. Protecteur de logement interne

Retirer le câble du logement de la manette d'accélérateur.

REMARQUE: Glisser le câble dans la fente de l'attache et retirer l'extrémité du câble de l'attache.



Enlever le couvercle latéral du carter de papillon.



1. Carter de papillon
2. Vis du couvercle latéral

Insérer l'aiguille du vaporisateur de lubrifiant dans l'extrémité du tendeur de câble d'accélérateur.

⚠ ATTENTION Toujours porter des lunettes et des vêtements de protection. Les produits chimiques peuvent causer des éruptions cutanées et des blessures aux yeux.



TYPIQUE

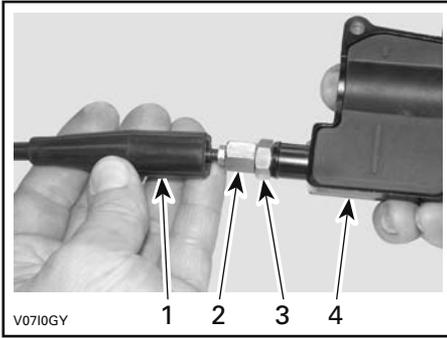
REMARQUE: Mettre un chiffon autour du tendeur de câble d'accélérateur pour éviter que le lubrifiant se répande.

Vaporiser du lubrifiant dans le câble jusqu'à ce qu'il atteigne l'extrémité reliée au carter de papillon.

Réinstaller et régler le câble.

Réglage du câble d'accélérateur

Glisser le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.

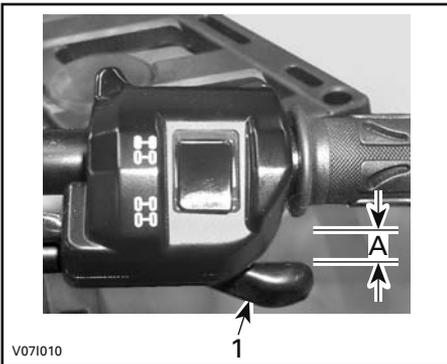


1. Protecteur de câble
2. Tendeur de câble d'accélérateur
3. Écrou de blocage
4. Logement de la manette d'accélérateur

Desserrer l'écrou autobloquant puis tourner le tendeur pour obtenir un jeu approprié de manette d'accélérateur.

REMARQUE: Mesurer le jeu à l'extrémité de la manette d'accélérateur.

Serrer l'écrou autobloquant et réinstaller le protecteur.



1. Manette d'accélérateur
- A. 2 mm

Le levier sélecteur à «P», démarrer le moteur.

Vérifier si le câble d'accélérateur est bien réglé en tournant le guidon complètement à droite, puis complètement à gauche. Si le régime du moteur augmente, régler de nouveau le jeu de la manette d'accélérateur.

Bougies

Accès aux bougies

Enlever les panneaux latéraux.

Débrancher les câbles de bougie.

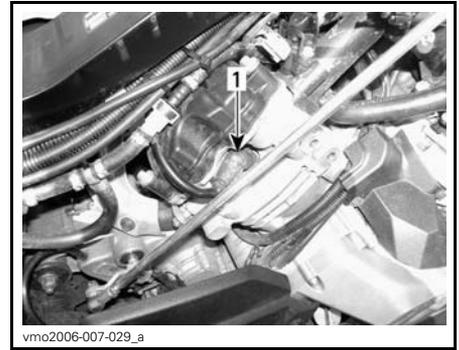
Dépose des bougies

⚠ ATTENTION Toujours porter des verres de protection lorsqu'on se sert d'air comprimé.

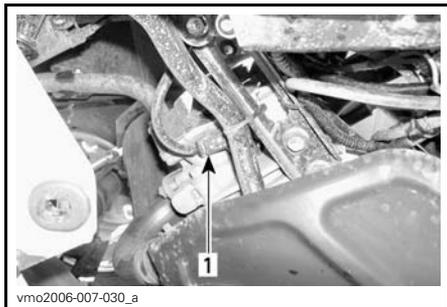
Dévisser les bougies d'un tour.

Si possible, nettoyer les bougies et les culasses à l'air comprimé.

Dévisser complètement les bougies et les enlever.



CÔTÉ DROIT — CYLINDRE ARRIÈRE
1. Bougie



CÔTÉ GAUCHE — CYLINDRE AVANT

1. Bougie

Pose des bougies

Avant d'installer les bougies, s'assurer que la surface de contact des culasses et des bougies n'est pas sale.

Avec une jauge d'épaisseur, régler l'écartement des électrodes entre 0.6 mm à 0.7 mm.

Appliquer du lubrifiant antigrippage à base de cuivre sur les filets des bougies.

Serrer les bougies à la main dans les culasses, puis avec une clé dynamométrique et une douille appropriée.

COUPLE DE SERRAGE DE LA BOUGIE

20 N•m ± 2.4 N•m

Batterie

⚠ AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, toujours mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant d'effectuer l'entretien du système électrique ou de le réparer.

⚠ ATTENTION Ne jamais charger la batterie pendant qu'elle est dans le véhicule.

Ces VTT sont munis d'une batterie VRLA, ce qui signifie «Valve Regulated Lead Acid», ou «au plomb-acide à régulation par soupape». Cette batte-

rie ne requiert aucun entretien; il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pour ajuster le niveau d'électrolyte.

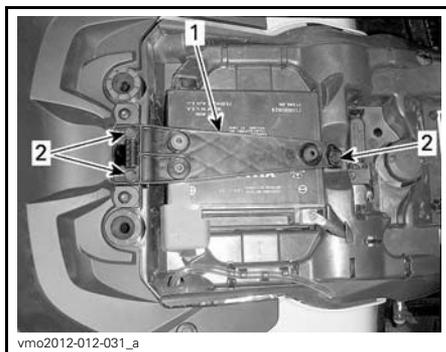
AVIS Ne jamais retirer le capuchon d'étanchéité de la batterie.

Dépose de la batterie

AVIS Toujours débrancher le câble négatif NOIR en premier.

Débrancher le câble négatif NOIR en premier, puis le câble positif ROUGE.

Retirer les vis de fixation et le support de batterie puis sortir la batterie du châssis.



- 1. Support de batterie
- 2. Vis de fixation

Nettoyage de la batterie

Nettoyer la batterie, son boîtier, les câbles et les bornes avec un mélange de bicarbonate de soude et d'eau.

Avec une brosse métallique, enlever la rouille des connexions électriques et des bornes.

Installation de la batterie

Remettre la batterie dans le véhicule.

AVIS Toujours brancher le câble positif ROUGE en premier.

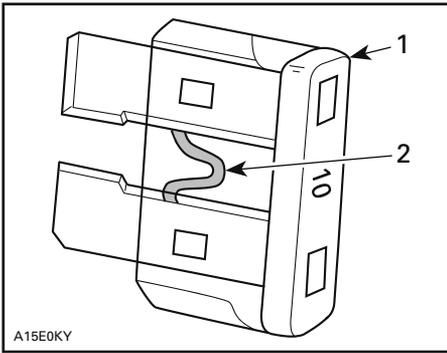
Fusibles

⚠ ATTENTION Toujours mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant de remplacer un fusible défectueux.

Vérification des fusibles

Vérifier si le filament est fondu.

Si c'est le cas, remplacer le fusible endommagé en se référant au tableau *EMPLACEMENT DES FUSIBLES* pour connaître le calibre approprié.



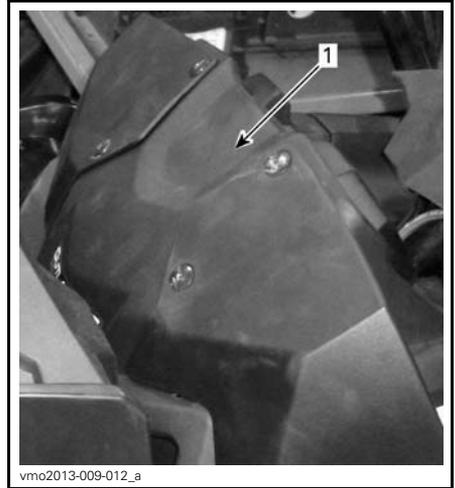
TYPIQUE

1. Fusible
2. Vérifier s'il est fondu

AVIS Ne pas utiliser un fusible de calibre supérieur; cela pourrait causer des dommages importants.

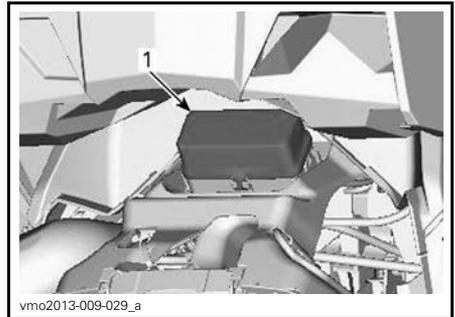
Emplacement des fusibles avant

Pour accéder à la boîte à fusibles, située entre le radiateur et la console avant, retirer délicatement le support d'indicateur de son emplacement.



1. Support d'indicateur

Enlever le couvercle de la boîte à fusibles avant.



TYPIQUE

1. Boîte à fusibles avant

BOÎTE À FUSIBLES AVANT		
N°	DESCRIPTION	CALIBRE
R1	Relais du ventilateur	-
R2	Relais principal	-
R3	Relais des accessoires	-
R4	Relais de la pompe à essence	-
R5	Relais des feux	-
R8	Relais des freins	-
F4	Lumières / horloge	10 A
F5	Injecteurs / allumage	5 A
F6	Module ECM	5 A
F7	Treuil, 2/4 roues motrices	5 A
F8	Interrupteur à clé, solénoïde du démarreur	5 A
F9	Ventilateur réinitialisable	25 A
F10	Euro Control	5 A
F11	Feux	30 A
F12	Prise CC	15 A
F14	Accessoires (ACC) 2	15 A
F15	Pompe à essence	5 A

REMARQUE: Vérifier l'intérieur du couvercle de la boîte à fusibles pour connaître l'emplacement des fusibles.

AVIS Ne pas ranger d'articles dans le compartiment d'entretien avant.

Emplacement des fusibles arrière

Le porte-fusibles arrière est situé à l'arrière du véhicule, à proximité de la batterie.



TYPIQUE

1. Porte-fusibles arrière

PORTE-FUSIBLES ARRIÈRE		
N°	DESCRIPTION	CALIBRE
F1	Principal	30 A
F2	Ventilateur/Accessoires	40 A
F3	Système de servodirection dynamique (DPS) et suspension pneumatique (ACS)	40 A

Feux

ATTENTION Toujours mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant de remplacer une ampoule défectueuse.

Toujours vérifier qu'un feu fonctionne après avoir remplacé une ampoule.

Remplacement des ampoules de phare

AVIS Ne jamais toucher la partie en verre d'une ampoule halogène avec les doigts nus, car cela en réduit la durée de vie. Si on y a touché, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par les doigts.

Débrancher le connecteur de l'ampoule.

Faire tourner l'ampoule dans le sens antihoraire pour la libérer de son logement.



vmo2012-012-059_a



vmo2012-012-061_a

FAIRE TOURNER L'AMPOULE DANS LE SENS ANTIHORAIRE POUR L'ENLEVER

Extraire le feu arrière.

Débrancher le connecteur de l'ampoule.

Faire tourner l'ampoule dans le sens antihoraire pour la libérer du logement du feu arrière.



vmo2012-012-060_b

Retirer l'ampoule.

Bien réinstaller les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

Vérifier si les phares fonctionnent bien.

Remplacement de l'ampoule des feux de freinage et arrière

Faire tourner l'ampoule de feu arrière dans le sens antihoraire pour la libérer de son logement.



vmo2012-012-062_a

FAIRE TOURNER L'AMPOULE DANS LE SENS ANTIHORAIRE

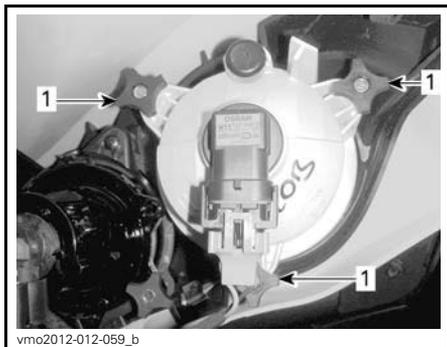
Retirer du feu arrière la douille d'ampoule.

Pour l'installation, inverser les étapes de la dépose.

Réglage du faisceau des phares

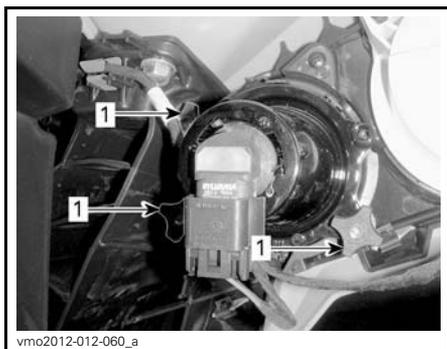
Tourner les boutons pour régler la hauteur du faisceau selon ses préférences.

REMARQUE: Régler les phares de manière homogène.



RÉGLAGE DES FEUX DE CROISEMENT

1. Boutons de réglage



RÉGLAGE DES FEUX DE ROUTE

1. Boutons de réglage

Soufflets et protecteurs d'arbre d'entraînement

Inspection des soufflets et protecteurs d'arbre d'entraînement

Inspecter les soufflets et les protecteurs d'arbre d'entraînement.

Vérifier si les protecteurs sont endommagés ou s'ils frottent contre les arbres.

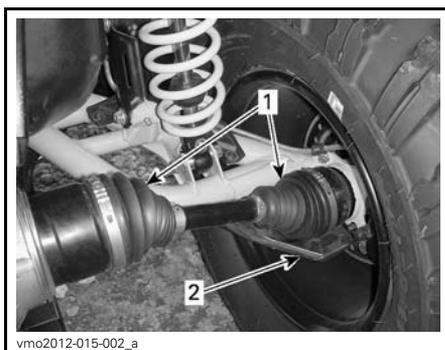
Vérifier si les soufflets présentent des fissures, des déchirures, des fuites de graisse, etc.

Réparer ou remplacer au besoin les pièces défectueuses.



TYPIQUE — AVANT DU VÉHICULE

1. Soufflets d'arbre d'entraînement
2. Protecteur d'arbre d'entraînement



TYPIQUE — ARRIÈRE DU VÉHICULE

1. Soufflets d'arbre d'entraînement
2. Protecteurs d'arbre d'entraînement

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

Pneus et roues

Pression des pneus

AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. Un pneu trop mou risque de se dégonfler davantage et de tourner sur la jante. Un pneu trop dur risque d'éclater. Toujours respecter les pressions recommandées. Comme ce sont des pneus à basse pression, il faut employer une pompe manuelle.

Vérifier la pression lorsque les pneus sont **froids**, c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Révérifier la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la trousse d'outils.

PRESSION DES PNEUS		
Xmr	MAX.	AVANT/ARRIÈRE 48.3 kPa
	MIN.	41.4 kPa

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaison reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe et un nécessaire de réparation.

Inspection des pneus

Vérifier si les pneus sont endommagés ou usés. Les remplacer au besoin.

Les pneus sont directionnels. Il faut donc veiller à maintenir leur sens de rotation pour assurer le bon fonctionnement du véhicule.

Remplacement des pneus

Faire remplacer les pneus par un concessionnaire Can-Am autorisé.

AVERTISSEMENT

- Lorsqu'on remplace les pneus, ne jamais installer de pneus diagonaux avec des pneus radiaux. Une telle combinaison pourrait causer des problèmes de maniabilité et/ou de stabilité.
- Ne pas poser des pneus de différentes tailles ou conceptions sur le même essieu.
- Les paires de pneus avant et arrière doivent être de modèle identique et provenir du même fabricant.
- Bien installer les pneus unidirectionnels dans leur sens de rotation.
- Installer tous les pneus radiaux d'un même ensemble en même temps.

Inspection des roulements de roue

Stationner le véhicule sur une surface de niveau.

Actionner le frein de stationnement.

Soulever le véhicule.

Soutenir le véhicule avec des chandelles.

Tenir la roue par le rebord supérieur, puis tirer et pousser afin de sentir le jeu.

Si l'on constate un jeu, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.



TYPIQUE

Dépose et repose d'une roue

Stationner le véhicule sur une surface de niveau.

Actionner le frein de stationnement.

Desserrer les écrous, puis soulever le véhicule.

Soutenir le véhicule avec des chandelles.

Dévisser les écrous, puis enlever la roue.

Au moment de remettre la roue, appliquer un lubrifiant antigrippage sur les filets.

Serrer les écrous progressivement, en ordre entrecroisé, puis appliquer le couple de serrage final.

COUPLE DE SERRAGE DES ÉCROUS DE ROUE
100 N•m ± 10 N•m

REMARQUE: Il faut parfois retirer les écrous de roue et enduire les goujons de lubrifiant antigrippage pour faciliter une éventuelle dépose. Cela est particulièrement important lorsqu'on utilise le véhicule à proximité d'eau salée ou dans la boue. Enlever un écrou à la fois, lubrifier et resserrer.

AVIS Toujours utiliser les écrous de roue recommandés selon le type de roue. D'autres écrous risquent d'endommager la jante.

Suspension

Lubrification de la suspension

Lubrifier les bras triangulaires avant.

GRAISSE POUR SUSPENSION	
Produit BRP recommandé	SUSPENSION GREASE (N/P 293 550 033)

Deux raccords de graissage se trouvent sur chaque bras triangulaire.

Inspection de la suspension

Amortisseurs

Vérifier si les jambes «McPherson» ou les amortisseurs présentent des fuites d'huile ou tout autre dommage.

Vérifier la solidité des fixations.

Au besoin, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Joint à rotule

Vérifier si le soufflet des joints à rotule est fissuré.

⚠ AVERTISSEMENT

Le joint à rotule doit être remplacé si le soufflet est fissuré.

Bras triangulaires avant

Vérifier si les bras triangulaires sont fissurés, pliés ou endommagés.

Au besoin, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Bras longitudinaux arrière

Vérifier si les bras longitudinaux sont déformés, fissurés ou pliés.

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé si on décèle l'une de ces situations.

can-am^{MC}



AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE. Une collision ou un renversement peut se produire rapidement, même pendant des manoeuvres telles les tournants, la conduite en pente ou sur des obstacles si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

DES BLESSURES SÉRIEUSES OU MÊME MORTELLES pourraient résulter du non-respect de ces directives:

- **LISEZ CE GUIDE DU CONDUCTEUR ET TOUTES LES ÉTIQUETTES AVANT D'UTILISER CE VÉHICULE.**
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE AVANT D'EN AVOIR APPRIS LE FONCTIONNEMENT.** Suivre un cours de formation certifié.
- **NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGER.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous transportez un passager.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR UNE SURFACE ASPHALTÉE.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous conduisez votre véhicule tout-terrain sur une surface asphaltée.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VTT SUR UNE VOIE PUBLIQUE.** Il y a risque de collision avec un autre véhicule si vous circulez sur une voie publique avec votre véhicule.
- **PORTEZ TOUJOURS UN CASQUE APPROUVÉ,** des verres de protection et des vêtements protecteurs.
- **NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'EFFET DE L'ALCOOL OU DE LA DROGUE.** Ces substances réduisent le temps de réaction et troublent le jugement.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VÉHICULE À DES VITESSES EXCESSIVES.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de ce véhicule quand vous conduisez à une vitesse trop élevée sans tenir compte du terrain, de la visibilité et de votre expérience.
- **N'ESSAYEZ JAMAIS DE FAIRE DES CABRÉS, DES SAUTS OU D'AUTRES MANOEUVRES PÉRILLEUSES.**

OUTLANDER 1000 X mr

2013

Guide du conducteur

Comprenant
Informations de sécurité,
renseignements sur le véhicule
et l'entretien

OUTLANDER^{MC} 1000 X mr

2013

⚠ AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité. Ne conduisez jamais ce véhicule si vous avez moins de 16 ans. Pour conducteur expérimenté seulement. Conserver ce Guide du conducteur dans le véhicule.

219 000 993

CA

OPERATOR'S GUIDE, OUTLANDER 1000 X mr / FRENCH
GUIDE DU CONDUCTEUR, OUTLANDER 1000 X mr / FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:P.C.

©^{MC} ET LE LOGO BRP SONT DES MARQUES DE COMMERCE DE BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. OU DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES.
©2012 BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS. IMPRIMÉ AU CANADA.

2 1 9 0 0 0 9 9 3

Boyaux et raccords d'ACS

Inspection des boyaux et des raccords d'ACS

Vérifier si les boyaux d'amortisseur sont endommagés.

Vérifier si les raccords d'amortisseur sont endommagés.

Vérifier si les boyaux et les raccords présentent des fuites.

Direction

Inspection de la direction

Biellettes de direction

Vérifier si le soufflet des biellettes de direction est fissuré.

⚠ AVERTISSEMENT

La biellette de direction doit être remplacée si le soufflet est fissuré.

Freins

⚠ AVERTISSEMENT

Des freins neufs ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après une période de rodage. L'efficacité des freins peut être réduite; la prudence est de mise.

Niveau de liquide de frein

AVIS N'utiliser que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé. Ne pas utiliser de liquide provenant d'un vieux contenant ou d'un contenant déjà ouvert.

Le véhicule sur une surface de niveau, vérifier le niveau du liquide de frein dans les réservoirs. Le liquide devrait être au-dessus de la marque MIN.

Ajouter du liquide au besoin. **Ne pas trop remplir.**

Nettoyer le bouchon du réservoir avant de le remettre en place.

REMARQUE: Un niveau bas peut être le symptôme de fuites ou d'une usure avancée des plaquettes. Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé.

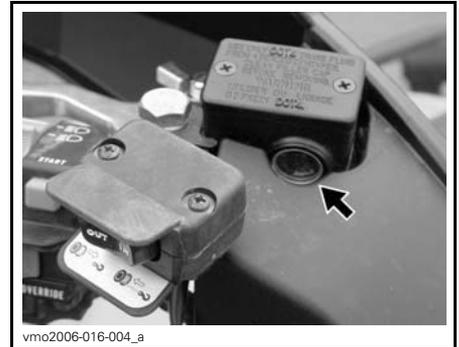
Réservoir(s) de liquide de manette de frein

Orienter les roues droit devant pour faire en sorte que le réservoir soit de niveau.

Vérifier le niveau de liquide de frein; le réservoir est plein lorsque le liquide atteint la partie supérieure de la fenêtre.

Inspecter l'état du soufflet de la manette.

Rechercher toute fissure, déchirure, etc. Remplacer au besoin.



TYPIQUE

Réservoir de liquide de pédale de frein

Le véhicule sur une surface horizontale, le niveau de liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir de liquide de frein.

AVIS Ne pas ranger d'articles dans le compartiment d'entretien avant.

Liquide de frein recommandé

Toujours utiliser un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4.

AVIS Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, ne pas utiliser de liquide autre que celui recommandé, et ne pas mélanger différents liquides pour rectifier le niveau.

Inspection des freins

Pour que les freins demeurent en bon état, vérifier:

- Le niveau de liquide de frein
- Que le système de freinage ne présente aucune fuite
- Si les freins sont spongieux
- Si les freins sont propres
- Si les disques sont très usés, ainsi que l'état de leur surface
- Si les plaquettes de frein sont usées, endommagées ou desserrées.

LIMITES D'USURE	
Épaisseur des plaquettes de frein	1.0 mm
Épaisseur des disques avant	3.5 mm
Épaisseur des disques arrière	4.3 mm
Gauchissement maximal des disques	0.2 mm

Si on décèle un problème au niveau des freins, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

AVERTISSEMENT

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour la vidange du liquide de frein ou tout entretien du système de freinage.

ENTRETIEN DU VÉHICULE

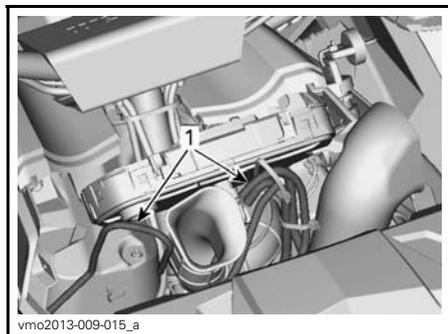
Entretien d'après-utilisation

Pour préserver le véhicule et ses composants, nettoyer le véhicule à l'eau douce conformément aux recommandations sous *NETTOYAGE ET PROTECTION DU VÉHICULE* chaque fois que le véhicule est utilisé dans les conditions suivantes:

- Endroits boueux
- Milieu salin.

REMARQUE: Si le véhicule est utilisé en milieu salin, il faut le rincer à l'eau douce pour le préserver, ainsi que ses composants, de la corrosion. On recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques. Utiliser le LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent.

AVIS Lorsqu'on réinstalle le tableau de bord par-dessus le boîtier de filtre à air, s'assurer que tous les tuyaux de ventilation sont bien acheminés près du conduit d'air.



SUPPORT DE CONSOLE ENLEVÉ À DES FINS DE CLARTÉ

1. Acheminer les tuyaux près du conduit d'air

Nettoyage et protection du véhicule

Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule. **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRES-SION** (avec un boyau d'arrosage par

exemple). Une pression élevée pourrait causer des dommages électriques ou mécaniques.

Les pièces peintes endommagées doivent être repeintes correctement pour prévenir la rouille.

Au besoin, laver la carrosserie à l'eau tiède et au savon (utiliser un détergent doux seulement). Appliquer une cire non abrasive.

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détergent concentré, un dégraissant, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE



AVERTISSEMENT

Faire vérifier le système d'alimentation par un concessionnaire Can-Am autorisé tel que prescrit dans le *TABLEAU D'ENTRETIEN*.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de 4 mois, il faut le remettre adéquatement.

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître les consignes de remisage.

Lorsqu'on utilise le véhicule après une période de remisage, une préparation s'impose. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître les consignes appropriées.

INFORMATION TECHNIQUE

IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

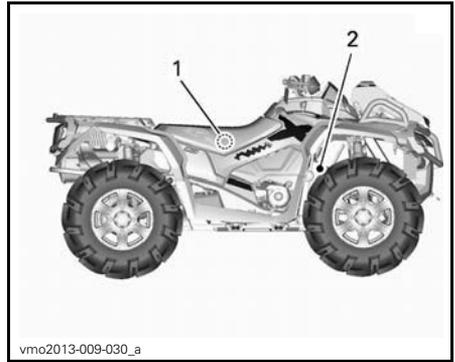
Les principaux composants de votre véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il sera utile de les avoir en mains lors d'une réclamation de garantie ou pour retracer le véhicule en cas de perte. Le concessionnaire Can-Am autorisé a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. BRP ne pourra accepter une réclamation de garantie si le numéro d'identification du moteur (NIM) ou le numéro d'identification du véhicule (NIV) a été enlevé ou altéré de quelque façon. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

Numéro d'identification du véhicule



TYPIQUE — ÉTIQUETTE DU NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

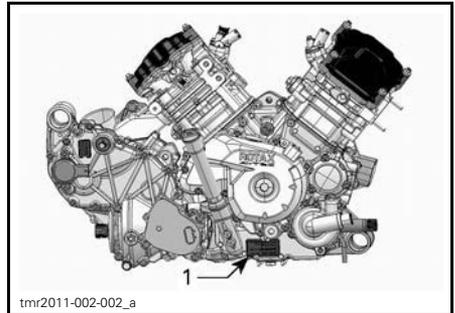
1. NIV (numéro d'identification du véhicule) (étiquette sous la droite du siège)
2. NIV (numéro d'identification du véhicule) (estampillé sur le châssis derrière la roue avant droite)



VUE DU XMR

1. Étiquette de NIV sous la droite du siège
2. NIV estampillé sur le châssis derrière la roue avant droite

Numéro d'identification du moteur



TYPIQUE — CÔTÉ DROIT DU MOTEUR

1. NIM (numéro d'identification du moteur)

RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT

États-Unis et Canada seulement

Il est interdit de trafiquer le système de réduction des émissions de bruit!

En vertu de la loi fédérale américaine et des lois provinciales canadiennes, il peut être interdit de:

1. Faire la dépose ou la mise hors d'usage par quiconque n'ayant pas pour intention de faire l'entretien, la réparation ou le remplacement d'un dispositif ou d'un élément structural incorporé à un véhicule neuf dans le but d'en contrôler le bruit avant la vente ou la livraison à l'acheteur, ou en cours d'utilisation, ou encore
2. Utiliser le véhicule après avoir retiré ou mis hors d'usage un tel dispositif ou élément structural.

Les opérations suivantes sont considérées comme des actes de traficage:

1. La dépose, l'altération ou la perforation du silencieux ou d'un composant du moteur acheminant les gaz d'échappement du moteur.
2. La dépose, l'altération ou la perforation d'une partie du système d'admission.
3. Le remplacement de pièces mobiles du véhicule ou de pièces du système d'échappement ou d'admission par des pièces autres que celles prescrites par le fabricant.
4. Un entretien inadéquat.

La déclaration de conformité CE n'apparaît pas dans cette version du guide du conducteur.

Veillez vous reporter à la version imprimée qui accompagnait votre véhicule.

FICHES TECHNIQUES

MODÈLE		OUTLANDER 1000 X mr	
MOTEUR			
Moteur		ROTAX® 1010	
		4-temps, refroidi par liquide, OHC	
Nombre de cylindres		2	
Nombre de soupapes		4 soupapes/cylindre (à réglage mécanique)	
Alésage		91 mm	
Course		75 mm	
Cylindrée		976 cm ³	
Taux de compression		10.5 ± -0.3	
Lubrification	Type		Carter humide avec filtre remplaçable
	Filtre à huile		Filtre en papier BRP Rotax® remplaçable
	Huile à moteur	Contenance (vidange d'huile et filtre)	2 L
		Recommandée	En été, utiliser l'HUILE SEMI-SYNTH. XPS 4-T (GRADE D'ÉTÉ) (N/P 293 600 121) En hiver, utiliser l'HUILE SYNTH. XPS 4-TEMPS (TOUS CLIMATS) (N/P 293 600 112). Voir le tableau de <i>VISCOSITÉ DE L'HUILE MOTEUR</i>
Système d'échappement		Pare-étincelles approuvé par le USDA Forest Service	
Filtre à air		Filtre en papier synthétique avec mousse	
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT			
Liquide de refroidissement	Type		Mélange éthylène glycol et eau (50% liquide de refroidissement et 50% eau). Employer le liquide de refroidissement prémélangé vendu par BRP (N/P 219 700 362) ou un liquide conçu expressément pour les moteurs en aluminium
	Contenance		3.5 L

MODÈLE		OUTLANDER 1000 X mr	
SYSTÈME ÉLECTRIQUE			
Puissance de la magnéto		625 W @ 6000 tr/min	
Système d'allumage		ADI (allumage à décharge inductive)	
Calage de l'allumage		Variable	
Bougie	Quantité	2	
	Marque et type	NGK DCPR8E	
	Écartement	0.6 mm à 0.7 mm	
Réglage du limiteur de régime moteur	Marche avant	8000 tr/min	
Batterie	Type	Sèche	
	Tension	12 volts	
	Tension nominale	18 A•h	
	Puissance de sortie du démarreur	0.7 KW	
Phares		2 x 60 W, 2 x 55 W	
Feu arrière		2 x 8/27 W	
Voyants		DEL, environ 0.7 V (chacune)	
Fusibles		Voir la rubrique <i>FUSIBLES</i> dans la section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i>	
SYSTÈME D'ALIMENTATION			
Alimentation en essence	Type	Injection d'essence électronique (EFI)	
Pompe à essence	Modèle	Électrique (à l'intérieur du réservoir d'essence)	
Régime de ralenti		1250 ± 50 tr/min	
Carburant	Type		
	Indice d'octane minimal	En Amérique du Nord	Essence ordinaire sans plomb (10% MAX d'éthanol)
		Ailleurs	87 (R+M)/2 ou plus
Contenance du réservoir d'essence		92 RON ou plus	
Quantité d'essence qui reste dans le réservoir lorsque le voyant s'allume		20.5 L	
Régime d'embrayage		± 2 L	
TRANSMISSION CVC			
Type		CVC (à changement de vitesse continu)	
Régime d'embrayage		1650 ± 100 tr/min	

MODÈLE		OUTLANDER 1000 X mr	
BOÎTE DE VITESSES			
Type	Deux gammes (petite vitesse et grande vitesse) en plus des positions stationnement («P»), point mort («N») et marche arrière («R»)		
Huile de boîte de vitesses	Contenance	400 ml	
	Recommandée	XPS SYNTHETIC GEAR OIL (75W 140) (N/P 293 600 140)	
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT			
Huile à différentiel avant/huile de système d'entraînement final arrière	Contenance	Avant	500 ml
		Arrière	250 ml
	Recommandée	Avant	Huiles synthétique d'engrenages XPS (N/P 293 600 043) ou huile synthétique 75W 90 API GL-5
		Arrière	Huiles synthétique d'engrenages XPS (N/P 293 600 043) ou huile synthétique 75W 90 API GL-5
Différentiel avant		Engrenages droits et en cône avec Visco-Lok	
Rapport d'engrenage du différentiel avant		3.6:1	
Essieu arrière		Engrenages en spirale et en cône	
Rapport d'engrenage de l'essieu arrière		3.6:1	
Graisse pour joint homocinétique		Graisse pour joint homocinétique (N/P 293 550 019)	
Graisse pour arbre de transmission		Graisse synthétique XPS (N/P 293 550 010)	
DIRECTION			
Rayon de braquage		2 900 mm	
Divergence totale (VTT au sol, à la position ACS n° 1, prise sur le bord de la jante)		2 mm ± 2 mm	
Angle de carrossage		0°	

MODÈLE		OUTLANDER 1000 X mr
SUSPENSION		
<i>AVANT</i>		
Type		Bras triangulaire double Suspension pneumatique (ACS)
Course		147 mm
Amortisseur	Qté	2
<i>ARRIÈRE</i>		
Type		Bras longitudinaux Suspension pneumatique (ACS)
Course		180.6 mm
Amortisseur	Qté	2
FREINS		
Avant	Type	2 disques de 214 mm à perçage croisé, étriers à 2 pistons hydrauliques
Arrière	Type	
Liquide de frein	Contenance	260 ml
	Type	DOT 4
Frein de stationnement		Dispositif de verrouillage hydraulique / 4 roues et transmission (position «P»)
Étrier		Flottant à 2 piston (26 mm x 2)
Matériau des plaquettes de frein		Organique
Épaisseur minimale des plaquettes de frein		1 mm
Épaisseur minimale des disques de frein		4.0 mm
Gauchissement maximal des disques de frein		0.2 mm

MODÈLE		OUTLANDER 1000 X mr
PNEUS ET ROUES		
<i>PNEUS</i>		
Pression	Avant	Recommandée: 48.3 kPa Minimum: 41.4 kPa
	Arrière	Recommandée: 48.3 kPa Minimum: 41.4 kPa
Hauteur minimum des blocs de la bande de roulement		3 mm
Dimensions	Avant	76.2 cm X 22.9 cm X 35.5 cm
	Arrière	76.2 cm X 22.9 cm X 35.5 cm
<i>ROUES</i>		
Dimensions	Avant	35.6 cm X 15.2 cm
	Arrière	35.6 cm X 15.2 cm
Couple de serrage des écrous de roue		100 N•m ± 10 N•m
Servodirection		Système de servodirection (DPS) tri-mode
DIMENSIONS		
Longueur hors tout		246 cm
Largeur hors tout		129.5 cm
Largeur hors tout du guidon		78 cm
Hauteur hors tout		112 cm
Empattement		130 cm
Voie	Avant	103.5 cm
	Arrière	100 cm
CAPACITÉ DE CHARGE ET POIDS		
Boîte de rangement arrière		21.4 L
Porte-bagages	Arrière	90 kg
Charge totale admissible (y compris le poids du conducteur, des autres charges et des accessoires supplémentaires)		235 kg
Poids nominal brut du véhicule		703.5 kg

***Cette page est
blanche intentionnellement***

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC

LE MOTEUR NE TOURNE PAS

1. L'interrupteur d'allumage se trouve à «OFF».
 - Mettre l'interrupteur à «ON».
2. Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur.
 - S'assurer que l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur est à «ON».
3. La transmission n'est pas réglée à «P» ou «N».
 - Mettre la transmission à «P» ou «N» ou appuyer sur la ou les manettes de frein.
4. Fusible grillé.
 - Vérifier le fusible principal.
5. Batterie faible ou connexions desserrées.
 - Vérifier le fusible du système de charge.
 - Vérifier l'état des connexions et des bornes.
 - Faire vérifier la batterie.
 - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
6. Mauvaise clé de contact (on peut lire le message «INVALID KEY» sur l'indicateur multifonctionnel).
 - Utiliser la clé destinée à ce véhicule.

LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER

1. Moteur noyé (les bougies sont humides lorsqu'on les enlève).
 - Si le moteur est noyé d'essence et ne démarre pas, on peut activer le mode noyé qui bloque l'injection et l'allumage quand on lance le moteur. Procéder comme suit.
 - Mettre la clé dans l'interrupteur d'allumage et la tourner à «ON».
 - Appuyer à fond sur la manette d'accélérateur et la TENIR dans cette position.
 - Appuyer sur le bouton de DÉMARRAGE du moteur.Lancer le moteur 20 secondes. Relâcher le bouton de DÉMARRAGE du moteur.
Relâcher la manette d'accélérateur et lancer de nouveau le moteur pour le faire démarrer.
 - Si le moteur ne démarre toujours pas:
 - Nettoyer le pourtour des capuchons de bougie et retirer ces derniers.
 - Enlever les bougies (les outils nécessaires sont dans la trousse d'outils).
 - Actionner le démarreur à quelques reprises.
 - Ensuite, installer des bougies neuves si possible ou des bougies propres et sèches.
 - Démarrer le moteur de la façon décrite plus haut.Si le moteur est encore noyé, voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

REMARQUE: Il ne doit pas y avoir de carburant dans l'huile à moteur. Si c'est le cas, vidanger l'huile.

LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER (suite)

2. L'essence ne parvient pas au moteur (bougies sèches lorsqu'on les enlève).
 - Vérifier le niveau d'essence.
 - Il peut y avoir une panne de la pompe à essence.
 - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
3. Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).
 - Vérifier l'état du fusible principal.
 - Enlever la bougie et la rebrancher à la bobine d'allumage.
 - Vérifier si l'interrupteur d'allumage ou l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur est à «ON».
 - Mettre la bougie à la masse sur le moteur, loin du puits de bougie, et démarrer. S'il n'y a pas d'étincelle, remplacer la bougie.
 - Si le problème persiste, voir un concessionnaire Can-Am autorisé.
4. Le voyant d'anomalie de moteur de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «CHECK ENGINE» sur l'indicateur.
 - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
5. Le moteur est en mode protection.
 - Le voyant d'anomalie de moteur de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «CHECK ENGINE» sur l'indicateur. Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR

1. Bougie encrassée ou endommagée.
 - Voir LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
2. L'essence ne parvient pas au moteur.
 - Voir LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
3. Surchauffe du moteur.
 - Voir SURCHAUFFE DU MOTEUR.
4. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.
 - Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin.
 - Vérifier s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.
 - Vérifier le conduit d'admission d'air.
5. Transmission CVC usée ou sale.
 - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
6. Le moteur est en mode protection.
 - Vérifier s'il y a un message sur l'indicateur multifonctionnel.
 - Le voyant d'anomalie de moteur de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «CHECK ENGINE» ou «LIMP HOME» sur l'indicateur. Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

SURCHAUFFE DU MOTEUR

- 1. Bas niveau de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement.**
 - Vérifier le niveau du liquide de refroidissement, se reporter à *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
- 2. Ailettes de radiateur sales.**
 - Nettoyer les ailettes du radiateur; se reporter à *RADIATEUR* dans *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
- 3. Ventilateur de refroidissement inopérant.**
 - Vérifier le fusible du ventilateur de refroidissement; se reporter à *PROCÉDURES ENTRETIEN*. Si le fusible est bon, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

RETOURS DE FLAMME

- 1. Le système d'échappement fuit.**
 - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
- 2. Le moteur tourne en surchauffant.**
 - Voir *MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR*.
- 3. Mauvais réglage de l'allumage ou panne du système d'allumage.**
 - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

RATÉS D'ALLUMAGE

- 1. Bougie encrassée, endommagée ou usée.**
 - Nettoyer/inspecter la bougie et vérifier son degré thermique. La remplacer au besoin.
- 2. Présence d'eau dans l'essence.**
 - Vider le système d'alimentation et le remplir d'essence neuve.

LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

- 1. Moteur.**
 - Voir *MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR*.
- 2. Frein de stationnement.**
 - S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré.
- 3. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.**
 - Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin.
 - Vérifier s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.
 - Vérifier l'emplacement du conduit d'admission d'air.
- 4. Transmission CVC usée ou sale.**
 - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE (suite)

5. Le moteur est en mode protection.

- Vérifier s'il y a un message sur l'indicateur multifonctionnel.
- Le voyant d'anomalie de moteur de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «CHECK ENGINE» ou «LIMP HOME» sur l'indicateur multifonctionnel. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

LEVIER SÉLECTEUR DIFFICILE À DÉPLACER

1. Les engrenages de la transmission se trouvent dans une position empêchant le levier sélecteur de bien fonctionner.

- Faire faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la transmission et permettre au levier sélecteur de bien se placer.

2. Transmission CVC usée ou sale.

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

LE RÉGIME DU MOTEUR AUGMENTE, MAIS LE VÉHICULE N'AVANCE PAS

1. Transmission en position «P» ou «N».

- Mettre la transmission à «R», «HI» ou «LO».

2. Transmission CVC usée ou sale.

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

3. Présence d'eau dans la transmission CVC.

- Voir PROCÉDURES SPÉCIALES.

MESSAGES DE L'INDICATEUR ANALOGIQUE/NUMÉRIQUE

MESSAGE	VOYANT(S) ALLUMÉ(S)	DESCRIPTION
INVALID KEY	Anomalie moteur	Signifie qu'on a utilisé une mauvaise clé de contact. Utiliser la clé destinée à ce véhicule. Il se peut également que la clé présente un mauvais contact. Enlever et nettoyer la clé.
PARK BRAKE	Frein de stationnement	Signifie que le frein de stationnement est actionné depuis plus de 15 secondes (en circulant).
LO BATT	Anomalie moteur	Signifie que la tension de la batterie est faible. Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
HI BATT	Anomalie moteur	Signifie que la tension de la batterie est élevée. Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
LOW OIL ⁽¹⁾	Anomalie moteur	Signifie que la pression d'huile du moteur est basse. Arrêter immédiatement le moteur et vérifier le niveau d'huile.
HI TEMP	Anomalie moteur	Signifie que le moteur surchauffe. Voir la section <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i> dans la rubrique <i>DIAGNOSTIC DES PANNES</i> .
LIMP HOME	Anomalie moteur	Signifie qu'il y a une panne importante au niveau du moteur et qu'elle peut compromettre son fonctionnement normal. Noter aussi que le voyant d'anomalie de moteur clignote. Voir la section <i>DIAGNOSTIC DES PANNES</i> pour en savoir davantage.
CHECK ENGINE	Anomalie moteur	Signifie qu'il y a une panne au niveau du moteur. Noter aussi que le voyant d'anomalie de moteur reste allumé. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.
MAINTENANCE SOON	Anomalie moteur	Signifie qu'il est temps de faire effectuer l'entretien périodique. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.
NO ECM COMMUNICATION	Anomalie moteur	Signifie qu'il y a une erreur de communication entre l'indicateur et le module de commande du moteur (ECM). Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
ACS FAULT	Anomalie moteur	Signifie que la suspension ACS ne fonctionne pas adéquatement. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.
DPS FAULT	Anomalie moteur	Signifie que le DPS (système de servodirection dynamique) ne fonctionne pas correctement. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

AVIS ⁽¹⁾ Si le voyant ne s'éteint pas aussitôt le moteur démarré, arrêter le moteur. Vérifier le niveau d'huile du moteur. Remplir au besoin. Si le niveau d'huile est normal, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé. Ne pas utiliser le véhicule tant qu'il n'est pas réparé.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: VTT CAN-AM^{MC} 2013

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses VTT Can-Am 2013 vendues par un concessionnaire Can-Am VTT autorisé (tel que défini ci-après) aux États-Unis ou au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

Sauf si autrement précisé, toutes les pièces et tous les accessoires d'origine VTT Can-Am installés par un concessionnaire Can-Am VTT autorisé au moment de la livraison du VTT Can-Am 2013 bénéficient de la même garantie que le VTT Can-Am. Sans limiter la généralité de ce qui précède, cette dernière garantie n'est pas applicable aux ensembles de chenilles Apache^{MC} et Apache 360^{MC} pour VTT.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;

- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire Can-Am VTT autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour les périodes suivantes:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

Pour les VTT Can-Am 2013 vendus à des résidents des États-Unis, une couverture additionnelle est offerte sur certaines composantes. Pour plus de détails, voir la version anglaise de cette garantie limitée.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie:

- Le VTT Can-Am 2013 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire Can-Am VTT autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire Can-Am VTT»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué, documenté et signé par l'acheteur;
- Le VTT Can-Am 2013 doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire Can-Am VTT autorisé;

- Le VTT Can-Am 2013 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire Can-Am VTT dans les trois (3) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire Can-Am VTT une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire Can-Am VTT et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le VTT se trouve en dehors du pays où il a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) GARANTIE FOURNISSEUR

BRP équipe certains VTT Can-Am 2013 avec un récepteur GPS. Ce dernier est couvert par la garantie limitée offerte par le fabricant du récepteur GPS et n'est pas couvert par la présente garantie limitée. SVP contacter les distributeurs ci-dessous:

Raytech Électronique

1451 Boul. des Laurentides
Vimont Laval QC H7M 2Y3
Tél.: 450 975-1015
Télééc.: 800 975-0025 / 450 975-0817
Courriel: raytech@raytech.qc.ca
Site Web: www.raytech.qc.ca
Coord. GPS: N45o35.25' - W73o42.95'

Naviclub Ltée

5054 rue St-Georges
Lévis QC G6V 4P2
Tél.: 418 835-9279
Télééc.: 418 835-6681
Courriel: naviclub@naviclub.com
Site Web: www.naviclub.com

9) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

10) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

VTT CAN-AM
Groupe d'assistance à la clientèle
75 rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke QC J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

* Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2011 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

Carlisle[†] et ITP sont des marques de commerce détenues par ou utilisées sous licence de Carlisle Tire & Wheel Company.

GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: QUAD CAN-AM^{MC} 2013

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses Quads Can-Am 2013 vendus par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer des produits Can-Am («Distributeur/Concessionnaire Can-Am») hors du Canada, des États-Unis, des pays membres de l'Espace Économique Européen (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), des pays membres de la Communauté des états indépendants («CEI») (ce qui comprends la Fédération de Russie et certains pays de l'ancienne URSS), et de la Turquie, contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Quad Can-Am installés par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé au moment de la livraison du Quad Can-Am 2013 bénéficient de la même garantie que le Quad.

La présente garantie limitée s'annule si: (1) le Quad a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du Quad a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le Quad a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES. PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un Distributeur/Concessionnaire Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie:

- L'usure normale;

- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces et accessoires n'ayant pas été fabriqués ou approuvés par BRP et qui de sont avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou affectent de manière irrévocable l'opération, la performance ou la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, la compétition ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion de neige ou d'eau, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement si chacune des conditions suivantes sont remplies:

- Le Quad Can-Am 2013 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de pré livraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;

- Le Quad Can-Am 2013 doit être enregistré en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé;
- Le Quad Can-Am 2013 doit être acheté dans le pays ou l'union de pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le Quad dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire Can-Am dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que la période pour aviser un Distributeur/Concessionnaire Can-Am est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

7) CE QUE BRP FERA

Dans la mesure où la loi le permet, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine de Quad Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du Quad au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le Quad se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

BRP ou un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le Distributeur/Concessionnaire Can-Am à BRP.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

1. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le Distributeur/Concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
2. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du Distributeur/Concessionnaire qui pourra vous aider à résoudre le problème.
3. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour le Moyen Orient et l'Afrique, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe d'assistance à la clientèle

Skaldenstraat 125

9042 Gent

Belgique

Tél.: + 32 9 218 26 00

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre Distributeur/Concessionnaire local (visitez le www.brp.com pour obtenir les coordonnées) ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe d'assistance à la clientèle

75 rue J.-A. Bombardier

Sherbrooke QC J1L 1W3

Tél.: + 1 819 566-3366

* Dans certains pays, les produits sont distribués et le service est offert par des entités filiales de, ou affiliées à BRP.

© 2012 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, POUR LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET POUR LA TURQUIE: QUAD CAN-AM^{MC} 2013

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses Quads Can-Am 2013 vendus par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer les produits Can-Am («Distributeur/Concessionnaire Can-Am») dans un des pays membres de l'Espace Économique Européen («EEE») (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), dans les pays membres de la Communauté des états indépendants («CEI») (ce qui comprends la Fédération de Russie et certains pays de l'ancienne URSS), et la Turquie contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Quad Can-Am installés par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé au moment de la livraison du Quad Can-Am 2013 bénéficient de la même garantie que le Quad.

La présente garantie limitée s'annule si: (1) le Quad a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du Quad a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le Quad a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un Distributeur/Concessionnaire Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces et accessoires n'ayant pas été fabriqués ou approuvés par BRP et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou affectent de manière irrévocable l'opération, la performance ou la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion de neige ou d'eau, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée.

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale ou locative.

Un produit est utilisé à des fins commerciales lorsqu'on l'utilise dans le cadre de tout travail ou emploi qui génère des revenus, à n'importe quel moment de la période de garantie. Un produit est également utilisé à des fins commerciales lorsque, à n'importe quel moment de la période de garantie, il est immatriculé à des fins commerciales.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes sont remplies:

- Le Quad Can-Am 2013 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de pré livraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le Quad Can-Am 2013 doit être enregistré en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé;
- Le Quad Can-Am 2013 doit être acheté dans l'EEE par un résident de l'EEE, dans le CEI par un résident de la CEI ou en Turquie par un résident de la Turquie; et;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le Quad dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire Can-Am dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que la période pour aviser un Distributeur/Concessionnaire Can-Am est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

7) CE QUE BRP FERA

Dans la mesure où la loi le permet, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du Quad au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le Quad se trouve en dehors de l'EEE, CEI, ou en Turquie le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

BRP ou un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le Distributeur/Concessionnaire Can-Am à BRP.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

1. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
2. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du Distributeur/Concessionnaire qui pourra vous aider à résoudre le problème.
3. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe, la Turquie, la CEI et la Russie veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe d'assistance à la clientèle

Skaldenstraat 125

9042 Gent

Belgique

Tél.: + 32 9 218 26 00

Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de Finlande:

BRP FINLAND OY

Service après-vente

Isoaavantie 7

FIN-96320 Rovaniemi

Finlande

Tél.: + 358 16 3208 111

Vous trouverez les coordonnées de votre Distributeur/Concessionnaire Can-Am local sur www.brp.com.

* Dans les pays membres de l'EEE, BRP European Distribution S.A. et d'autres filiales de BRP distribuent et offrent les services reliés aux produits.

© 2012 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

CONDITIONS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les termes et conditions suivants ne sont applicables qu'aux produits vendus en France:

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit:

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:
 - Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eut égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou
2. Présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

***Cette page est
blanche intentionnellement***

***INFORMATION
CONCERNANT LE
CLIENT***

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

BRP tient à vous informer que vos coordonnées seront utilisées afin de vous communiquer de l'information reliée à la sécurité ou à la garantie de vos produits. BRP et ses sociétés affiliées pourraient utiliser les listes de clients afin de faire la distribution d'information de marketing et promotionnelle en référence à BRP et à des produits connexes.

Afin d'exercer votre droit de consultation, pour corriger votre information personnelle ou pour être retiré de la liste de diffusion de marketing direct, veuillez contacter BRP à l'adresse suivante:

Par courriel: **privacyofficer@brp.com**

Par la poste: BRP
Conseiller Juridique Principal, la protection
des renseignements personnels
726 St-Joseph
Valcourt QC
Canada
J0E 2L0

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire du véhicule, veuillez aviser BRP:

- En postant l'une des cartes (ci-dessous)
- **Amérique du Nord SEULEMENT:** en composant le numéro 819 566-3366 (Canada) ou 715 848-4957 (États-Unis).
- En prenant contact avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS: Si votre véhicule est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire Can-Am autorisé. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

Amérique du Nord

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75 rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (QC) J1L 1W3
Canada

Pays scandinaves

BRP FINLAND OY
Service après-vente
Isoaavantie 7
FIN-96320 Rovaniemi
Finlande

Autres pays dans le monde

DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP

Service de la garantie
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne
Suisse

***Cette page est
blanche intentionnellement***

CHANGEMENT D'ADRESSE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE 

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de modèle

N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

ADRESSE COURRIEL

IV00A2F

CHANGEMENT D'ADRESSE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE 

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de modèle

N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

ADRESSE COURRIEL

IV00A2F



CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro de modèle					N° d'identification du véhicule (V.I.N.)												

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

_____ NOM

_____ N° _____ RUE _____ APP.

_____ VILLE _____ ÉTAT OU PROVINCE _____ CODE POSTAL

_____ PAYS _____ TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

_____ NOM

_____ N° _____ RUE _____ APP.

_____ VILLE _____ ÉTAT OU PROVINCE _____ CODE POSTAL

_____ PAYS _____ TÉLÉPHONE

_____ ADRESSE COURRIEL

IV00A2F



CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro de modèle					N° d'identification du véhicule (V.I.N.)												

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

_____ NOM

_____ N° _____ RUE _____ APP.

_____ VILLE _____ ÉTAT OU PROVINCE _____ CODE POSTAL

_____ PAYS _____ TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

_____ NOM

_____ N° _____ RUE _____ APP.

_____ VILLE _____ ÉTAT OU PROVINCE _____ CODE POSTAL

_____ PAYS _____ TÉLÉPHONE

_____ ADRESSE COURRIEL

IV00A2F

NUMÉRO DE MODÈLE

DU VTT _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION

DU VÉHICULE (N.I.V.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION

DU MOTEUR (N.I.M.) _____

Propriétaire : _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

Date d'expiration

de la garantie _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire lors de la vente

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

V00A2IL

Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu le VTT pour vous assurer qu'il l'a enregistré auprès de BRP.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:



AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE. Une collision ou un renversement peut se produire rapidement, même pendant des manoeuvres telles les tournants, la conduite en pente ou sur des obstacles si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

DES BLESSURES SÉRIEUSES OU MÊME MORTELLES pourraient résulter du non-respect de ces directives:

- **LISEZ CE GUIDE DU CONDUCTEUR ET TOUTES LES ÉTIQUETTES AVANT D'UTILISER CE VÉHICULE.**
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE AVANT D'EN AVOIR APPRIS LE FONCTIONNEMENT.** Suivre un cours de formation certifié.
- **NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGER.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous transportez un passager.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR UNE SURFACE ASPHALTÉE.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous conduisez votre véhicule tout-terrain sur une surface asphaltée.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VTT SUR UNE VOIE PUBLIQUE.** Il y a un risque de collision avec un autre véhicule si vous circulez sur une voie publique avec votre véhicule.
- **PORTEZ TOUJOURS UN CASQUE APPROUVÉ,** des verres de protection et des vêtements protecteurs.
- **NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'EFFET DE L'ALCOOL OU DE LA DROGUE.** Ces substances réduisent le temps de réaction et troublent le jugement.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VÉHICULE À DES VITESSES EXCESSIVES.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de ce véhicule quand vous conduisez à une vitesse trop élevée sans tenir compte du terrain, de la visibilité et de votre expérience.
- **N'ESSAYEZ JAMAIS DE FAIRE DES CABRÉS, DES SAUTS OU D'AUTRES MANOEUVRES PÉRILLEUSES.**

219 000 993

CA

OPERATOR'S GUIDE, OUTLANDER 1000 X mr / FRENCH
GUIDE DU CONDUCTEUR, OUTLANDER 1000 X mr / FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:P.C.